



Généalogie en Cévennes

* Numéro 74

Novembre 2006 *

Association des Chercheurs et Généalogistes des Cévennes

Adresse internet : <http://site.acgc.free.fr>

Siège social : Archives départementales du Gard, 20 rue des Chassaintes 30000 NÎMES

Le mot du président

Chers amis,

En cette journée du 25 novembre nous sommes reçus par M Stéphane Allut, membre de notre association et maire de Durfort.

Je le remercie en votre nom de nous avoir accueilli dans son magnifique village permettant ainsi le déroulement de notre rencontre trimestrielle.

Pour moi cette journée de rencontre est différente des autres car c'est la première en tant que président de notre association.

En premier lieu je souhaite être à la hauteur de vos attentes et pouvoir faire vivre longtemps cette association à laquelle nous sommes tous attachés et dont nous devons garder, afin de le retransmettre, le flambeau reçu de nos prédécesseurs. J'espère être digne d'eux et du travail qu'ils ont effectué.

La « naissance » de l'association a eu lieu en mai 1988 date à laquelle MM. Alain Allégre de la Soujeolle et Lucien Chamson, précurseurs de notre association et passionnés de généalogie, commencèrent à organiser des réunions ouvertes à tous. Le premier bulletin fut publié dès le mois d'août de la même année.

L'ACGC telle que nous la connaissons a été créée en 1997. Les membres fondateurs en sont Mme Gaidan, MM. Deschard et Lacroix. Nous pouvons les remercier pour cela.

Le bureau a été mis en place et travaille de manière collégiale, le président n'en est que le « représentant ». Les dimensions de l'association l'imposent. Tout adhérent désirant participer à la vie de l'association sera accueilli avec plaisir, car il y a un énorme travail à réaliser si nous désirons réaliser nos projets.

Parmi ses membres quelques uns ont encore une activité professionnelle et nous sommes dispersés géographiquement, adhérents et bureau. C'est une caractéristique de notre association et l'on doit faire avec.

Le bureau s'est réuni le 30 septembre dernier à Nîmes et je peux ainsi vous donner quelques grandes lignes que nous souhaiterions suivre.

1 - Conservation du patrimoine : par une politique de relevés.

2 - Préservation de nos documents : numérisation, dépôt dans des archives, refonte de nos statuts

3 - Favoriser les échanges : bulletins, échanges entre les adhérents renforcés étendus lors des rencontres trimestrielles.

4 - Aide aux adhérents : paléographie, diffusion des documents.

5 - Ouverture sur l'extérieur : participation aux journées généalogiques (Nîmes, Mauguio....)

6 - Bulletin : nouvelles rubriques.

Je vais clore en vous souhaitant une bonne journée et longue vie à l'ACGC.

Jean-Luc Chapelier

Souvenir

Nous apprenons avec tristesse le décès de Mlle Marie Françoise JODEAU- 92340 Bourg la Reine, et le retour au pays de leurs ancêtres de nos adhérents : Mme Jacqueline PREEL - 30500 St-Ambroix , et M Ernest HIRTZ - 67260 Sarrewerden. Nous adressons à leurs familles les condoléances et les témoignages de soutien de leurs amis généalogistes "

Vos questions et vos réponses :

Pour les Internauts : sur le site de l'A.C.G.C. à l'adresse internet : <http://site.acgc.free.fr>

Par courrier à Jean-Luc Chapelier 36, rue du Temple 34570 PIGNAN en cas d'indisponibilité du site ou impossibilité de se connecter

ou j.chapelier@tiscali.fr
aimefrancois.duigou@wanadoo.fr

prochaines réunions

17 février 2007

Saint- Césaire de Gauzignan

Depuis LA RN 106, accès par BRI-GNON ou par VEZENOBRES;
Dans les deux cas suivre les panneaux MOULIN à HUILE PARADIS.
petit restaurant dans le coin, à 3 km.

En mai à Aigues Mortes

Cotisation 2006

Montant : 11 €

Chèque à établir à l'ordre de :

l'A.C.G.C.

à envoyer à

M. Jacques GEMINARD

Lot les Tamaris

6 rue des Lauriers roses

30740 le Cailar

Dans ce numéro :

Le mot du président	1
Prochaines réunions	1
Souvenir	1
Bureau de l'ACGC	2
Questions	2
Réponses	7
Les LARGUIER 1ère partie	11
Journées Généal. de Mauguio	19
Date limite des prochaines quest Et réponses	19
Suite des réponses	20
Paléographie	21
arbre généalogique mondial	22
Lu pour vous	23
Le cousinage n'est plus ce qu'il était	23
Echec de négociations à Durfort	24
Paléographie transcription	25
Camp de Jalès	26
Dénombrement de Rochefort	27
Travaux partagés	29

**L'Assemblée Générale de l'ACGC , Généalogie en Cévennes
tenue le 26 Août 2006 au Pont de Montvert**

Sont élus

Président : Jean-Luc Chapelier 36 Rue du Temple 34570 PIGNAN

j.chapelier@tiscali.fr

trésorier : Bernard Colombeau 15 Rés les Courtines Rue de la Fraternité 30220 AIGUES MORTES

s.servel@tiscali.fr

Secrétaire : Reine Duigou 3 place du Chai 34070 MONTPELLIER **aimefrancois.duigou@wanadoo.fr**

secrétaire adjointe : Maguy Calvayrac; 42 Rue Jules Verne 30100 ALES **maguy.calvayrac@wanadoo.fr**

Gestion des Adhérents : Jacques Geminard 6 rue des Lauriers Roses, 30740 LE CAILAR

geminard.jacques@cegetel.net

Commissaire aux comptes : Danièle Loubet, 181 Chemin des Justices Vieilles 30000 NIMES : **loubetn@wanadoo.fr**

Gestion des documents à envoyer aux adhérents : Gérard Vidal, Le Mas 30500 ST JULIEN DE CASSAGNAS

gerard.vidal21@wanadoo.fr

Gestionnaire du site : Sébastien Voindrot, 30, Avenue de Limagne 78310 MAUREPAS **svoindrot@yahoo.fr**

Mise en forme des documents de l'association : Jean-Claude Lacroix, 320 Avenue du Pont Trinquat **34070 MONTPELLIER** **jean-claude.lacroix@polytechnique.org**

Recherche des salles de réunions notamment gardoises : Patrick Comte 4 Impasse des Caravelles 30900 NIMES

pk.comte@wanadoo.fr

Vice président : André Fournier 129 chemin de Paradis 83500 LA SEYNE-SUR-MER

fournier.andre@free.fr

Questions

74/1 - LABAUME x de GIRARD de la MOTHE St Privat de Vallongue 1700 , rech ts rens (° x + asc) sur Jean LABAUME seigneur du Masmin et Dlle Anne DE GIRARD de la MOTHE, ht Sarremejane SPV dont au moins : Jean François °1738 ; Victor °1740 ; Anne ° 1747 et Louis °1751
Christine LAFONT-VALERY

74/2 - MAZOYER x CASTANET Pont de Montvert ou St Germain de Calberte 1700 rech ts rens (asc ° CM) sur le couple Jacques MAZOYER (fs de Pierre du Pont de Montvert) et Louise CASTANET (fa de Jacques du Mas de Fantèze SGC).Mariage religieux le 6-02-1714 St Germain de Calberte
Jacques a un frère Jean et une soeur Suzanne.
Christine LAFONT-VALERY

74/3 - PUECHEGUT x MALAVAL St Germain de Calberte 1690
rech ts rens sur le couple Jean PUECHEGUT de Cadoine SGC x Suzanne MALAVAL de St André de Lancize le 25/06/1714. Suzanne est fa d'Etienne ; Jean a une soeur Marie.
Christine LAFONT-VALERY

74/4 - PIC x GUERIN St Germain de Calberte 1690, rech ts rens(asc ° x +) sur le couple PIC François x GUERIN Marguerite qui vivait à l'Arbousset SGC, dont au moins : Jeanne °1718 x Jacques CONSTANTIN ; Marie ° 1720 x Jean PELAT ; Jean ° 1726 x Marguerite SIRVEN
Christine LAFONT-VALERY

74/5 - CORBIER x GAUSSEN ou GAUCEN St Germain de Calberte 1660
rech ts rens sur le couple Jean CORBIER, bourgeois et Anne GAUSSEN qui vivait au Castandel SGC dont au moins Judith ° 1684 ; Anne ° 1685 x Estienne BRUC ; Jeanne ; Ma-

rie ° 1686 ; Marianne ° 1688 ; Anne ° 1702 et Henri ° 1693
Christine LAFONT-VALERY

74/6 - PHILIBERT x MAURY Calvisson ca 1748, rech les ascendants du couple (sosas 520,521) Jean PHILIBERT de Calvisson et x Jeanne MAURY a priori de Prat Soutayran. mariage dont Jeanne , Louis , Françoise , Jean.
Jean Louis VERDIER

74/7 - CARLES x TEISSIER Calvisson ca 1749, rech les ascendants du couple Jean CARLES et Marie TEISSIER a priori de Calvisson ,dont Suzanne x 15-02-1789 à Calvisson avec Louis PHILIBERT
Jean Louis VERDIER

74/8 - SEMELY x BARRE Calvisson1680
rech asc tous rens sur le couple (sosas 1029 et 1028)Jean SEMELY de Lédignan x en 1682 à Calvisson avec Jeanne BARRE de Calvisson , dont Pierre , Daniel
Jean Louis VERDIER

74/9 - REMESY x JAUMETON Calvisson ca 1790, rech asc ,et x/cm du couple (sosas 132-133) Louis REMESY de Calvisson et Elisabeth JAUMETON , dont Louis (x Julie-BRUNEL)
Jean Louis VERDIER

74/10 - CORMIER (CORNIER) x LAPORTE Saint Comes ca 1670 rech tous rens asc , x/ cm ou x(sosas 2050-2051) de Pierre CORMIER ou CORNIER de St Comes (°ca 1650), x ca 1670 Marguerite LAPORTE sans doute a St Comes , dont Marie qui épouse Honorat VERDIER en 1691 à St-Comes.
Jean Louis VERDIER

74/11 - BONDURAND x DUMASERT Chamborigaud 08-09-1602. D'après un acte de convention passé le 26-01-1652 (AD30-

2E28-68)le cm de Jean BONDURAND x Cécile DUMASERT, aurait été passé le 08-09-1602 chez Me Teissier, notaire à Chamborigaud. Aux AD30 1 seul registre de ce notaire à été versé, quelqu'un peut il me dire si les autres registres ont été versés aux AD48. Nombres d'actes concernant les BONDURAND ont été passés chez ce notaire.
Serge BONDURAND

74/12 - ALCAIS Florac Tardonnenches 1793

**La rédaction remercie par avance
les adhérents internautes
qui poseront leurs
questions et réponses sur le site
avant le 4 février 2007
<http://site.acgc.free.fr>**

Jean ALCAIS Né le 1-11-1793 à St Julien d'Arpaon d'Elizabeth BRUGUIERE fille naturelle de Louise,des oeuvres de Jean ALCAIS de Tardonnenches. Je cherche un éventuel acte de donation de celui ci, suite à cette naissance, comme cela se faisait souvent.
Henri MAGNIN

74/13 - PIALOT x LAURENS rég Valleraugue 07-06-1781, rech °, lieu de mariage,+ et asc de Jean PIALOT et Marie LAURENS.
Alain JARRY

74/14 - MARTIN x ROUX Pont de Montvert 1701 Rech cm de Jean MARTIN (de Frutgères)x Marie ROUX (de l'Hermet de Grizac).
Chez Me PASCAL au Pont de Montvert ?
Mariage catholique à Grizac le 4-7-1701.
Henri MAGNIN

74/15 - MANIFACIER x ANDRE env. Concoules ca 1828, rech. ° x + Victoire ANDRE x Louis MANIFACIER (° Concoules

1828) 4 enfants ° Concoules.
Simone MANIFACIER-MINOT

74/16 - MANIFACIER x SOUCHON Gé-nolhac 1883, rech. cm Louis Alexis MANIFACIER x Rose Victoire dite Marie.SOUCHON
Simone MANIFACIER-MINOT.

74/17 - ARTIGUES x GREFEUILLE St Hilaire de Lavit (48) ca 1550, rech cm et asc. d'Antoine ARTIGUES et Jeanne GREFEUILLE d'où Jeanne x Accurcy PEYRAUBE de SHL.
Estelle BLANC

74/18 - ATGER x JASSIN Florac (48) ca 1640, rech. cm et asc de Pierre ATGER et Marie JASSIN de Florac d'où Pierre x Jeanne FERRIER.
Estelle BLANC

74/19 - AUSSET x DELAPIERRE St Germain de Calberte (48) ca 1580, rech cm et asc. de Jean AUSSET et Catherine DELAPIERRE de St Germain de Calberte d'où Antoine x Marguerite MALHAUTIER.
Estelle BLANC

74/20 - AUSSET x FABRE St Etienne Vallée Française (48) ca 1690, rech cm et asc. de Jean AUSSET de Croisance (SEVF) et Jeanne FABRE d'où Pierre x Jeanne BENOIT xx Jeanne MALHAUTIER.
Estelle BLANC

74/21 - AYRAL x CHAPELLE Fraissinet de Lozère (48) < 1645, rech cm et asc. de Jacques AYRAL et Suzanne CHAPELLE de Fraissinet de Lozère d'où Jeanne x André GAUCH.
Estelle BLANC

74/22 - MAURIN x GABRIEL Robiac et environs ca 1685, rech cm ca 1685 de Jacques MAURIN et Jeanne GABRIEL
Pascal CLEMENT

74/23 - ROBERT x POUGET Courry ou environs ca 1650, rech cm de Vincent ROBERT et Jeanne POUGET
Pascal CLEMENT

74/24 - REDARES x MAURIN Courry ou environs ca 1650, rech cm Gelibert REDARES et Claude MAURIN
Pascal CLEMENT

74/25 - VERGER x DUMAZERT Courry ou environs ca 1620, rech cm de Vincent VERGER et Dauphine DUMAZERT
Pascal CLEMENT

74/26 - THOMAS x RIVIERE Courry ou environs ca 1655, rech cm de Simon THOMAS x Simone RIVIERE
Pascal CLEMENT

74/27 - PASCAL x DAUTUN St André de Lancize ca 1730, rech x/cm de Antoine PASCAL et Marie DAUTUN dont Jeanne ° ca 1730 à x Jean JOUANEN

Cécile CLEMENT

74/28 - ANDRE x BOISSIER Pont de Montvert et environs ca 1720, rech x/cm de Pierre ANDRE et Catherine BOISSIER d'où Jeanne x Jacques BOUDET le 10-2-1740, Me Dubost notaire
Cécile CLEMENT

74/29 - BOURGUET x LAPORTE Mialet ou alentours <1687, rech x/cm, asc ou autres rens sur le couple : Pierre BOURGUET + 1734- de Mialet - Mas Soubeiran x< 1687 dont Marie°1687 x 1712 avec Jacques MAZOT, Pierre x en 1706 Catherine AIGOIN, Antoine x en 1708 Jeanne SAILLENS
Jacques GEMINARD

74/30 - LAVAL x THERON St Martin de Boubaux 1707, Rech cm asc et tout autre rens sur Jean LAVAL x Marguerite THERON +>1748 de Pomeirol St Martin de Boubaux, mariage religieux en 1707 (lui teste en 1735), dont Charles x 1744 avec Marie PELLET, Françoise x 1748 avec Antoine PIERREDON,
Anne x avec Pierre COMBES
Jacques GEMINARD

74/31 - ROMIEU x SERVIERE Caveirac ou alentours ca 1711, rech cm, asc,et tout rens sur Jean ROMIEU x Louise SERVIERE de Caveirac union vers 1711, d'où Jeanne ROUMIEU x en 1752 Paul DUFES
Jacques GEMINARD

74/32 - FABRIQUE x THERON Tornac ou alentours < 1686, rech x/cm,asc et tout autre rens sur Pierre FABRIQUE x Françoise THERONx < 1686 à TORNAC - dont Marie FABRIQUE x en 1707 Jean GAUTIER
Jacques GEMINARD

74/33 - BOUVIER x BRUN St Génies de Malgoirès ou environs <1725, rech x/cm, asc et tout autre rens sur Jacques BOUVIER x Jeanne BRUN de St Génies de Malgoirès x < 1725 d'où François BOUVIER x Françoise TRAZY (TRACY) de Garrigues.
Jacques GEMINARD

74/34 - GEMINARD x TOUREILLE Barre des Cévennes, rech rens sur le couple Antoine GEMINARD et Claudine TOUREILLE ° « 1760 »
Dominique HERAUT

74/35 - FORT x SABATIER Barre des Cévennes, rech rens sur le couple Antoine FORT + 26 5 1830 et Claire SABATIER
Dominique HERAUT

74/36 - FARELLE x DAUDE Barre des Cévennes, rech rens sur le couple Jean FARELLE + 1813 ca et Marie DAUDE
Dominique HERAUT

74/37 - MARTIN x MAUMEJON Fraissinet de Lozère, Rech rens sur le couple François MARTIN et Margueritte MAUMEJON °ca 1760
Dominique HERAUT

74/38 - GERVAIS x PUCHERAL Fraissinet de Lozère, rech rens sur le couple Jacques °GERVAIS 1725 ca et Marie PUCHERAL fa de Alain et de Jeanne FOLCHE
Dominique HERAUT

74/39 - VIDAL x GIRARD (48) Collet de Dèze François VIDAL du CdD (x-1740 à SAC- Marguerite CANONGE) dont la fille, Marie, a épousé Pierre DELEUZE (de SAC ?), est-il le père de Louis VIDAL (°10-05-1815 CdD, + 13-6-1880 Alteyrac, Claude Jean GIRARD

74/40 - DELORT x MANSET Nîmes < 1675
Rech cm ou x de Jacob DELORT et de Marthe MANSET < 1675 Nîmes et environs d'où Marguerite x Isaac ARNAUD cm 1695 Aubais
Monique HEROUARD

74/41 - GRIOLET x JALIGUIER Sommières 1674, rech cm de Jean GRIOLET et Jeanne JALIGUIER x le 05-09-1674 Sommières d'où Pierre x Marie JAUJAU 1721 Sommières, Moïse x Paulette MEYRARGUES 1716 Sommières et Marie x Barthélémi MABELLY 1711 Sommières
Monique HEROUARD

74/42 - SEGUIN x REYNAUD Boissières et environs < 1670, rech x/cm de François SEGUIN et Marie REYNAUD < 1670 Boissières et environs d'où Claudine x Jean GILLY 1690 Boissières
Monique HEROUARD

Pensez à votre cotisation

Envoyez 11 euros à

Mr Jacques Gémard

Lot les Tamaris

6 rue des Lauriers roses

30740 le Cailar

74/43 - GILLY x MARGAROT Calvisson et environs < 1670, rech x/cm de Guillaume GILLY et Marie MARGAROT < 1670 Calvisson et environs d'où Jean x Claudine SEGUIN 1690 Boissières
Monique HEROUARD

74/44 - PERSIN x LEBOULADE Vic le Fesq et environs < 1665, rech x/cm de Etienne ou Antoine PERSIN et Isabeau LEBOULADE < 1665 Vic le Fesq et environs d'où Jacques x Marie MONTBONNOUX cm 1684 Sommières
Monique HEROUARD

74/45 - GRIOLET x JALIGUIER Sommières 1674, rech cm de Jean GRIOLET et Jeanne JALIGUIER x le 05-09-1674 Sommières d'où Pierre x Marie JAUJAU 1721 Sommières, Moïse x Paulette MEYRARGUES 1716 Sommières et Marie x Barthélémi MABELLY 1711 Sommières
Monique HEROUARD

74/46 - MILHASSE x CAREL environs de St.Gilles ca 1640, rech toute info sur Pierre MILHASSE et Marie CAREL (le) x ca 1640 d'où fa Aymée x 1671 Honoré MEIRARGUE de St.Gilles.
Daniel BRUNETON

74/47 - MEIRARGUE - CONSTAN secteur St.Gilles ca 1640, rech x/cm ca 1640 entre Pierre MEIRARGUE et Françoise CONSTAN
Daniel BRUNETON

74/48 - ROUX x HERAUD possible Uchaud ca 1670 rech x Abraham ROUX et Marie HERAUD possible secteur Uchaud dont Suzanne x 1700 avec Roland MEIRARGUE.
Daniel BRUNETON

74/49 - BRUEYS (de) x GAUJAC St.Chaptes - Uzès ca 1565 Rech. tout élément sur Antoine de BRUEYS (notaire Ducal) originaire de St.Chaptes et x ca 1565 avec Jeanne GAUJAC
Daniel BRUNETON

74/50 - ROGIER x de BUEYS entre Vergèze et St.Chaptes ca 1595 rech. x de Bernard ROGIER (marchand) et Jeanne de BRUEYS de St.Chaptes
Daniel BRUNETON

74/51 - PIC x LARGUIER St André de Lancize vers 1680, rech rens (cm x ° +) sur André PIC et Jeanne LARGUIER (ts 2 + avant 11-1708). Leur fa Suzanne x 28-11-1708 SGC, Jean Jacques du SERRE fs de François et Flourette MAURIN (François et Flourette de la RPR, abjuration en 1685). Un fils Jean également.
Françoise SUAU

74/52 - du SERRE x MAURIN Autour St Germain de Calberte ~1680, rech rens (cm x °) sur François du SERRE et Flourette MAURIN. Les du SERRE ne semblent pas natifs de SGC. Au moins : Judith x 07-08-1707 SGC, Jean VIALET d'Alès.—Jean Jacques x 28-11-1708 SGC, Suzanne PIC de St André de Lancize.—Henri ° 1693—Marie ° et + 1688—François ° 1689—François sans doute vf de Louise MEINADIER : 1 fa Marguerite x 02-12-1702 SGC Guille VILLAR de Laval-Atger (Bonnaude).
Françoise SUAU

74/54 - TRIAT x SERVIERE Pont-de-Montvert, Collet-de-Dèze ou env ca 1600 /1620
rech cm et asc de Pierre TRIAT au Terondel de SPV et Gabrielle SERVIERE d'où Antoine x 1640 Magdeleine PELADAN et Marguerite TRIAT x Jean HUGON en 1655
Jean HUGON

74/55 - BONDURAND x CORET Génolhac/Chamborigaud 1660, rech cm et asc de Jean BONDURAND X Louise CORETTE, fa Jean CORET et Anne VALENTIN.Le

cm semble avoir été reçu par Me Jean Rampon en 1660
Serge BONDURAND

74/56 - VERDIER x GABRIAC Vialas, Barre ca 1580, rech cm de Pierre VERDIER et Anne de GABRIAC dont le fils Pierre x Etienne de PARLIER le 19-05-1614 Me Privat
Louis Jacques GRANIER

74/57 - VALMALETTE x MASMEJEAN env Anduze ca 1765
rech. x/cm et asc. de Jean VALMALETTE x Marie MASMEJEAN vers 1765, autour d'Anduze, dont François, Jean et Louis.
Jean-Pierre TROUILLAS

74/58 - BENOIT x ESTEVE St Christol les Alès ca 1850, rech ° x et asc de Calixte Louis BENOIT + 1864 Saint Martin de Lansucle Lozère et ° x et asc de Louis Vitalix Andre BENOIT veuf de Marie THERON X2 Suzanne GOUT + 1843 Saint Martin de lansucle Lozère
Louis Calixte BENOIT serait ° 1830 Saint Etienne de Vallée Française
x1 Adelaïde Suzanne ESTEVE
Jean Claude BENOIT

74/59 - GILLES x ROMESTAN Portes <1640, rech x, cm et asc de Jean GILLES x Gaspard ROMESTAN autour de Portes, Peyremale dont Jacques, Peyrone.
Bernard BONNAFOUS

74/60 - FABREGUE x ROBERT St Florent sur Auzonnet et environs ca 1780, rech x/cm et asc André FABREGUE et Jeanne ROBERT, d'où André ° 7-11-1785 à St Florent/A.
Raymond RAMON

74/61 - ROBERT x POLGE St Florent / Auzonnet ou environs ca 1745
rech x/cm et asc Jean-Baptiste ROBERT et Thérèse POLGE, d'où Jeanne ROBERT x André FABREGUE
Raymond RAMON

74/62 - FABREGUE x SOUSTELLE St Florent/A. ou Portes ou lieux voisins ca 1860, rech x/cm Firmin Victor FABREGUE et Eulalie Rosalie SOUSTELLE d'où Rosalie Victoire x Jean Baptiste MARTIN 30-11-1883 La Grand Combe
Raymond RAMON

74/63 - BLANCART x DUMAZERT Peyremale ? ca 1750
rech x/cm et asc Joseph BLANCART et Marie DUMAZERT d'où Marie ° le 25-8-1760 à Peyremale
Raymond RAMON

74/64 - DARDALHON x BLANCART Peyremale ? ca 1785
rech x/cm et asc de Jean DARDALHON et Marie BLANCART à Peyremale ou St Florent/A.d'où Marie-Magdeleine ° le 24-12-1795 x André FABREGUE 22-1-1818 à SF/A.

Raymond RAMON

74/65 - PORTAL x DUPLAN Anduze 1591, rech. cm et asc Daniel PORTALx Marguerite DUPLAN 15-04-1591 Anduze
Marie-Geneviève TRAIN

74/66 - PLAN x DURAND rég. St Michel de Dèze ca 1670, rech x/cm et asc de Antoine PLAN et Suzanne DURAND fa Pierre Marie-Geneviève TRAIN

74/67 - SERRE x FERRIER rég Collet de Dèze ca 1700, rech x/cm et asc d'Antoine SERRE et Jacqueline FERRIER
Marie-Geneviève TRAIN

74/68 - SERRE x CUZI (CUISIS) Collet de Dèze 1727, rech cm et asc Suzanne CUZI (CUISIS) épouse d'Antoine SERRE x 09-10-1727 Collet de Dèze
Marie-Geneviève TRAIN

74/69 - ROURE x PORTANIER rég St André de Capcèze ca 1580
rech x/cm et asc de Jean ROURE et Jeanne PORTANIER
Marie-Geneviève TRAIN

74/70 - BONDURAND x BONIJOL Génolhac ca 1741, rech cm et asc de Antoine BONDURAND x ca 1741 Suzanne BONIJOL d'où Joseph BONDURAND o 26-02-1744, baptisé au Désert le 02-03-1744 par le pasteur Jean Roux
Serge BONDURAND

74/71 - Particule
Henri DELEUZE, grand père de mon épouse racontait, qu'une aïeule dans le besoin, veuve avec 10 enfants aurait vendu la particule DE du patronyme DELEUZE.
Cela est-il possible ?
Jean ARNAL

74/72 - MALBOIS x RUAS Le Vigan (30) ca 1760 - 1770, rech x/cm et asc de Jacques MALBOIS et Elisabeth RUAS d'où Jeanne x 1792 Jean BERNASSAU au Vigan.
Jacques PIALAT

74/73 - BERNASSAU x MALBOIS Le Vigan (30) ca 1760-1770
rech ° et + Jean BERNASSAU (menuisier) x Jeanne MALBOIS en 1792 au Vigan d'où Auguste ° au Vigan le 29 brumaire An 3 (19-11-1794)
Jacques PIALAT

74/74 - BERNASSAU x MALBOIS Le Vigan (30) ca 1760 -1770
rech ° et + Jeanne MALBOIS x Jean BERNASSAU en 1792 au Vigan d'où Auguste ° 29 Brum an 3.
Jacques PIALAT

74/75 - BERNASSAU x LIEURE Le Vigan (30) ca 1730-1740, rech ° et + Jean BERNASSAU (menuisier) x Marie LIEURE en 1760 au Vigan d'où autre Jean ° au Vigan.
Jacques PIALAT

74/76 - BERNASSAU x LIEURE Le Vigan (30) ca 1730-1740

rech ° et + Marie LIEURE x Jean BERNASSAU en 1760 au Vigan d'où autre Jean ° au Vigan.

Jacques PIALAT

74/77 - VIALA x CESSENAT Vialas (48) ca 1640, rech x/cm et asc de Jacob VIALA, des Libourettes (Vialas) et Jeanne CESSENAT, d'où David x 1665 Françoise SOLEYRET Bruno GIELLY

74/78 - RAUZIER x CHAPELLE Bedoues (48) ca 1630, rech x/cm et asc de Jacques de RAUZIER, de la Vernède de Bédoues et Jeanne CHAPELLE, d'où Marguerite x 1663 Paul PARIS Bruno GIELLY

74/79 - BOUZIGES x DUMAS Meyrannes ca 1620, rech x/cm et asc de Simon BOUZIGES, de Meyrannes et Barthélemie DUMAS, d'où Marie x 1647 Simon SORBIERE Bruno GIELLY

74/80 - TURC x GIBERNE St Etienne Vallée Française (48) ca 1630, rech x/cm et asc de Pierre TURC, de Sollièges (SEVF) et Suzanne GIBERNE d'où Jean x 1660 Marguerite MARION Bruno GIELLY

74/81 - NICOLAS x BORNE Robiac ca 1630, rech x/cm et asc de Jean NICOLAS de Robiac et Jeanne BORNE, d'où René x 1664 Jeanne RICHARD Bruno GIELLY

74/82 - FAUCON x GOURDOUZE Brouzet les A. * 1794, je remercie d'avance la personne qui me trouvera l'acte (photocopie ou APN). une publication a eu lieu à Altier (48) le 10 Vendémiaire an 3 (1er octobre 1794) entre Charles de FAUCON et Jeanne GOURDOUZE , et sûrement à Brouzet-les-Alès, le x devant être juste après. André FAUCON

74/83 - BONDURAND x DOLADILHE La Felgère-Concoules ca 1550 rech x/cm et asc de Pierre BONDURAND maçon à la Felgère-Concoules, x ca 1550 Marguerite DOLADILHE Serge BONDURAND

74/84 - BONDURAND x BOSCHET Montredon-Concoules ca 1540, rech x/cm et asc de Etienne BONDURAND x ca 1540 Simone BOSCHET + Serge BONDURAND

74/85 - ANDUZE x MONTPELLIER Languedoc XI ème Question à élucider. Dans l'ascendance de Aleyrette PELET je remarque un mariage entre frère et soeur utérins. Je m'explique: Sosa 48-Bernard IV, sgr de Portes et d'ANDUZE o ca 1085 x (en?) avec Sosa 49-Sybille de MONTPELLIER o 1083. Ils sont tous enfants utérins de:

Sosa 99-Ermengarde de NARBONNE o 1035. Celle-ci se x ca 1080 (45 ans)avec Sosa 98-Bernard Guilhen IV, sgr de MONTPELLIER o 1085, d'où Sybille (49) Puis Ermengarde se remarie en 1114, âgée de 79 ans, avec Sosa 96- Bernard I, sgr d' ANDUZE o 1055, d'où Bernard IV (48)né huit ans avant le mariage de ses parents. Ermengarde était alors âgée de 71 ans (?) Où est l'erreur? Est-ce une erreur de date, de frappe d'imprimerie? A noter que dans cette même ascendance les Sosas 76/77=98/99 d'où 49 et que 96/97 d'où (48) Emengarde ayant les Sosas 77 et 99. Louis Jacques GRANIER

74/86 - BONNIER x TROULHAS Sauzet ou St Genies de Malgoires < 1657 rech x /cm de Charles BONNIER et de Catherine TROULHAS < 1657 Sauzet ou St Genies de Malgoires d'où Marguerite x Antoine FLOUTIER < 1677, Jeanne x Jean REY < 1677 et Marie x Jacques SAUNIER < 1677 Claude HEROUARD

74/87 - FLOUTIER x BONNIER St Genies de Malgoires ou Savignargues < 1677, rech x/cm de Antoine FLOUTIER et de Marguerite BONNIER < 1677 St Genies de Malgoires ou Savignargues d'où Anne x Isaac PRIVAT 1701 Aubais et Louis x Magdeleine LAFONT 1706 St Genies Claude HEROUARD

74/88 - DAUMAS x GILLES ou GILLY Codognan et environs < 1672 rech x/cm de Jean DAUMAS et de Suzanne GILLES (GILLY) < 1672 Codognan et environs d'où Pierre x Marie BONHOMME 1692 Codognan Claude HEROUARD

74/89 - MONTMART x MARGAROT Congenies, Aubais ou Calvisson < 1674, rech x/cm de Pierre MONTMART et de Anne MARGAROT < 1674 de Congenies avec cm à Aubais ou Calvisson d'où Pierre x Marie RIQUET 1701 Gallargues et Jean x Louise CLANEL 1702 Gallargues Claude HEROUARD

74/90 - FIZES x MOYNIER Vic le Fesq et environs < 1686, rech x/cm de Jacques FIZES et de MargueriteMOYNIER < 1686 Vic le Fesq et environs d'où Grace x Jean VEZIAN 1712 Vic, Françoise x Jean BONFILS 1712 Vic et Marguerite xJean DUMAS 1717 Vic Claude HEROUARD

74/91 - FALGUIERE x VELA Arre (Gard) 1750, rech x/cm Jean FALGUIERE et Antoinette VELA d'où Jean épouse Margueritte GUI le 12- 01 -1790 à Arrigas Jean Marie FALGUIERE

74/92 - DUTHEROND x JAUSSAUD rég St Privat de Vallongue, Alès rech asc. de Jacques DUTHEROND, notaire à Alès 1593-1623. Jean Claude LACROIX

74/93 - SAIS x PAULC Anduze ca 1580-

1600 rech cm, test. et renseignements sur André SAIS x Jeanne PAULC d'où Marie SAISSE x Ysaac BARBUSSE (cm en 1621) Jacques GAUTHIER

74/94 - JAC x LARMET St Geniès ca 1600, rech cm, test et rens sur Pierre JAC x Anne LARMETE d'où,Antoine x Isabeau COSTE (cm en 1649) Jacques GAUTHIER

74/95 - CHAMBEYRON x DUCHAN Uzès ca 1580, rech cm, test et renseignements Martin CHAMBEYRON x Marie DUCHANE d'où Ysaac x Diane BENEZET (cm 1610-1620) Jacques GAUTHIER

74/96 - GIBERNE x BERTRAND Sauzet ca 1550, rech cm, test et rens sur Guillaume GIBERNE x Gabrielle BERTRAND d'où Danielle x Claude MARUEJOLS Jacques GAUTHIER

74/97 - DHOMBRES x BRESSON St Geniès ca 1580, rech cm, test et rens sur Etienne DHOMBRES x Marguerite BRESSON d'où Françoise x Antoine MARUEJOLS (cm en 1618) Jacques GAUTHIER

74/98 - AMARINE x VERDIER ca 1804-1819, rech asc, x et cm de Jean AMARINE, + 14-08-1824 à St R. de Codieres et Françoise VERDIER d'où Françoise x 10-02-1834 à Jacques BRESSON à St R. de Codieres, fs de Joseph et Jeanne FEZON. Le mariage n'a eu lieu ni à St R de Codieres ni à St Martial. Louisette DUPLAND

74/99 - PUECH x DUFOU ou DUFOUR ca 1798-1813, rech asc, cm et x de Jacques PUECH et Marie DUFOUR, domiciliés à St Martial d'où Marie-Louise x 03-08-1836 à St Martial à Roman AMARINE. Pas de mariage à St Martial. Louisette DUPLAND

74/100 - CASTANIER x GAY ca 1661-1682, Sumène, St R de Codieres Rech asc, cm et x de Pierre CASTANIER et Catherine GAY d'où Marie x 20-01-1682 à St R de C à Pierre-Etienne COURRENT. Louisette DUPLAND

74/101 - DUPLAN Euzet les Bains rech asc,°, x,/cm, desc de Antoine DUPLAN + < 1636., Raymond DUPLAN cité test de 1635 à 1671. Robert PELADAN

74/102 - TRIBES x CHAPUNE (CHAPONE?) Collet de Dèze rech ° et asc de Daniel TRIBES x Marguerite CHAPUNE d'où Marie x 17-02-1718 Antoine PONSARD à la Rouvière (30) Robert PELADAN

74/103 - DIET x FAGES Collet de Dèze, rech asc de André DIET ° ca 1612, Limone Castanet, C de D. Test 27-09-1649 Me GI-

BERT. x Jeanne FAGES, ° ca 1618. Robert PELADAN 74/104 - SIRVAIN x PIC Vallée longue ? , rech asc de Pierre SIRVAIN x Sibille PIC d'où Jacques x (cm 10-12-1705 Me THE- ROND) Louise DELEUZE, de la Combe, St André de Lancize, test le 18-08-1741. Robert PELADAN 74/105 - DANIEL x TEISSIER St Hilaire de Lavit, rech asc de Jehan Daniel ° ca 1572 la Vidalarié, St H de L x Jacqueline TEISSIER, du Cros (cm 05-05-1598 Maître BONNET), d'où Anne DANIEL ° ca 1572 la Vidalarié x Denis DIET ° ca 1642 Robert PELADAN 74/106 - SERVEL x AMBROISE Le Vigan et env ca 1624 , rech °, x ou cm d' Estienne SERVEL et Léonarde AMBROISE ca 1624 au VIGAN d'où Jean x Marie PLANTADE . Bernard COLOMBEAU 74/107 - de MALBOSC x de GABRIAC XVème, Amphélyse de GABRIAC épouse de Claude de MALBOSC du MIRAL est-elle la fille Raymond de GABRIAC et de Françoise ALAMAN (trouvé sur Généanet) ou est-elle la fille de Jehan I de GABRIAC et de Marie de BUDOS (trouvé sur la revue du Gévaudan 1992/3 de R. VIERNE) ? Louis Jacques GRANIER 74/108 - GUIRAUD Paul Louis Firmin St Jean de Valérisclle 30 1854 / ? acte de naissance par jugement tribunal d'Alès, mais date inconnue. que faire ? Eliane CROUZET 74/109 - GUIRAUD x BOYER mariage Paul Louis Firmin/GUIRAUD Thérèse BOYER St Julien de Cassagnas 29- 10-1883, comment se procurer le contrat de mariage établi par Me Evesque à Les Mages ? Eliane CROUZET 74/110 - CHASSEFOIRE rech noms des parents, frères, soeurs Anne- Thérèse CHASSEFOIRE née à Rivière (30) 13 oct 1889/182 Eliane CROUZET 74/111 - MAHISTRE x GUIRAUD St Jean de Valérisclle ou alentours ca 1823 rech ° x et asc de asc d'Appolline MAHISTRE x.GUIRAUD c 1823 Eliane CROUZET 74/112 - CANONGE x DRULHON autour de , Cendras ca 1665 rech cm et asc de Marc CANONGE et Claude DRULHON de la tour , Laval d'où Jeanne °1667 à Laval, bapt à Cen- dras Jean ALLEGRE 74/113 - GAILLARD x GUIBAL 1698/ 1718, rech cm et asc de Claude GAILLARD x Louise GUIBAL de Chamborigaud le 26-/04- 1718 à St Martin de valgalgues ; Il est vf de Magd Dumas x 1695 à Cendras.	Jean ALLEGRE 74/114 - PELADAN x VIALAS Ales 1683, rech asc de Claudine VIALAS x Pierre ou Jean PELADAN de Chamborigaud, dite fa de + Antoine Vialas et + Marie ? bms d' Ales le 05-10-1683 Jean ALLEGRE 74/115 - ELZIERE x VOLPILLERE St Jean de Valérisclle ca 1660 rech cm et tests de Jean ELZIERE x Jeanne VOLPILLERE, d'où Magd x Jean ANDRE de St Julien de Valgalgues, Courlas Jean ALLEGRE 74/116 - DELEUZE x de JUSTET Courry , rech cm et tests de Louis DELEUZE, sieur de Malafosse, x Judith de JUSTET d'où Antoine x M-Magd BOUDIER 23-01-1696, Me cham- petier Jean ALLEGRE 74/117 - LARGUIER x HUGON Balazuè- gnes, Magistavol 1699/1700 rech cm Jean LARGUIER et Anne HUGON entre 3/03/1699 et 27/09/1700 (Me Pierre Pel- let, St Martin de Lansuscle, IIIE 3710, fo 161, AD48)d'où Pierre LARGUIER x Marie CONSTANTIN, fille de Jacques et Marguerite BORNIE du Mazel de Mort (SJA) mars 1726 Reine DUIGOU 74/118 - CHABROL x LARGUIER Cassa- gnas et environs ca 1780 rech x/cm de Jean CHABROL et Marie LAR- GUIER x d'où Jean Antoine né ca 1782 + Crozes hauts de Cassagnas le 18-1-1828 x 7-6 -1806 Marie SAINT MARTIN ° le 12-11- 1785 Crozes bas Reine DUIGOU 74/119 - MAURIN x LARGUIER Magista- vol, Cassagnas et env ca 1780, rech x/cm de Jean MAURIN x Louise LARGUIER d'où Louise MAURIN née ca 1778 aux Vernèdes de la Salle Prunet x 20-3-1802 à la Salle Pru- net Pierre VIGOUROUX de Monsups 15 Reine DUIGOU 74/120 - LARGUIER x LARGUIER Mazel- dan <1776, rech cm de Pierre LARGUIER x Jeanne LARGUIER elle teste le 27-2-1776 au profit de son fils Pierre réservant les droits de Jean Pierre LAURIOL fils de feu Pierre LAU- RIOL, son deuxième mari Reine DUIGOU 74/121 - LARGUIER x DUTOUR St André de Lancize et environs rech cm d'Antoine LARGUIER + Reine DUIGOU 74/122 - BILANGES x LARGUIER St An- dré de Lancize et environs <1-8-1705 rech x/ cm de Louis BILANGES et Suzanne LAR- GUIER mariés d'où Louise SAL o le 1-8- 1705, b le 3-8-1705. Huguette JAC 74/123 - LARGUIER x BOURIT Saint-	Germain-de-Calberte ca 1670 rech cm d'André LARGUIER +< 1695 x Su- zanne BOURIDE +<1695 de la Liquière SGC d'où Marie LARGUIER x 20-12-1695 An- thoine SIRVAIN de Valmale SAL 3 E 3800 Huguette JAC 74/124 - LARGUIER x FOLCHER Pont de Montvert et environs ca 1670, rech cm d'An- toine LARGUIER x Jacqueline FOLCHER du Pont, d'où Suzanne x 13-3-1695 3 E 3427, Pierre Malafosse Isaac JONQUET de Flo- rac,et Moïse 3417 Huguette JAC 74/125 - LARGUIER x VIGNES Pont de Montvert ca 1720, rech x/cm d'Antoine LAR- GUIER du Pont x Jeanne VIGNES d'où Jean LARGUIER x Jeanne VIGNES de l'Hôpital fille de Jean VIGNES et Marie MOLINES le 27-12-1738 (3E 8663 Me DUBOST) Huguette JAC 74/126 - FESQUET x JEAN Notre Dame de la Rouvière (Gard) 1760, rech x/cm FES- QUET Pierre x JEAN Jeanne d'où un fs Pierre x CAMPREDON Anne le 10 01 1787 à NDLR Jean Marie FALGUIERE 74/127 - AMOUROUX x BONNET Bez (Gard) 1740; rech x/cm cm AMOUROUX Jean x BONNET Claire d'où un fs Pierre x MERIC Marie 27 09 1763 Bez. Jean Marie FALGUIERE 74/128 - BOUSCHET x BARRY St J de Ma- ruéjols et alentours?? <1722, rech infos sur le couple :Antoine BOUSCHET ca 1691°+1756 St Victor de Malcap x <1722 Jeanne BARRY ca 1687°+1745 (58 ans) St V de Malcap dont Jacques x 1742 GrosPierre Louise JUL- LIAN (fa de feu Claude x Elisabeth SER- VAN)MERIC Sylvie BONHOMME TUECH 74/129 - LAPIERRE x CHARLES Env. de Ponteils (30) vers 1780 Rech. X ou Cm 1770/1780 confins Gard ou Lozère d'Antoine LAPIERRE et Anne CHARLES, dont Marie Rose ° 1788 Ponteils. Didier HARTMANN 74/130 - CASTANIER x VENISSAC Env. de Mâlons (30) avant 1851 rech. x région de Mâlons d'Alexis CASTA- NIER et Virginie VENISSAC et ° de leur fille Marie Euphrasie ca 1851 à Mâlons. Didier HARTMANN 74/131 - BAUMES x TEISSIER Sénéchas (30) / 1805 rech x /cm /1805 à Sénéchas (Sns) ou env. de Pierre BAUMES et Marie TEISSIER, et X de leur fille Marie Rose /1833 à Sns avec Fran- çois GERVAIS. Didier HARTMANN 74/132 - BRUN x TEYSSIER Bonnevaux (30) / 1715 rech x/ cm /1715 Bonnevaux ou env. de Guil- laume BRUN et Marie TEYSSIER, elle fa
--	--	--

Antoine et Marie COMBES (X 1684 Aujac).
Didier HARTMANN

74/133 - CHARDES x de PORTE Villefort (48) /1663, rech x ou cm /1663 Villefort ou env. d'un garçon CHARDES (prénom non cité sur X de sa fille le 12-6-1681 à Mâlons) et Marie de PORTE. Qui connaît cette famille de PORTE de Villefort ? Plusieurs questions restées sans réponses.
Didier HARTMANN

74/134 - BAUD x MEYRUEIS 1795 -1850 rech cm de Cyprien BAUD (fils de Jean Baptiste et de Marie PERRIER) o 20-10-1795 à Meyrueis , + 30-11-1849 à Meyrueis , x à Marianne MAURY le 27-02-1833 à Meyrueis . d'où Maurice BAUD o 2-3-1849 à Meyrueis x à Vitaline JOCONDE le 14-4-1875 à Meyrueis .
Christophe PRADEILLES

74/135 - BAUD x MAURY St Georges de Lévejac - Meyrueis çà 1807 - 1881, rech cm et + de Marianne MAURY (fille de Jean et de Magdeleine REYNAL) o 19-02-1807 à St Georges de Lévejac , + 1880/ lieu ? , x à Cyprien BAUD le 27-02-1833 à Meyrueis . d' où Maurice BAUD o 2-3-1849 à Meyrueis x à Vitaline JOCONDE le 14-4-1875 à Meyrueis .
Christophe PRADEILLES

74/136 - BAUD x PERRIER Meyrueis (48) ca 1750 -1812, rech o , x , cm de Jean Baptiste BAUD (fils d' Antoine et de Marguerite TEYSSIER) + 9-12-1812 à Meyrueis , x ca 1795 à Marie PERRIER . D'où Cyprien BAUD o 20-10-1795 à Meyrueis x à Marianne MAURY le 27-02-1833 à Meyrueis.
Christophe PRADEILLES

74/137 - BAUD x PERRIER Meyrueis (48) ca 1755 - 1835, rech asc , o , x /cm de Marie PERRIER (fille de Pierre et de ?) + le 27 -2-1835 à Meyrueis , x çà 1795 à Jean Baptiste BAUD . D'où Cyprien BAUD o 20-10-1795 à Meyrueis , x à Marianne MAURY le 27 -02-1833 à Meyrueis .
Christophe PRADEILLES

74/138 - BAUD x TEYSSIER Meyrueis (48) ca 1700 - 1800, rech asc , o , x , cm , + d' Antoine BAUD (fils de ? et de ?) x à Marguerite TEYSSIER çà 1750 lieu ? . d' ou Jean Baptiste BAUD x à Marier PERRIER ca 1785 - 1795 à Meyrueis ??? .
Christophe PRADEILLES

74/139 - GALABERT x DELORS Albaret Ste Marie (48) av 1755, rech x / cm d'Antoine GALABERT et Marie Jeanne DELORT avant 1755; (un fils né au Malzieu Ville 48 en 1756) d'Orfeuilles à Albaret Ste Marie. Voir archives du notaire Jean Antoine DELORT. (aux AD48 III E: 1743-1747 à 1265 ;1747-1750 à 1766 ou 1751-1756, à 1267 Marie Danièle PAILLARD

74/140 - HUGUET x SOULAN à Ales 17-04

-1755 , rech cm 17-04-1755 à Ales et asc de Jean HUGUET (°ca 1736 Saint Christol Lez Ales)et Marie SOULAN (°15-09-1731 à Saint Hilaire de Brethmas), d'où Antoine x 29-01-1797 avec Marie CRESPIIT à Saint Hilaire de Brethmas.
Jean-Louis BLANC

74/141 - TROUILLAS x GARNIER rég de Vézénobres et environs < 1758 rech x < 1758 et asc de AntoineTROUILLAS et Jeanne GARNIER d'où Françoise x 26 février 1788 avec Jean CONSTANT à Saint Hilaire de Brethmas.
Jean-Louis BLANC

74/142 - CRESPIIT x CASTANET rég de Monteils (30) < 1773 rech x < 1773 et asc de Pierre CRESPIIT (+ < 1796 à Monteils) et Jeanne CASTANET , d'où Marie (01/04/1773 à Monteils) x 29-01-1797 avec Antoine HUGUET à Saint Hilaire de Brethmas.
Jean-Louis BLANC

74/143 - ROUVIÈRE x SOULIER rég de Saint Germain de Calberte (48) ca 1754 rech x ca 1754 et asc de Pierre ROUVIÈRE (+ < 1788 à SGC)et Jeanne SOULIER (+ < 1788 à SGC), d'où Marie x < 1801 François METGE à Saint Germain de Calberte.
Jean-Louis BLANC

74/144 - SOULATGES x SOULATGES à Saumane 07-02-1754, rech x 07-02-1754 à Saumane (Devant le Pasteur Jean MEJANEL-LE, Ministre du Saint Evangile et pasteur dans les églises réformées des hautes Cévennes sous la croix. Registres GG3 et GG4 conservés à Saumane numérisés par Michel Bordarier.) et asc de Louis SOULATGES (° > 1732 à Gabriac)et Elizabeth SOULATGES (+ 08-12-1824 à Moissac Vallée Française), d'où Victoire (14-12-1775 à Moissac Vallée Française) x 25-8-an XII avec MOURGUE François à Moissac Vallée Française.
Jean-Louis BLANC

réponses

47/207 - LACROIX x GUIN
cm de François LACROIX et Jeanne GUIN de St Jean de Valérisclle dans le registre 2 E 23-228 année certainement 1689, folio 221 mais registre exclu de la lecture peut-être sur microfilm ? ou quelqu'un l'a-t-il relevé ?
Reine DUIGOU

47/223 - ELZIERE x BONDURANT
Mariage de Jean ELZIERE, fs de Jacques et Marguerite BERNON, du lieu de La Combe, Saint Frézal de Ventalon, avec Marguerite Sophie BONDURAND la ROCHE, célébré le 11 -12-1789 au temple de Vialas 48, par le pasteur Antoine de Sabatier-Plantier (source registres protestant de Vialas, côte 194GG10, photo 090)
Serge BONDURAND

50/189 - QUINSAT x BONDURANT

d'après les TD de Vialas, mariage de Joseph QUINSAC et Jeanne Victoire BONDU-RAND le 14-12-1838 à Vialas
Serge BONDURAND

52/4 - CORBIER x LAVAL
Déclaration de mariage le 27-12-1790 à St Michel de Dèze devant le curé, pour x du 18-8 -1768, (cm chez Me Griollet d'Uzes) entre Pierre CORBIER (orig. d'Ombres par. St Michel de Dèze) de Pierre CORBIER et Marie BONAFOUX et Françoise LAVAL (orig. de Pomeirol, par. St Martin Bobeaux) de Jean LAVAL et Susanne VIERNE.
Jean-Daniel COISSON

59/176 - BENOIT x BONDURANT
le 10-02-1770 mariage de Jean BENOIT, fs Jean et Anne NICOLAS, du mas de l'Arbousier à Chamborigaud, avec Jeanne BONDU-RAND, fa + Antoine et Suzanne BONIJOL, du Pont de Rastel à Génolhac. Mariage célébré au temple de Vialas 48, par le pasteur Antoine de Sabatier
Serge BONDURAND

63/258 - SORBIER x LACROIX
Je n'ai que la naissance de leur fille Marguerite baptisée le 2-12-1689 qui a pour parrain Jean VINCENT de St Denis et Anne REVERGER de St Victor, Registre Etat Civil en mairie de St Victor de Malcap. Jean pourrait être le fils de Jacques +<1681 et Anne ROSSEL et serait frère de Jeanne SORBIERE épouse Simon BAUQUIER. Jeanne SORBIERE est bien dotée par son frère Jean
Sylvie BONHOMME TUECH

64/80 - BONDURAND x DUSSAUD
le 15-02-1774, à Vialas 48, mariage de Jean BONDURAND, fs +Jean et Gabrielle SYLVAIN, du Pont de Rastel, avec Marguerite DUSSAUD, fa Louis et Suzanne GIRAUD, du lieu des Molières-Collet de Dèze. Mariage célébré par le Pasteur Antoine de SABATIER (ascendance de Jean BONDURAND, connue, sur plusieurs générations)
Serge BONDURAND

66/277 - BASTIDE x CANONGE
Jeanne CANONGE , née à la Tour, Laval, bapt le 20-12-1667 à Cendras, 30077, Fille de Marc CANONGE et de Claude DRULHON union avant 1690 avec Pierre BASTIDE ,fs de Pierre de Pourcayrargue, Laval, le couple habite la tour laval: enfant 1 : Jean BASTIDE, né le 30-06-1690 à Saint-Martin-de-Valgalgues, 30284— enfant 2 : Marc BASTIDE, né le 28-11-1691 à Cendras, 30077— enfant 3 : Pierre BASTIDE, né le 07-01-1694 à Cendras, 30077—enfant 4 : Isabeau BASTIDE, née le 13-03-1696 à Laval-Pradel, 30142—enfant 5 : Louis BASTIDE, né (c) le 06-11-1707 à Cendras, 30
filiation établie selon les parrains et marraines
Jean ALLEGRE

66/288 - MICHEL x LIBERT(ALIBERT/ALDIBERT)
Correction de mon auto-réponse précédente ,il faut lire Anne ALDIBERT (fa Pierre et Jean-

ne MICHEL du lieu-dit du Bluech)
Christian VIGIE

67/337 - DIET x BERTRAND

Antoine Léontin DIET x Marie Sylvie BERTRAND . J'ai noté le x sur la TD de SHL le 25-11-1853 mais je ne l'ai pas trouvé en lisant le registre.

Arlette ROUSSEL-GAUBIAC

69/111 - BERNARD x DOMBRE

cm le 29-3-1667 à Mialet (not. Dupont 2E10/846/192) entre Pierre BERNARD fils d'autre (de Brugairolles, par. Mialet) et Louise DOMBRESSE de Pierre DOMBRE et Jeanne PAGEZE (du Villaret, par St Paul la Coste) Jean-Daniel COISSON

70/32 - LANTEYRES x GELY

2 E- 1- 1462 notaire DAUTUN
le 1-10-1524, quittance de dot Jehan EGIDY = GILLES de Chamborigaud paroisse de Chausses reconnaît avoir reçu de Me Anthoine LANTEYRES son gendre 33 livres. le prénom de l'épouse est Anne GILLES Je possède la photo numérisée de cet acte . - Transaction entre Pierre et Antoine LANTEYRES, frères, de Chamborigaud, fils de feu Me Antoine LANTEYRES, notaire (23 juin 1568 Me Poitevin 2 E 1- 61 (microfilm)) Arrentement fait par Raimond LANTEYRES , notaire de Chamborigaud “ (1er juin 1580) – 2 E –1-73 Compte final entre Bernard LANTEYRES jeune , fils de feu Antoine ,dit : capitaine La Cyelle , de Chamborigaud et Michel Combes , de l'Aubaret , “ à présent demurant pour hoste au logis dud. Lanteyrès ”à Chamborigaud , d'une part ,et Antoine Bondurant , fils de Raimond ,marchand de Génolhac (7 juin 1580, 2 E –1- 73, Me Poitevin) — Ogligation de Jean LANTEYRES de St-Michel de Dèze 2-4 1581 -2 e 1-74 Me Poitevin
Reine DUIGOU

70/218 - DESTIENNES x OLIVIER

2/3 -Blaise HUGUES, Maruéjols x Jeanne ESTIENNE, + 1703
6/7 -Jacques ESTIENNE, Canaules x < 1660 Jeanne BEGUE
12/-13 -Jean ESTIENNE, Canaules x Marie DOMBRES, St Bénézet
Notaire ARRIGES (2E 76/149 ; 150 et 153) Marguerite ESTIENNE, Deaux, fa de Pierre et Jeanne VIRE x Nicolas HUGUES, ménage, fils de Nicolas et Jeanne DUPONT. St Bauzély (2E54/72, 1778)
Renée VERDIER

70/223 - DIET x MARTEL

Henry DIET, le Castanet (C de D) fs de Antoine et Jeanne TEYSSIERE x Marguerite MARTELLE , le C de D fa de + Jean MARTEL et Cécile SUFFRE. (cm le 20-011721. AD30 : IIE70/126, fol 149)
Robert PELADAN

70/223 - DIET x MARTEL

19-11-1675 Henry fils à Antoine DIECT de la Limone et Jeanne TEISSIERE et baptisé au Collé par Mr Laporte , Henri TEISSIER son grand et Anne PAGESSE sa grand, est né le dimanche au soir trois heures après midit

dossiers personnels
Cécile CLEMENT

71/37 - MAZAURIC x DAUNIS

Louis MAZAURIC,°1718 à Sainte-Croix Val-lée Francaise,fils de Francois ,et de Marguerite MONNIER,x 1744 à Florac,(pasteur Gabriac)avec Louise DAUNIS °en 1722 à ST CVF,fille de Jacques DAUNIS et de Suzanne CABRIT.AD 48

Brigitte BENABENQ

71/50 - MICHEL x ALIBERT

Correction de mon auto-réponse précédente ,il faut lire :Anne ALDIBERT (fa Pierre et Jeanne MICHEL du lieu-dit de Bluech).
Christian VIGIE

72/7 - BONDURAND x BERTRAND

Il s'agit de : André BONDURAND, fils de Antoine BONDURAND x Marguerite BONDURAND, de Bordezac, s'est marié 3 fois :
cm1 le 15-12-1705 il épouse Marie BERTRAND , fa de Balthazard x Marguerite CHAMBOREDON, du lieu du Mazert-Peyremale ; (2 filles de cette union) :cm AD30-2E51-216 Me Jacques Chaballier.
cm2 le 16-02-1713, il épouse à Sénéchas ; Louise CHAMBOREDON, fa de feu Antoine x Jeanne LEYRIS, de Sénéchas.(7 enfants de cette union) :cm AD30-2E51-217 Me Jacques Chaballier
cm 3 le 05-07-1742, il épouse Louise CHAMBOREDON, fa de feu Hercule x Gaspard DUMAZERTt (pas de descendance) cm AD30-2E23-488 Me J.A. Soustelle
Serge BONDURAND

72/33 - BASTIDE x PERIE

Le contrat de mariage est chez le notaire DECAVATA aux AD48 , 3E 1158: le 28-02-1702 Jean BASTIDE fils de feu Louis Antoine et de Jeanne RABANIT de l'Hermet de Prévénchères avec Jeanne PERIE fille de Charles et de Jeanne de FAYET de Lestampes de Chasseradès. Il est accompagné de Jean RABANIT son oncle maternel du Mas. On fait des éternes à Etienne et Jeanne BASTIDE frère et soeur du fiancé.
Josette ROUX

72/33 - BASTIDE x PERIE

1 Marguerite BASTIDE
2/3—Jean BASTIDE, de l'Hermet de Prévénchères x (cm 27-02-1702, DECAVATTA, Nre de Chasseradès) Jeanne PERIE.
4/5- Louis Antoine BASTIDE, de l'Hermet de Prévénchères x (cm 25-05-1673, PECHE-RAL, Nre de Prévénchères) Jeanne RABANIT.
6/7- Charles PERIE, notaire, de l'Estampes de Chasseradès x Jeanne de FAYET
8-9 Jean BASTIDE, du Rachas de Prévénchères , puis notaire aux Fagous et aux Bories de St Laurent les Bains x (cm 05-02-1641, BASTIDE, Nre de Prévénchères) Suzanne PANCIER.

10/11 Claude RABANIT, de l'Hermet de Prévénchères x Jeanne RABANIT—12/13- Jean PERIE, de l'Estampes x Anne de SIRVEN—14/15- Etienne FAYET, Sgr du Mazel x (cm 1643, De DESTRICIS, Nre Mende) Jeanne

de BOUTON. —16/17- Noble Rust BASTIDE, écuyer, du Rachas de Prévénchères x Marie de SABRAN —18/19- Claude PANCIER, des Fagoux de St Laurent les Bains x Claude de GOUT—20/21- Mathieu RABANIT, de l'Hermet de Prévénchères x Antoinette PANSIERE—22/23- Antoine RABANIT, du Mas de Prévénchèresx Maurice CHALVIDAN—L'ascendance FAYET du Mazel peut se remonter grâce à l'Armorial du Gévaudan du vicomte de LESCURE et à l'article de M. VIERNE paru dans « Généalogie en Cévennes n° 43.

Bruno GIELLY

72/76 - ARNAC x PAGÈS

2/3 François ARNAC, des Salles de Gagnières de Courry x (cm DUPRE Nre de Robiac, mars 1665- registre absent des AD30) Françoise PAGES. Il se remariera à Jeanne RAOUX, puis à Valence FAVAND.
4/5 Jacques ARNAC, des Salles de Gagnières x (cm DUVILLAR Nre de Robiac 29-09-1611) Jeanne COMBALUZIERE ;
6/7 Jean PAGES, du Mas de Malbosc x Catherine BONIOL
8-9 Simon ARNAC, de l'Arbousset de Rochesadoule, de Robiac x Anthonie DALVERNIE
10-11 Louis COMBALUZIER, des Salles de Gagnières x Anthonye RIVIERE
14-15 Simon BONIOL, de Reboul de Courry, Régent de la comté du Roure, 1er consul de St Ambroix en 1648 (cm VERGIER Nre St Ambroix 01-02-1609) Jeanne THOMASSE.
Bruno GIELLY

72/99 - TEISSIER x JAC

cm 25-09-1639 (Nre Jacques FORNIER, Alés) de Jacques TEISSIER de Ribauts et Anne JACQUES, fa de Antoine JAC de Montagnac de St Christol lès Alés et de Françoise ROUSSE.
Bruno GIELLY

72/115 SUGIER x LAYRE

Quittance de dot 21-01-1659 (Nre BOUTET de St Florent) de Jacques SUGIER, cloutier, fs de Jacques et Louise LAIRE, fa de Jean et Jeanne LAUZESSE. Le cm aurait été passé par Me DEVILLAR.
2-3- Jacques SUGIER x Louise LAIRE
4-5 -Jacques SUGIER (St Florent 29-6-1611 et 09-01-1694) du Mas de la Bruguere.x Claude AUZEPIE
6-7 -Jean LAYRE, de St Florent x (cm 12-04-1615, ROUYERE, Nre St Jean de Valérisclé) Jeanne LAUZE
8/9 - Pierre SUGIER x Anne BECASSE
10/11- Simon AUZEPY x (cm 08-03-1602,VERGIER, St Ambroix) Françoise ROUSSEL
12/13 - Jehan LAYRO x Anne RICHARD
14/15 - Jacques LAUZE x Isabeau GINHOUX
Bruno GIELLY

72/142 - CROUZET x BOISSIER

Mes notes sont en desaccord sur le prénom du marié, mais voici ce que je peux vous donner: Ref: 2 E 10 892 -Etienne JULLIAN , notaire à Anduze—Le 7-9-1745 Claude CROUZET

filis de Claude CROUZET et feu Françoise SILHOL de Tornac et Jeanne BOISSET fille de feux Pierre BOISSET et Jeanne BRETON de Bagard.

Jacques GOUT

72/157 - MERCIER x de SARRAZIN

cm 1718 (Claude CHAS-LEYRETTE, Nre Villefort) de Claude MERCIER et Marie de SARRAZIN. Relevé dans rubrique générale. Bruno GIELLY

72/207 - ARTIGUES x BRUC

Le mariage religieux de Jacques ARTIGUES et Catherine BRUC le 8 février 1712 à St Germain de Calberte. Jacques est le fs de Blaize du Mas Amalric St Etienne Vallée Française ; Catherine est la fa de + François BRUC de Nogaret St Germain de Calberte (EDT 155 GG 2 St Germain de Calberte - registre paroissiaux)

Petite précision : François BRUC de Nogaret est décédé le 3/08/1686 à Nogaret St Germain de Calberte

Christine LAFONT-VALERY

73/2 - POLGE x RIEUTORD

cm 21-02-1634 Etienne POLGE Marguerite RIEUTORD 2 E 51-827 notaire Jean Mathieu Marie-Geneviève TRAIN

73/3 - POLGE x MASMEJEAN

cm 05-05-1653 Jean POLGE Marguerite MASMEJEAN 2 E 28 121 notaire Pierre Delafont Marie-Geneviève TRAIN

73/7 - MAYAFFRE x PIERREDON

1/2- Etienne MAYAFFRE, ° 05-04-1632 au Masamalric (SEVF) x Lucresse PIERREDON le 30-12-1664.—3/4- Blaize MAYAFFRE dit Pain Blanc ° 08-11-1581 au Masamalric x 14-10-1623 Suzanne PIC, ° 15-07-1598 à Espinassou (SEVF). —7/8—Blaize MAYAFFRE dit Vieux x Marguerite AUSSET le 06-08-1577. —9-10 -Théodore PIC x Louise LAUZE le 23-02-1595— 15 Blaize MAYAFFRE—16 Jean AUSSET—19/20 Michel PIC x Isabelle RELHAN— 21/22 Jacques LAUZE x Catherine HOURS—31 Antoine MAYAFFRE —Références : notaires et BMS de SEVF.

Claude MAYAFFRE

73/8 - PIERREDON x MOURGUES

1/2—David PIERREDON x Esther MOURGUES le 25-08-1673 (Ne CASTANET, SEVF) 3/4 Jean PIERREDON x Isabel CHAPTAL le 08-09-1647 (GG4 SEVF) 5/6 -Jacques MOURGUES, ° 31-08-1603 x Suzanne MATHES le 31-03-1535 (Ne TEISSIER, SEVF)—11/12 -Antoine MOURGUES x Anne RELHAN le 02-06-1602 (Ne COSTE, SEVF) —13-14 -Jean MATHES x Esther VALS le 21-04-1606—24 -Jean TEISSIER 25 Jacques RELHAN Claude MAYAFFRE

73-9 - BONNAL x MOULIN

1-2 Jacques BONNAL x le 08-08-1745 (cm

16-06-1705) Marie MOULIN du Teissonal (SEVF) —3-4 Jean BONNAL, + 20-03-1689 x le 07-02-1670 à Suzanne CABRIT, + le 18-06-1724.—5-6 Isaac MOULIN x le 24-02-1732 à Jeanne PENARIER du Teissonal 7-8 André BONNAL x le 14-02-1631 à Anne CAMBON—9-10 Pierre CABRIT x Magdeleine RAFFINESQUE—15-16 Blaize BONNAL x le 19-08-1582 à Catherine PORQUIER —17-18 André CAMBON x le 15-05-1595 à Suzanne de CUBELIS—31-32 Blaize BONNAL x Jeanne PUECH—33-34 Pierre PORQUIER x Marguerite BONNAL35-36 André CAMBON x Bléziere TOURRAL 37-38 Louis de CUBELIS x Marguerite PUECH—67- Antoine PORQUIER 68 Antoine BONNAL

Références : notaires et BMS SEVF.

Claude MAYAFFRE

73/12 - FABRE x POLGE

Compléments de réponse: 8/9 cm 25-09-1709 Jean TROUPEL x Jeanne FABRE 2 E 23 297 notaire Antoine Daudet.—12/13 cm 21-06-1696 Antoine FABRE x Jeanne MATHIEU 2 E 23-294 notaire Antoine Daudet. 14/15 cm 14-12-1705 Etienne POLGE x Jeanne PEYRIC 2 E 23-243 notaire Antoine Chamboredon. —20/21 cm 08-02-1657 Antoine POLGE x Jeanne CHASTANIER 2 E 23 463 notaire Jean Polge. 22/23 cm 26-07-1661 Nadal POLGE x Jeanne COSTE 2 E 23 464 notaire Jean Polge 28/29 Jean POLGE x Madeleine FAVAND.— 30/31 cm 06-04-1672 Noël PEYRIC x Marguerite MATHIEU 2 E 1 1388 notaire Jean Chabert. Marie-Geneviève TRAIN

73/14 - AGNIEL x COURNOIS

Auto-réponse : le mariage doit être sur Chamborigaud - Marie Elisabeth DUCORNOIS ° ca 1788 sur la paroisse de Chamborigaud + Alais 1864 veuve André AGNIEL Sylvie BONHOMME TUECH

73/17 - JACOMET x ROUDET

Une piste : Lors du contrat de mariage du fils Alexandre avec Marie VINCENS le 4-02-1712, il est dit natif de Larnaze paroisse de Vesseaux en Vivarais (10 km NE d'Aubenas). Jacques DESCHARD

73/22 - CHAZOIN x BONNIER

X .cm le 12/06/1658 à Gallargues, le 18/04/1658 (2E43/46 AD 34 Me Yves GRAS Ne de Lunel) Jean CHAZOIN, fs de Jean et Alix MOURGUE x Marguerite BONNIER, fa de Antoine et Anne BEAUJEAN. Jacques GAUTHIER

73/25 - GUERRE x LACROIX

Le 25-01-1745, cm (AD 30, 2E 16/240) entre Guillaume GUERRE fs de Jacques et Thérèse LACROIX, et Marguerite LACROIX fa de feu Claude, cordonnier, et feu Anne ... de Saint Denis. Jacques DESCHARD

73/43 - BASTIDE x RABANIT

le contrat de mariage entre Louis Antoine

BASTIDE et Jeanne RABANIT est chez le notaire PECHERAL de la Garde Guérin, 3E 4195 aux AD48 (trouvé grâce aux relevés de messieurs BENOIT ET BOUDON laissés aux AD 48 et qui sont une mine d'information mal exploitée. Demander ces relevés à la banque de prêt. Ils sont dans deux boîtes d'archives sans autre référence que les noms BENOIT/BOUDON)).—contrat de mariage du 25-05-1673 Louis Antoine BASTIDE des Fangous, fils de Jean , notaire royal et de feu Suzanne de PANSIER (le “s” est bizarre) avec Jeanne de RABANIT de l'Hermet, fille de feu Claude et Jeanne RABANIT. Il est accompagné de Claude PANSIER son ayeul et d'Etienne BASTIDE son frère aîné. Elle est accompagnée de Simon et Jean RABANIT ses oncles paternels.-Parmi les témoins, Jean RABANIT frère de l'épouse. Etrennes à Simone RABANIT, soeur. Dans la “dot” du fiancé, la part qui lui revient de feu Claude BASTIDE son frère décédé ab intestat.

Josette ROUX

73/46 - TEISSIER x COSTE

Je n'ai pas le cm mais une partie de l'ascendance: - 1 Jean TEISSIER Jeanne BOUREL (BOURELDIE)du Puech, cm 07-12-1645 notaire Borne—2/3 Maurice TEISSIER x Jeanne COSTE du Puech —4/5 Etienne TEISSIER (T 09-11-1605 notaire Borne) Catherine CHAMBOREDON du Puech, cm notaire Jean Pagès —6/7 Pierre COSTE (T notaire L- Borne) Jeanne COSTE du Puech —8/9 Maurice TEISSIER Jaumette BEZON du Puech— 10/11 Blaise CHAMBOREDON Jeanne PAGES (T 13-10-1604 notaire L- Borne) de Bordezac —14/15 Jean COSTE Marguerite ARNAC—16 Antoine TEISSIER du Puech 20/21 Blaise CHAMBOREDON x Catherine DONZEL de Bordezac, cm 07-01-1537 notaire Aurus —32/33 Barthélémy TEISSIER x Jeanne DARDAILHON du Puech, cm 27-01-1454 notaire Ginhoux—42 Jean DONZEL du Travers de Castagnols Marie-Geneviève TRAIN

73/47 - BOURELDIE x FRANC(HE)

Je n'ai pas le cm mais une partie de l'ascendance: —1 Jeanne BOUREL (BOURELDIE) Jean TEISSIER du Puech, cm 07-12-1645 notaire Borne—2/3 Jean BOUREL Alix FRANC (T 25-12-1630 notaire P- Allègre) du Puech 4/5 Antoine BOUREL Catherine POUGET de Bordezac—6/7 Jean FRANC Anne DANIEL (T 17-11-1584 notaire L- Borne) du Puech, cm 13-12-1586 notaire J- Borne—12 Jean FRANC des Salles du Gardon—14/15 André DANIEL Marguerite SOUSTELLE (T notaire L- Borne) de Clamoux—28/29 Jaussem DANIEL Jeanne RIVIERE de Clamoux Marie-Geneviève TRAIN

73/57 - DUMAZER x BONDURAND

cm 11-02-1560 Etienne DUMAZERT Jeanne BONDURAND fa André et Marguerite LEYRIS 2 E 70 49 notaire Pierre Corbier Marie-Geneviève TRAIN

73/61 - CASTANIER x CASTANIER

D'après le cm du 19.11.1628 passé entre Jean CHASTANIER et Simone FIGERES la mère de Jean CHASTANIER s'appelle Antonie RONZIER (voir les corrections du notaire sur l'acte). Le cm Jean CHASTANIER Antonie RONZIER a été passé chez le notaire Guillaume André (registre manquant). Testament de Jean CASTANIER le 14-01-1627 notaire Gaspard Boschet.
Marie-Geneviève TRAIN

73/65 - MARIOGE x MALLET

MARIOGE s'écrivait aussi MARUEJOL, cm 06-02-1664 (2E 13/43 fol 255 verso) Henry MARUEJOL, fs de Pierre et Marie GILLY x Louise MALLETTE, fa de Anthonie, maître maçon et Jacqueline FABRESSE d'Aigues-Vives.
Hélène ARBOGAST

73/88 - PIALOT x PANAFIEUX

Le 25-02-1754 mariage à ND du Bonheur de Etienne PIALOT, de l'Esperou, avec Isabeau PANAFIEU, du Bonheur (mariage non filiatif). Leur fille Marie épouse même paroisse le 14-01-1778 Jean MONTELS, travailleur de l'Espérou, fs de Jean et Suzanne PAGES.
(Ref : Relevés Ph. Gauthier
Jacques DESCHARD

73/89 - PAGES x PASTRE

mariage de Pierre PAGES, fils de Guillaume et Jeanne VINCENTE le 23-12-1706 à Notre Dame du Bonheur, avec Jeanne PASTRE fille de Pierre et Antoinette REDONNEL d'Aulas.
Relevé de Cath et Phil Gauthier.
thierry.ducros@tiscali.fr
Thierry DUCROS

73/93 - BROZET x TOULOUSE

voici ce que j'ai dans ma base :
j'avais noté que Jean BROUZET dit randon avait effectivement épousé Catherine TOULOUZE —les parents de Jean BROUZET : Jean BROUZET de St Jean de Rogues (°ca 1457), fs de Pierre x Florette DURANC le 24 janvier 1487 à Sauve (cm 2 E 64-415 notaire Antoine de CLARIS (lu dans l'inventaire de Yannick Chassin du Guerny sur le notariat de SAUVE) et noté également sur le site Généanet de fridrlas, puis dans la réponse sur yahoo groupes gard LGW30 N°12313 Jacques DESCHARD —Catherine TOULOUZE (fa de Antoine de Mandagout) et de Jacqueline REDIER x cm Sauve le 11-06-1503 5cm 2 E -64 -431 Antoine de CLARIS, source Jacques Deschard réponse yahoo Lgw30 n°9668
Autre réponse sur yahoo lgw30 de sylvianne PIERON n°6659
Jean Louis VERDIER

73/96 - ALIBERT-PERRIER

cm le 17/04/1642 (2E64/1077, AD30 Me LAURENT à St H du Fort) Pierre ALLIBERT, fs de Izaac et Marie VESSON du Cros x Anne PERRIER, fa de Jean et de Catherine de la FABREGUE du Cros.
Jacques GAUTHIER

73/108 - CONFORT x FABRE

cm 28-11-1666 Pierre CONFORT Suzanne FABRE 2 E 28 304 notaire Jean Bondurand

Marie-Geneviève TRAIN

73/109 POITEVIN x LEYRIS

Peut-être cm 07-04-1702 Jacques POITEVIN fs Henri et Catherine D'AUTUN avec Hélix ? LEYRIS fa Jean Antoine et Marie ROBERT 6 Mi 1335 notaire Louis Blazin
Marie-Geneviève TRAIN

73/111 - PANTOSTIER x FABREGUE, cm

10-11-1631 Antoine PANTOSTIER fs Jean et Claude BONNET avec Jeanne FABREGUE fa Jacques et Catherine VIGNES 2 E 29 33 notaire Pierre Privat.— cm 03-10-1606 Jean PANTOSTIER fs Jean et Jeanne FERRIER avec Claude BONNET fa Antoine et Gabriel—le GONZAGUE 2 E 29 30 notaire Pierre Privat.—cm 17-10-1575 Jean PANTOSTIER fs Jacques avec Jeanne FERRIER fa Antoine 2 E 23 190 notaire Pierre Corbier.
Marie-Geneviève TRAIN

73/117 - DELEUZE x SIRVAIN

Louis DELEUZE travailleur de terre ° Valmalle St André de Lancize x Marie SIRVAIN cm 30-9-1734 Me PELLET (3E 3768 f° 50)— Suzanne SIRVAIN sœur de Marie. Louise DELEUZE x Paul DELEUZE x SAL le 15-6-1713 catho, Jean DELEUZE x Marie CHAPTAL x SAL le 4-3-1715 catho—Marie DELEUZE x David SAIX
Solange BOISSIER

73/119 - BERTRAND x FERRIER

Ascendance 1-Antoine BERTRAND x Jeanne FERRIER fa de Jean-Jacques et Jeanne TEISIER de St Hilaire de Lavit (M état civil de SHL le 11-04-1821)—2/3- Antoine BERTRAND du Mas de Vinson aussi appelé Mas de Lafont (SHL) M prot. le 11-10-1771 Jeanne HUGUET—4/5- Claude BERTRAND cm du 02-05-1720 Not PASCAL du Pont de Montvert 3E 8647 x- Catherine CHAPTAL 6/7- Jean HUGUET cm du 29-05-1747 Not PELLET de St Germain de Calberte 3E 3771 x Anne RICHARD—8/9- Antoine BERTRAND x Jeanne DANIEL—10/11- Jacques CHAPTAL de Fraissinet de Lozère x Isabeau PUECH—12/13- Jean HUGUET SHL Marie QUINSAC—14/15- François RICHARD SHL x Jeanne BRETON —16/17- David BERTRAND de Cadoène (SGC) cm du 30-03-1653 Not VILAR de SGC 3E 4718 Françoise PHILIP—26/27- Jean QUINSAC de SHL 27- Catherine NICOLAS—32/33- Antoine BERTRAND de Cadoène (SGC) cm du 28-07-1625 Not DELORT de SGC 3E 1257 x- Jeanne DESPLANTIERS—34/35- Pierre PHILIP de Cadoène (SGC) cm du 04-03-1625 Madeleine CABANEMAGRE—64/65- David BERTRAND de Cadoène (SGC) x 65- Catherine TEYSSONNIERE—66/67- Pierre DESPLANTIERS du Mas des Plantiers (St Martin de Lansuscle) x Catherine BOUTEILLE 68/69- Jean PHILIP x Madeleine ou Marguerite PIC
Estelle BLANC

73/129 - BERTRAND x MARTIN

cm 08-08-1599 Jean BERTRAND Marguerite MARTIN 2 E 70-90 notaire Antoine Durand
Marie-Geneviève TRAIN

73/153 - MASMEJAN x MAURIN

Masmejean Jacques X 27.5.1689 à St Victor de Malcap Jeanne PAGES (non filiatif hélas! mais peu donner une indication? Pierre Boniol + à St Victor 8-12-1672, Le Prieur de cette paroisse était BONIOL dans les années 1650/1673
Sylvie BONHOMME TUECH

73/156 - METGE x METGE

Ascendance de 1-Pierre METGE:—2/3- Jean METGE (Pacte de M du 14-01-1691- 3E 4731 Not DELAFABREGUE de St Germain de Calberte xMarie METGE —4- Théodore METGE + < 14-01-1691 de Thonas (SGC) cm du 31-03-1650 Not DUCROS (SGC) 3E 3755, T du 01-01-1660 Not VILAR (SGC) 3E 4721 (dans ce T il est dit époux en premières noces de Françoise GARIMOND (dont les enf sont Jacques, Ester et Jean) et en secondes noces de Suzanne BENOIT (dont les enf sont David, Marie et Pierre)—5- Suzanne BENOIT—6/7 David METGE du mas de La Rouverette (SGC) x Jeanne TEYSSONNIERE—10/11- Isaac BENOIT de Thonas (SGC) maçon cm du 01-06-1617 Not DELORT (SGC) 3E 1254 Jacqueline COURET 20- Mathieu BENOIT de Valmalle (SGC) 22- Maurice COURET La Liquiérolle (SGC) 23- Marguerite NOGUIER
Estelle BLANC

73/157 - METGE x BOYER

cm Pierre METGE x Suzanne BOYER Not PELLET (St Germain de Calberte) 1719-1727 (AD 48- 3E 3766)
Estelle BLANC

73/159 - RIQUET x VINCENT

Jacques RIQUET (Barthélémy ?) fs de Jacques et Elizabeth OLIVIER de JUNAS et Elizabeth VINCENT fa de François et Anne SALLE de Calvisson x célébré par le Pasteur Gibert le 02-11-1760
Daniel BRUNETON

74/1 LABAUME x de GIRARD de la MOTHE

Selon les relevés de Huguette Jac et Reine Duigou, on trouve chez Mtre Pin cm du 02-03-1737 Jean LABAUME fs de Jean et Antoinette VERDEILLAN avec Anne de GIRARD fa de François et Anne GIRARD (Masmin St.Privat de Val.)
Daniel BRUNETON

74/1 - LABAUME x de GIRARD de la MOTHE

1 -Jean LABAUME hte Masmin, à Sarreméjane et par intervalles à Fabriget . HU de son père et de son grand-père Jacques VERDERLHAN sieur du Masmin, le Crespy, Fabrèges.x le 2-3-1737, Me PIN Anne GIRARD fa noble François, sieur de la Mothe et d'Anne GIRARD de Mialet et la Mothe (de SCVF) ht Barres de Gabriac (8); Anne dite- 2/3 - Jean LABAUME x Antoinette VERDELHAN cm le 2-8-1710, Me PELLET 4/5 – Louis LABAUME x Lucresse TEISIER de la Romegière (le Cros) SPV le 21-10 -1677 au temple de Saint-Privat --6/7- Jacques VERDELHAN, sieur du Masmin et d'Antoinette FAGES de Sarreméjane (6)--8/9 - Jean

Les LARGUIER cévenols

15° - 19° siècle

Raymond VIERNE

Octobre 2005

1ère partie

Au cours des siècles le patronyme LARGUIER s'est répandu dans la Vallée Longue et dans les paroisses voisines, Cassagnas, Chamborigaud, Saint-Martin-de-Boubaux et Soustelle.

C'est un des noms les plus communs comme TEISSIER, VERDELHAN ou LEYRIS, derrière toutefois les innombrables DELEUZE.

L'origine de ce nom reste douteuse ; par analogie à d'autres andronymes, il pourrait s'agir d'un métier, d'une activité exercée par la souche au 13ème siècle ; certains y voient un prénom, mais sans trop de persuasion.

On a pu suivre la formation successive de nombreuses lignées, certains restant toutefois inextricables, notamment sur les hautes terres.

Guillaume LARGUIER, le plus ancien découvert avec ce nom dans la région se fixe vers 1400, à Chatusse, près du col de Jalcreste, sur les pentes du Bougès, en y épousant l'héritière du mas. Il est certain qu'il a dû apporter une somme d'argent en rapport avec l'importance des biens de sa femme ; il ne peut être issu que d'une famille aisée dont l'existence serait connue si elle était de la région.

La descendance du fils aîné de Guillaume est restée à Chatusse avec des rameaux au Mazel du Collet-de-Dèze, à Bluech et à la Cabanelle dans la paroisse.

Bernard, le fils cadet de Guillaume, se fixe à son tour comme gendre au Fossat de Saint-Hilaire-de-Lavit. Sa postérité a souvent été désignée avec ce toponyme, rappelant suivant l'usage de l'époque, la famille originelle du lieu. Du Fossat sont issues successivement les lignées :

- des Croses, avec Laurent (IV),
- de Sambuget, avec Etienne (V), et les rameaux de Lézinier et du Puech, avec Jacques (VII) et de Trémuejols avec Antoine (VII),
- des Ombres, avec Pierre (VI),
- de Pomeirols, avec Guillaume (VII),
- de Soustelle, avec Claude (VI)
- de l'Herm et Alteyrac, avec Antoine (VII),
- de Rieu et Boscanès, avec Jehan (VII),
- de Rabiès, le Ligmarsès, avec Jacques (XI)

1 – A Chatusse

Aujourd'hui Chatusse, hameau du Bougès, dans la haute vallée de la Mimente, au nord-ouest de la paroisse de Saint-Privat-de-Vallongue.

I – Guillaume LARGUIER (+1425/1435)

- il est le plus ancien connu de ce nom, indubitablement fixé à Chatusse par son mariage.
- époux de Catherine de CHATUSSE qui reconnaît en 1411, à Pierre d'ESPINASSON une douzaine de pièces de terre dont la plupart confrontent Jean SABY de Rabiès, le hameau voisin.
- on leur connaît quatre enfants :
 - Jehan qui suit,
 - Guillaume, un des principaux habitants de la paroisse, possesseur à Rabiès et à Pravisol (à 300 mètres de Chatusse) ; il reconnaît des biens à l'évêque, en 1428 et fait hommage au seigneur de Grizac en 1435 ; il pourrait être la souche du rameau du Mazel du Collet-de-Dèze.
 - François époux en 1427 d'Isabel de CASTANET, fille de Jehan, des Croses hauts, de Cassagnas (1) ; il reçoit alors 8 moutons d'or pour ses droits.
 - Jehanette en 1435, mariée à Antoine RAYDE de Gourdouze (2).
- la marche du temps le place aussi comme le père de :
 - Bernard, souche de la lignée du Fossat

II – Jehan LARGUIER

- ménager à Chatusse,
- il paye la dot de sa sœur Jehanette.
- en 1445, il reconnaît des terres et des maisons sises à Rabiès au prieur de Saint-Germain de Montaigut, certaines venant de Pierre SABY de Rabiès ; la même année, il emprunte de l'argent à Alès.
- marié dès 1428 à Delphine, sœur de Sanchette, femme de Jehan de CHANTAGREL, de Ventajols près de Saint-Julien d'Arpaon.
- il ont eu au moins :
 - Jehan qui suit,
 - Jacques, tailleur d'habits (1486).

III – Jehan LARGUIER

- ménager à Chatusse,

IV – Jehan LARGUIER

- ménager à Chatusse,
- l'absence de documents de la fin du 15ème siècle est palliée par la continuité de l'habitat à Chatusse. On peut imaginer ces trois Jehan successifs, en respectant la marche du temps, avec les hypothèses :
 - Jehan II ° ca 1400,
 - Jehan III ° ca 1430,
 - Jehan IV ° ca 1460, probablement lui qui est marié à Gauzide et qui passe un accord en 1506 avec Arnald REY fils de Jean et Françoise RUNELLE (le 1-5-1506 31J 43 page 7165) (2b)
 - les citations connues ne permettent pas de distinguer les pères de leurs fils homonymes.

V – Jacques LARGUIER (° ca 1490, + 1549/1567)

- il ne peut être qu'un fils du précédent,
- bachelier en droit (1529), il habite à Chatusse puis à Rabiès.
- on lui connaît quatre enfants :
 - Jacques qui suit,
 - Antoine très probablement la souche de la lignée de Bluech,
 - Guillaume,
 - Françoise, mariée en 1529, à Pierre de THONAS de Saint-Germain-de-Calberte, dotée de 80 livres, deux robes et un garniment de lit ; elle est dite fille naturelle (3).

VI – Jacques LARGUIER (+1567/1580)

- né à Rabiès et habitant à Chatusse,
- bachelier en droit (1546),
- en 1554, il vend à son neveu Jacques des fruits et rentes que leurs ancêtres percevaient à Grizac, Fraissinet-de-Lozère et Frutgères.
- en 1551, avec son neveu Jehan LARGUIER de Bluech, il collecte la dixme de Saint-André-de-Lancise.
- il adhère aux idées de CALVIN,
- époux d'Antonye MARTIN de Broussous.
- de sa nombreuse descendance on ne connaît que :
 - Antoine qui suit en VII a,
 - Jehan qui suivra en VII b,
 - Gilles qui suivra en VII c,
 - Françoise, mariée en 1567 à Pierre VIERNE, fils de Pons de Rabiès, dotée de 365 livres, deux couvertes de laine valant 21 livres chacune, quatre linceuls, deux robes en drap de Cabaridès ou de Saint-Pons, deux autres en drap de France, six brebis avec leurs agneaux et trois quarteyrades de plumes bonnes et marchandes (4).
 - une fille, mariée à F. DELEUZE

VII a – Antoine LARGUIER (+1627/1637)

- il habite à Chatusse, bayle et régent pour le baron de Grizac (dès 1570) et pour le comte du Roure (dès 1593).

- en 1580, il prend en arrentement les biens de son feu père, s'engageant à nourrir et entretenir sa mère et son frère Gilles comme l'avait prévu le père ainsi que trois des quatre enfants mâles plus jeunes et de les tenir aux écoles ; il est alors procédé à l'inventaire du bétail : 8 nouvelles de deux ans, 12 moutons de 2 ou 3 ans, 12 chaptals mâles, 30 agneaux, 4 chèvres à lait, 5 chèvres gazelles d'un an, 2 truies, 5 petits cochons, 2 truies et un pourceau, une paire de bœufs valant 12 écus, 2 vaches et 2 veaux évalués 4 livres 10 sols (5).

- époux d'Antoinette NOUVEL, fille d'Antoine et Marguerite GARNIER de Puechbozon.

- il teste en 1612 avec quatre enfants légitimes et un bâtard (6) :
- Jacques qui suit,
- Pierre qui aura 600 livres et ira à Nîmes pour être exercé à la pratique pendant 2 ans,

- Françoise mariée à Pierre DELEUZE des Faïsses qui aura 10 livres outre sa dot,
- Diane qui aura 900 livres et quatre robes, à savoir deux appelées dessus ou coursets en sarge de Nîmes et deux cottes en Camelot ou sarge de la couleur que bon luy semblera, une couverte en laine de Montpellier et deux linceuls bons et compétents, une coïstre et un traversier plume,

- Jehan, fils de feu Anne GERALD, aura une somme de 60 livres quand sera d'âge de la savoir régir et gouverner.

VIII a – Jacques LARGUIER (+>1659)

- docteur en droit, il succède à son père comme régent du comte du Roure,

- sieur de la Fabrègue, il habite à Puechbozon puis à la Fabrègue (Saint-Privat-de-Vallongue)

- en 1598 il s'occupe de la création d'un syndicat des habitants de la paroisse.

- en 1620, il est donataire de la moitié des biens.

- en 1649, il prête un cheval valant 73 livres et une somme de 10 livres à son neveu Pierre DELEUZE qui part à la guerre.

- il épouse en 1627, Marie GUERIN, fille de Jacques sieur du Cambonnet et Anne PAULET, de l'Elze (Saint-Hilaire-de-Lavit) (7), d'où :

- Jacques qui suit,
- Jean (° ca 1645, + 1681), apothicaire,
- André,
- Diane, mariée à Jean RAMPON,
- Antoinette, épouse de David RAMPON du Vilaret de Grizac,

- Isabeau,
- Françoise,
- Anne épouse en 1664 de Jacques PIC (8),
- Marie, femme d'Antoine MAZOYER, marchand de Bluech (Saint-Privat-de-Vallongue) (9).

IX a – Jacques LARGUIER (+1701/1710)

- sieur de la Rouvière, sieur et habitant de la Fabrègue (1687) ou à la Rouvière (1697), héritier de sa tante Isabeau GUERIN.

- époux en 1661 de Lucrèce TEISSIER, sœur de Jean, sieur du Jaussaud, mort aux galères en 1692, victime de l'affaire de l'Espinass (voir les VALENTIN et Saint-Andéol en Cévennes) (10). Elle est dotée de 2500 livres dont le sieur du Jaussaud reçoit quittance en 1667.

- il teste en 1701 (11) et elle en 1710 (12) ; ils ont eu :

- Jacques qui suit,
- Catherine, épouse en 1693 d'Antoine TEISSIER, sieur du Rausier, de Tanhac, près de Chamborigaud, dotée de 3500 livres, trousseau et meubles à discrétion, de quoi les fiancés promettent de se contenter (13) ; veuve dès 1701 avec deux filles Jeanne et Marguerite TEISSIER.

- Lucrèce (°1679, +1680).

X a – Jacques LARGUIER (+<1731)

- sieur de la Fabrègue où il habite,
- en 1727, il reconnaît pas moins de 96 pièces de terre au comte du Roure.

- il teste en 1728, léguant 1000 livres à ses fils, 1200 à sa fille et désignant comme héritier Jacques Joseph.

- époux de Marguerite MONTET, fille de Pierre et Marie GUE-RIN du Collet-de-Dèze, en 1722 (14)

- Jacques Joseph (°1720), seigneur de la Rouvière et de la Fabrègue, marié à Louise TEISSONNIERE et père de François et Marie épouse en 1769 de François PASCAL du Théron (15)

- Henri la Fabrègue, cordonnier à Vimbouches, marié en 1756 à Marguerite PARADIS, fille de Jean et Simone CORRIGER (16), d'où Jean (°1761), Jeanne (°1778), Marie épouse en 1781 de Louis CHAUZAL de Saint-Martin-de-Lansuscle (17) et Jeanne mariée en 1790 avec Jean FAGES de Vimbouches (18)

- Catherine (° ca 1722),

- Marguerite qui teste en 1747 au profit de ses frères (19).

VII b – Jehan LARGUIER (+<1580)

- il habite à Chatusse ; bayle de Grisac (1567)

- époux de Jehanne DELEUZE, fille d'Antoine, sieur de la Carrière et Audette GIRARD, de Saint-André-de-Lancise ; avant de se remarier avec Etienne TEISSIER du Cros (Saint-Germain-de-Calberte), elle donne en 1580 tous ses biens à son fils Jacques.

- il est le père de :

- Jean qui suit en VIII ba,

- Jacques qui suivra en VIII bb,

- Pierre (1582)

- Antoine,

- Gabrièle, mariée à Simon des SALHENS, des Salhens, près de Saint-Jean-du-Gard

VIII ba – Jean LARGUIER dit le Verdier (+<1612)

- il habite dans la paroisse de Saint-Privat-de-Vallongue à Marvelhac (1603),

- époux de Jeanne SERRIERE (?PERRIERE) d'où :

- Pierre, dit Verdier, habitant Belveze, marié en 1646 à Espérance SOULIER, fille de Jean et Marguerite DELEUZE de Saint-Privat (20). Père de Jeanne, fille unique citée en 1666

- Jacques (+<1656),

- Marguerite, à qui son oncle Antoine LARGUIER baile de Grizac fait un légat dans son testament, mariée à Jean GIBERT.

VIII bb – Jacques LARGUIER (+>1635)

- il habite à Chatusse ou à Puechbozon,

- lieutenant de bayle en la comté du Roure,

- époux en 1587 de Marie DELEUZE, fille de Firmin et Antonye CONSTANT, des Faïsses de Saint-Privat-de-Vallongue, nièce de Jehan CONSTANT docteur en médecine de Génolhac qui la dote de 100 livres ; par ailleurs on lui constitue 400 livres, quatre robes garnies de drap de couleur « comme sera avisé par deux prochains des futurs mariés » et quatre linceuls en toile de maison (21).

- ils ont eu :

- Jean, lieutenant du bayle au mandement du Roure (1666).

- Jeanne, donataire des biens de ses parents et de son frère, mariée dès 1623 avec Jacques TEISSIER et mère de Marie TEISSIER, habitant Chatusse, femme d'André BEYS.

- Antonye, épouse de Pierre CORBIER de Tinhac, près du Collet-de-Dèze, qui donne quittance de 1350 livres pour la dot d'Antonye en 1635.

VII c – Gilles LARGUIER (+1615/1621)

- lieutenant de baille en la baronnie de Grisac et du Roure,

- il habite à Bluech,

- époux en 1594, d'Anne BALDY, fille de Jehan et Claudine TEISSIER du Castanet de Dèze (22),

- Anne se remarie en 1622 avec Jean BLANC, sieur de la Romigère (23).

- ils n'ont eu qu'un fils Pierre décédé jeune sans postérité.

- en 1651, Claude PERIER possède les biens de Gilles.

2 – Au Mazel

Une maison du hameau de Soleyrols, sur les hauteurs du Collet-de-Dèze. Cinq générations de LARGUIER ont vécu en ce lieu avant que le nom disparaisse de la paroisse pendant plusieurs siècles.

II – Guillaume LARGUIER (+ ca 1448)

- ménager au Mazel, sur les biens qui furent de Guillaume du MAZEL,
- en 1440, il reconnaît des biens à Pons RICHARD,
- la chronologie et ce qui suit incitent fortement à penser qu'il est le fils de Guillaume du niveau I de Chatusse, venu au Mazel vers 1420.
- il est le père de :
 - Guillaume qui suit en III a,
 - et probablement Jacques qui suivra en III b.

III a – Guillaume LARGUIER

- ménager au Mazel, en 1440 et 1445, il reconnaît avec son père tenir tout le campmas du Mazel du seigneur de Sauveplane.
- avec Jacques, son frère supposé, il s'occupe de la tutelle de ses cousins FELGEROLLES de Bellecoste.
- il teste en 1457, marié à Guillemette, avec dix enfants (24)
 - Pierre, institué héritier universel : il semble renoncer à l'héritage et habite à Saint-Christol-les-Alès, marié avec Isabel TIRON, fille de Jehan, du Mazel.
 - Guillaume qui suit,
 - Antoine,
 - Jehan,
 - Jacques, sartre au Mazel ; en 1486, il fait une donation à son cousin Jacques LARGUIER, aussi tailleur d'habits, fils de Jehan, de Chatusse.
 - Vincent,
 - Hérémine, épouse de Laurent COMBES,
 - Antoinette, Marguerite et Agnès. (Marguerite pourrait être celle qui a épousé Antoine MANICHARD, mère de Maurice MANICHARD qui teste en 1534, veuve de feu Guillaume DELEUZE d'Elzet, elle a des fils veufs à cette date).

IV a – Guillaume LARGUIER

- il habite au Mazel,
- officier de la cour ordinaire de magnifique et puissant baron Thibaut de BUDOS,
- en 1467, il est accusé d'avoir défloré et gravidé Catherine GARNIER, fille de Pierre du Castanet, à qui il doit payer 20 livres.
- en 1468, il reconnaît tenir le campmas du Mazel et diverses terres de Grimoard JOURDAN, seigneur de Sauveplane.

V a – Guillaume LARGUIER (+>1516)

- ménager au Mazel, indubitablement fils du précédent,
- époux d'Antoinette SALLES,
- il est le père de :
 - Claude, donataire des biens à l'occasion de son mariage en 1504 avec Etienne GIRARD du Vialaponsonenc, fils de feu Jean, accompagné de Jacques prêtre et Jean GIRARD ses frères .Etienne sera tenu d'habiter avec ses beaux-parents et d'investir dans leurs biens tout ce qu'il possède, faisant un seul pain, un seul vin et de même pour les autres aliments à manger et à boire (25).

III b – Jacques LARGUIER (+1442/64)

- ménager à Laubaret de Saint-Maurice-de-Ventalon (1434).
- cotuteur de ses cousins FELGEROLLES de Bellecoste, il ne peut-être qu'un frère ou tout au plus un cousin germain de Guillaume LARGUIER vu en II a.
- il est le père de :
 - Jacques qui suit,
 - Marie, épouse dès 1464 de Guillaume VIRGILE, du Mas-herm de Saint-Frézal-de-Ventalon.

IV b – Jacques LARGUIER

- ménager à Laubaret,
- en 1464, il paye la dot de sa sœur Marie,
- il ne peut être que le père de :
 - Durant qui achète une terre à Bellecoste en 1473 et la revend en 1475.

3 – Au Bluech

hameau de Saint-Privat-de-Vallongue, sur les bords du Gardon.

VI – Antoine LARGUIER

- il est manifestement un fils de Jacques du niveau V de Chatusse,
- ménager au Bluech où il a épousé, dès 1527, Marguerite SOULIER, d'une famille bien établie au Bluech qu'on appelait au 14ème siècle le Soulier ; d'où :
 - Jehan qui suit,
 - Jacques qui achète des cens à son oncle Jacques.

VII – Jehan LARGUIER

- ménager au Bluech, il ne peut être que le fils du précédent,
- rentier en 1551 avec Jacques LARGUIER de Chatusse de la dîme de Saint-André-de-Lancize.

VIII – Antoine LARGUIER (+<1593)

- ménager à Bluech, il semble être le fils du précédent.
- marié à Marguerite PASCAL qui teste en 1595 (26), avec deux enfants :
 - Antoine, désigné héritier universel,
 - Jacques.

IX – Antoine LARGUIER

- ménager à Bluech,
- époux d'Anne CHAPELLE, qui veuve, fait une donation en 1650 à Jacques LARGUIER, sieur de la Fabrègue, ce qui laisse penser qu'elle n'a pas eu de postérité.

X – Jean LARGUIER (+ 1696/1719)

- n'étant apparemment pas un fils du précédent, il ne peut en être qu'un neveu, resté sur les biens du grand-père Antoine.
- ménager à Bluech, il a aussi du bien à la Cabanelle, autre hameau de la paroisse.
- époux d'Eléonor PERIER dont il a au moins :
 - Jean qui suit,
 - David, au refuge en 1720,
 - Marie, épouse en 1737 de Jean BOUDET, travailleur de terre natif du Mazel de Mor (Saint-Julien-d'Arpaon) et habitant Saint-Privat-de-Vallongue (27).
 - Jeanne (°1690), filleule de Pierre LARGUIER de la Cabanelle (son oncle supposé), morte dès 1737 sans postérité .

XI – Jean LARGUIER (+>1761)

- ménager à Bluech,
- époux en 1720 de Marguerite NOUVEL,
- il teste en 1761 (28), citant trois enfants :
 - Jean qui suit,
 - Jeanne (°1723), filleule de David LARGUIER de Marvelhac ; mariée en 1752 à Jean VIERNE de Bluech (29),
 - Marie (°1726), mariée dès 1761.

XII – Jean LARGUIER (+<1761)

- habite à Bluech avec ses parents,
- en 1752, fiancé avec Suzanne BENOIT, fille de Jacques et Marie NICOLAS de Valmale de Saint-André-de-Lancise (30).
- marié en 1753 avec Marguerite SALLES, fille de Jacques et Jeanne LACOMBE, du Fesquet (Saint-Frézal-de-Ventalon), dotée de 298 livres (31) ; d'où :
 - Jean, ménager à Bluech, époux en 1778 de Marguerite PIC, fille de Jean et Marie ROUVERAN du Couderc de Saint-Hilaire-de-Lavit (32).

4 – A la Cabanelle et Marvelhac

La Cabanelle est une maison à 150 mètres de Marvelhac, dans la paroisse de Saint-Privat-de-Vallongue.

X – Pierre LARGUIER (+<1677)

- ménager à la Cabanelle,
- on peut estimer sa naissance vers 1620, ce qui en ferait un petit-fils d'Antoine, du niveau VIII du Bluech.
- d'Anne CHABROL ° ca 1617 >1687, sœur d'Etienne de Grizac il a eu :
 - Pierre qui suit,
 - Jacques, ° ca 1644, cardeur, donataire de sa mère (1682) ; le 25-3-1682 (3^E3614) Jacques et son beau-frère Pierre CHABROL passent un acte avec Jean CHABROL de Grizac, habitant Rabiès. Jacques est marié à Suzanne PARADIS ° ca 1649 d'où . Ils vivent au Rouve avec Anne CHABROL veuve en 1687, âgée de 70 ans Jacques LARGUIER a 43 ans, Suzanne Paradis 38 ans
 - Jean 10 ans
 - Jean 6 ans
 - Louise 3 ans ° le 28-01-1684, baptisée le 13-2 dont le parrain Jean PARADIS de St Frézal de Ventalon et la marraine Louise LARGUIER
 - Louise (° ca 1647), épouse en 1677 de Pierre CHABROL, fils de feu Isac et Jeanne JOUANEN, cardeur de Saint-Privat, dotée de 195 livres par ses frères (33).

XI – Pierre LARGUIER (+1700/19)

- ménager à la Cabanelle, recensé NC en 1697,
- parrain en 1690 de Jeanne LARGUIER, fille de Jean et Eléonore PERIER,
- il teste en 1694, craignant pour ses jours après avoir été battu par Antoine VERDELHAN de Marvelhac (34).
- de son mariage avec Suzanne NOGUIER sont nés :
 - David qui suit en XII a,
 - François qui suivra en XII b,
 - Pierre (°1681),
 - Jean (1694),
 - Jeanne épouse en 1700 d'Antoine MARTIN du Rouve, habitant Saint-André-de-Lancise (35),
 - Marie (1694).

XII a – David LARGUIER (+1745/50)

- ménager à la Cabanelle de Marvelhac, fils aîné, l'héritier universel,
- marié en 1699 à Lucrèce PUCHERAL, fille d'Antoine et Jeanne VERDELHAN de la Brousse près de Fraissinet-de-Lozère (36).
- il teste en 1724 avec six enfants (37) :
 - François qui suit en XIII aa,
 - Jean, qui suivra en XIII ab,
 - Antoine, travailleur de terre, époux d'Anne MARTEL, fille de Jacques et Anne FAGES de Salson, à Saint-Frézal-de-Ventalon (38) ; d'où Jeanne (°1746).
 - Jean-Pierre, époux en 1745 à Suzanne CHABROL, fille de Jacques et Jeanne BLANC de Grizac (39), travailleur de terre à la journée à la Rivière de St-Privat, d'où Jeanne (°1749). Il convole à nouveau en 1754 avec Marie VIERNE, fille de Pierre et Suzanne alias Marie BLACHERE du Bluech (40).
 - Jeanne, mariée dès 1724 à André CLEMENS de Frutgères,
 - Marguerite, femme de Jean CORRIGER de Sobrelargues, dotée de 550 livres en 1726 (41).

XIII aa – François LARGUIER

- ménager à la Cabanelle,
- émancipé en 1723,
- ses fiançailles en 1735 avec Jeanne JEAN-BERNON des Courdelles (Saint-Hilaire-de-Lavit) sont annulées l'année suivante (42),
- époux d'Anne PANTEL, native de Frutgères d'où :
 - Louis, marié en 1779 avec Jeanne GAUCH, fille de Pierre et Françoise COUDERC, de la paroisse (43),
 - François, travailleur journalier, marié en 1765 à sa cousine germaine Louise LARGUIER de Puechbozon (44),
 - Jean époux en 1771 de Suzanne BONNET, fille de François et Jeanne PAULET de la Rivière de Saint-Privat (45), d'où Jeanne (°1776).

XIII ab – Jean LARGUIER (+>1768)

- bourgeois à Puechbozon (à un kilomètre de la Cabanelle),

- époux en 1726 de Marie BOISSIER, fille d'Etienne et Laurence CORRIGER (46),
- on leur connaît six enfants :
 - Jean qui suit,
 - David, époux en 1765 de Marie PAULET, fille de Jean et Marie DELEUZE de Puechforan (Saint-Privat-de-Vallongue) (47), d'où Marie (°1765), Jean (°1767),
 - Louis (°1749),
 - Jeanne mariée en 1750 à Antoine VIDAL de Bluech (48),
 - Louise, mariée en 1765 à son cousin germain François LARGUIER de la Cabanelle,
 - Suzanne, épouse en 1768 de François PRIVAT, travailleur de terre de Pratvisol (49).

XIV ab – Jean LARGUIER (+>1786)

- ménager à Puechbozon,
- époux en 1758 d'Elisabeth PONSARD, fille de Jacques et Marie ROUVIERE, du Crespin, de Saint-Frézal-de-Ventalon (50), elle teste en 1776 avec six enfants (51),
 - Jean ménager à Puechbozon, marié en 1786 à Jeanne PIE-REDON, fille de Pierre Simon Maximilien et Françoise NICOLAS, de Soulages, dotée de 3000 livres, un cabinet fermant à clef en noyer et châtaigner, une badine et une bague en or valant 22 livres (52).
 - Louis,
 - François (°1768),
 - Marie, épouse en 1786 d'Etienne LAUZE de la Mandarie (Saint-Hilaire-de-Lavit) (53),
 - Elisabeth (°1765),
 - Suzanne.

XII b – François LARGUIER (+<1723)

- ménager à la Cabanelle de Marvelhac,
- époux en 1692, de Jeanne TEISSIER, fille de Jean et Jeanne SOLEYRET du Masmin (54). Jeanne teste, veuve, en 1723 (55),
 - François qui suit,
 - Jeanne (°1692, +<1723), sans postérité,
 - Suzanne l'épouse en 1719 de Jean GARDES, de la Rivière de Saint-Privat, dotée de 100 livres, deux brebis, trois cannes de cadis et des châtaignes (56),
 - Louise, mariée en 1731 à Jacques BLACHERE du Granier (57),
 - en 1697, il donne quittance à son frère David de 100 livres qu'on lui a constituées à son mariage (58).

XIII b – François LARGUIER

- ménager à la Cabanelle, héritier,
- époux en 1726 de Jeanne JANIN, fille de Pierre et Espérance QUET, habitant de Saint-Privat (59)
- d'où entre autres :
 - Jean, travailleur de terre à la Cabanelle, marié en 1757 à Marguerite ROUX, fille de Jacques et Jeanne PHILIP (60)
 - Jean-Pierre, époux en 1768 de Suzanne GOUT du Bouquier dans la paroisse (61),
 - en 1737, il se remarie avec Anne PANTEL de Frutgères .

5 – Au Fossat

Une maison de la Canonge, dans la paroisse de Saint-Hilaire-de-Lavit, sur la rive droite du Gardon.

II – Bernard LARGUIER alias du Fossat

- la plupart des LARGUIER actuels de la Vallée longue et alentours de retrouve dans sa descendance.
- il ne peut être, comme on l'a vu plus haut, qu'un fils cadet de Guillaume, de Chatusse. Il se fixe au Fossat sur les biens de son épouse Aygline, manifestement héritière de Pierre du FOSSAT, comme l'indique une reconnaissance féodale à l'évêque de Mende par Antoine LARGUIER en 1524. Lui-même et sa descendance seront souvent désignés par le nom de la maison d'origine « LE FOSSAT » et ses premiers habitants pareillement nommés « du FOSSAT »(en latin : de FOSSATO), permettant ainsi de distinguer nettement cette lignée

cadette. Ce rappel des origines se montrera très utile pour raccorder des rameaux à cette lignée. D'autres exemples célèbres de l'usage d'un tel surnom rappelant l'arrivée d'un gendre dans une maison sont fournis par les HUC alias MAZELET et les DONZEL alias CHABRIER où les surnoms ont perduré jusques aux temps modernes.

- ménager au Fossat,
- en 1439, il reconnaît des biens à l'abbé de Cendras,
- son épouse Aigline teste en 1435 (62).
- il est le père de :
 - Pierre qui suit,
 - Catherine, mariée à Bertrand FRAISSE, marchand de Montpellier,
 - et vraisemblablement Jehan, cité parmi les onze principaux habitants en 1439

III – Pierre LARGUIER

- ménager au Fossat (1444, 1457), un des onze principaux habitants en 1439,
- héritier universel de sa mère,
- il est le père de :
 - Pierre qui suit,
 - et vraisemblablement d'Antoine, ménager au Fossat (1463-1468),
 - et aussi de Laurent, souche de la lignée des Croses hauts de Cassagnas.

IV – Pierre LARGUIER

- en 1464, il paye la dot de Marguerite LARGUIER, sa sœur ou sa nièce, épouse de Jehan GAUCELME.

V – Antoine LARGUIER (+1536)

- la chronologie le situe comme un fils ou un petit-fils du précédent,
- ménager au Fossat,
- en 1513, il reconnaît des biens à l'abbaye de Cendras (63),
- on lui connaît comme enfants légitimes :
 - Jehan qui suit,
 - Pierre, souche de la lignée des Ombres,
 - Antoine, marié à Françoise DELEUZE, fille de Jehan de Chantagrel,
 - Antoinette, épouse en 1513, de Martin des OMBRES de Salveplane, près de Saint-Martin-de-Boubaux (64),
 - Antonye, peut-être la même que la précédente, mariée en 1533, à Jehan de VIELCASTANET, de Droubies près de Saint-Etienne-Vallée-française (65),
 - Jacqueline,
 - et un fils illégitime :
 - Claude, souche de la lignée de Soustelle.

VI – Jehan LARGUIER (+1532)

- ménager au Fossat,
- il est le père de :
 - Jehan qui suit,
 - Antoine prêtre (1532) ; il teste en 1558 au profit de ses neveux.

VII – Jehan LARGUIER (+1558)

- ménager au Fossat, possessionné au Valentin,
- époux de Marguerite SALLES,
- on leur connaît neuf enfants :
 - Guillaume qui suit en VIII a,
 - Jacques qui suivra en VIII b,
 - Antoine plus vieux qui suivra en VIII c,
 - André (+1583), il est le père de Jehanne mariée en 1583 à Pierre ALCAYS de Malegrate près de Saint-André-de-Lancise (66), dotée de 250 livres, 2 robes de drap de pays, une couverture de laine, deux linçons et trois brebis,
 - Antoine plus jeune (1558),
 - Pierre, marié à Valmale (Saint-André-de-Lancise) quand il donne quittance d'une partie de ses droits à son frère Jacques (67), en 1598, il est serrurier aux Faïsses.
 - Marguerite, mariée à Pons PAGES de Pomairols (Saint-

Martin-de-Boubaux), qui donne quittance de sa dot en 1584 à Guillaume (68),

- Antonye, épouse de Jacques DELEUZE de l'Elze (Saint-Hilaire-de-Lavit), d'où Anne (+1584) et Jacqueline mariée en 1582 à François SALLES ; en secondes noces, Antonye convole avec Maurice PHILIP des Léchettes (Saint-Cécile-d'Andorge), d'où trois filles et Vincent PHILIP, marié en 1597 à Suzanne CESSENAT. Elle teste en 1578 et 1584 (69).

- Jehan, marié en 1566 à Jehanne PASCAL, fille de Jehan et veuve de Pierre GUIN de la Roche (Saint-Privat-de-Vallongue) où il se fixe, apportant 200 livres (70) ; il est cité au compoix de 1593.

VIII a – Guillaume LARGUIER (+1609/23)

- ménager au Fossat, héritier du père, il apparaît au compoix de 1598 pour vingt pièces de terre.
- en 1576, il paye la dot de sa sœur Marguerite.
- consul en 1586, conseiller en 1588,
- consul clavaire en 1594, auquel succède son fils Pierre en 1595,
- époux d'Agnès TEISSIER, fille héritière d'Antoine et Jehanne SABATIER de Vieljouves (Saint-André-de-Lancise) ; elle était veuve de Jehan CHAUZAL dont elle a eu un fils Jehan.
- Agnès teste en 1586 avec quatre enfants encore jeunes (71)
 - Pierre qui suit,
 - Jacques,
 - Claude, fiancée en 1588 à Isaac ANDRE, le mariage étant prévu cinq années plus tard « que sera d'âge pour épouser » (72). Par la suite, elle sera mariée à Jehan ALCAIS, puis en 1608 à Guillaume GIBERT du Vialaponsonnenc (73),
 - Anne.

IX a – Pierre LARGUIER (+1627/30)

- serrurier puis ménager au Fossat,
- nommé consul en 1595, il cède aussitôt cette charge à son oncle Jacques.
- époux de Jehanne VERDIER (? ou VEDRINES),
- on leur connaît quatre enfants :
 - Jacques qui suit,
 - Tiphène, épouse en 1640 d'Etienne TEISSIER, tailleur d'habits de Grosserovière, près de Saint-Michel-de-Dèze (74) et mère de Jeanne et Anne,
 - Marguerite, épouse de Pierre MARTIN de la Jauberne.
 - Claude (+1661).

X a – Jacques LARGUIER (+1661/71)

- ménager au Fossat, héritier,
- époux en 1631 de Gabrielle CHARBONNEL, fille du capitaine Jacques et de Gabrielle RICHARD d'Anduze (75). Gabrielle était alors orpheline et vivait chez son oncle le baron de Bonrepaux, au Richard, d'où :

- Jean qui suit en XI aa,
- Paul qui suivra en XI ab,
- David (1656),
- Jacques marié dès 1652 avec Anne DELEUZE,
- Tiphène épouse d'Antoine CAMPREDONET, tailleur d'habits natif de Thonas ; elle teste en 1671 sans enfants. En 1699, elle désigne son neveu Pierre comme héritier universel et lui remet la moitié de ses biens à l'occasion de son mariage en 1700.

XI aa – Jean LARGUIER (+1692)

- peigneur de laine au Fossat,
- époux en 1666 de Jeanne HOURS, fille d'Antoine et Marie QUET de la Canonge (76), d'où :
 - Antoine qui suit,
 - Pierre (*1674), probablement celui qui est recensé NC en 1697 à la Canonge avec son épouse Jeanne PONGY,
 - David (*1677),
 - Antonye (1671),

XII aa – Antoine LARGUIER (+1732)

- ménager à Comberone (Saint-Hilaire-de-Lavit) ou au Fossat, à la Canonge,

- époux en 1692 de Jacquette BONAFOUS, fille de François et Marie FELGEROLLES des Abrits de Saint-Frézal-de-Ventalon (77),
 - d'où :
 - Jean qui suit,
 - Jacques (1697),
 - Antoine (1697),
 - Marie épouse en 1732, d'Antoine MARTIN de Castagnols, dotée de 300 livres par son frère Jean,
 - Françoise, mariée en 1737 à Jean BASTIDE, fils de feu Jean et Suzanne DELEUZE de Soulage (78).

XIII aa – Jean LARGUIER (+<1770)

- ménager à Comberoune ou Girard, près de la Canonge,
 - peigneur de laine (1768),
 - époux en 1733 de Marie RAYDON, fille de Jacques et Jacquette BASTIDE de Malleblachière près de Soulaiges (Saint-Privat-de-Vallongue), dotée de 300 livres (79),
 - il teste en 1752, sans enfant légitime (80) en faveur de sa sœur Marie.
 - de ses amours illégitimes avec Marguerite GARDES, il a eu :
 - Jean Pierre, fiancé en août 1768 à Louise FAYON de la Canonge, puis en décembre à Françoise RAYDON, fille de Jacques et Suzanne GUIBAL, de l'Elzière de Maleblachère (81), d'où Jean baptisé par le pasteur Gabriad en 1770.

XI ab – Paul LARGUIER

- ménager au Fossat,
 - peut-être l'époux de Jeanne THERON,
 - il est le père de :
 - Pierre qui suit,
 - Jean habitant à la Felgeyresse (Saint-Michel-de-Dèze) en 1723, époux de Marie GIBERT, et père de Jean-Antoine, cardeur, marié en 1735 à Anne LAVAL, fille de Pierre et Jeanne JULIAN de Brasques (82) ; d'où Marie (°1737) baptisée le 1-12-1737 par le pasteur Combes, Jean et Jean-Jacques. Anne LAVAL teste en 1736. Dans la même maison on trouve plus tard, en 1744, Jean Antoine époux de Marie CANONGE, fille de Pierre et Marie CHARLES (le 26-1-1744 au désert à Vialas) d'où Anne (°1753), Marie (°1756), Jeanne (°1758), Daniel (°1751), Pierre et Jean son héritier habitant au Bosquier de Saint-Michel-de-Dèze lorsqu'il épouse en 1773 Suzanne PIC, fille de Jean et Jeanne SIRVEN du Verdier (83). Sa descendance a vécu à Saint-Chistol.
 - Jeanne (1697),
 - Tiphène, mariée en 1693 à Pierre PEYRAUBE du Mazel de Saint-Hilaire-de-Lavit (84),

XII ab – Pierre LARGUIER (>1740)

- ménager au Fossat, héritier universel avec une dette de 1410 livres envers son beau-père,
 - il hérite aussi de sa tante Tiphène.
 - époux en 1700 de Marie ESPANHAC, fille de Pierre et Marie BRES de l'Elzière de Saint-Hilaire, dotée de 100 livres de cabal qu'elle a rièr elle, 1050 livres par son père, 120 livres par sa mère, 2 brebis, 2 ruches, une chèvre et 4 lindeuls (85) ; d'où :
 - Etienne qui suit,
 - Marie, épouse en 1722 de Jean BILANGES des Ayres (86).
 - Louise,
 - Jeanne,
 - il a eu aussi un fils naturel avec Isabeau :
 - Jacques, marié en 1723 à Suzanne PINET (87)

XIII ab – Etienne LARGUIER (+<1777)

- ménager au Fossat,
 - époux en 1740 de Marguerite ROUVEIROL de Prévenchères (88), d'où :
 - Jean, travailleur de terre, fiancé en 1775 à Jeanne SALLES de Soulaiges (89) et marié en 1781 à Madeleine VEDRINES de la Potenche (90)
 - Pierre,
 - en 1759, il se remarie avec Marguerite FABRE.

VIII b – Jacques LARGUIER (+<1617)

- serrurier au Fossat, héritier de sa mère et de son oncle Antoine, il apparaît au compoix de 1598 comme propriétaire de 12 pièces de terre. Héritier aussi de son frère André, c'est lui qui dote sa nièce Jeanne en 1583.
 - syndic en 1595 à la place de son neveu Pierre,
 - époux d'Anne BASTIDE,
 - Jehan (1596),
 - Marie (1596),
 - Marguerite épouse en 1630 de Pierre MARTIN de la Jauberne de Saint-Hilaire-de-Lavit (91),
 - Jacques qui suit,
 - Jeanne, mariée en 1609 à Jean GIBERNE du Rédarès, dotée de 160 livres (92),
 - Pierre époux en 1620 de Catherine DELEUZE, fille de Georges et Marie TEISSIER des Croses de Cassagnas (93).

IX b – Jacques LARGUIER (+<1657)

- ménager au Fossat,
 - époux en 1616 d'Anne DELEUZE, fille d'Antoine et Catherine NICOLAS de Saint-Michel-de-Dèze (94), d'où :
 - Noël qui suit,

X b – Noël LARGUIER (+<1671)

- ménager au Fossat,
 - époux en premières nocces, en 1653, de Jeanne BLACHERE, fille de Pierre et Anne CORBIER du Granier (Saint-Frézal-de-Ventalon), (95) d'où :
 - Jeanne, elle décède le 9-4-1684 à la Canonge, mariée en 1671 à Jacques PONGE menuisier, du Soleyret de Saint-Hilaire-de-Lavit (96).
 - en secondes nocces, il épouse Marie CORTES, fille de Pierre de Soteyrannes près de Vialas (97).

VII c – Antoine LARGUIER (+1584/1600)

- ménager à Dèze près du Collet où il a épousé en 1574, Gaye FAVEDE, veuve de Jehan ROUZIER et héritière de ses parents Martin FAVEDE et Antonye MARENGAUD (98) ; d'où :
 - Jean qui suit,
 - Guillaume, cardeur (+<1646), auquel Catherine GAUTHIER donne une fille Marie, épouse en 1645 d'Antoine VAISSIERE (99),
 - Léon qui teste sans postérité en 1608 et décède peu après,
 - Isabelle, mariée en 1600 à Jean COSTE de Saint-Privat-de-Rivière (100),
 - autre Jean.

VIII c – Jean LARGUIER (+1615)

- boulanger au Collet-de-Dèze
 - époux de Marie SOULIER, fille de Louis et Antonye PARIS de Saint-Privat-de-Vallongue,
 - il teste en 1615 et Marie passe un contrat de mariage 6 mois plus tard avec Simon AUGIER aussi boulanger (101),
 - il a eu trois filles :
 - Marie, épouse en 1630 de Pierre ARNAL de Castagnols (102), fils de Jacques et Marie CORTES,
 - Antoinette, mariée en 1635 à Jacques CAMPROUX d'Uzès (103),
 - Françoise épouse en 1635 de Pierre PRADIER de Nîmes (104).

6 – Aux Croses hauts de Cassagnas

Une nuée de LARGUIER est sortie des Crozes hauts avec des ramifications un peu partout aux alentours : les Crozes bas, la Rouvière, le Pradal, le Magistavol, le Masaldam, le Tourrou..., d'une richesse et complexité telles que votre serviteur a renoncé à les structurer.

IV – Laurent LARGUIER

- il est le plus ancien connu en ce lieu où il vivait en 1465.
 - après lui on trouve :

- Antoine qui suit en V a,
- et Laurent qui suivra en V b,
- le surnom de son petit-fils indique indubitablement qu'il est de la lignée du Fossat.

V a – Antoine LARGUIER (+<1514)

- ménager aux Croses hauts,
- la chronologie en fait le père de :
 - Jehan qui suit,
 - Etienne, marié à Marguerite HOURS, veuve de Guillaume FELGEROLLES de Cassagnas (105), d'où André époux de Catherine FELGEROLLES et Claudine mariée à Gabriel NICOLAS,
 - Pierre père de Marguerite qui épouse de Pierre SAYS du Bougezet ; en 1534 elle donne ses biens à son fils.
 - Guillaume qui cotise en 1529 pour la rançon des fils du roi, et l'oncle de Marguerite, fille de Pierre

VI a – Jehan LARGUIER dit Fossat (+<1569)

- ménager aux Croses hauts, son surnom indique bien l'origine de cette lignée, peut-être pour la distinguer de celle de Chatusse, à une dizaine de kilomètres de là.
- Ses deux femmes lui ont donné sept enfants :
 - il épouse en 1514 Florence de SALENCON, native de Sainte-Enimie (106), d'où :
 - Aulrias qui suit,
 - Guillaume vivant à Sainte-Enimie en 1569,
 - Catherine, mariée en 1555 à Antoine TEISSIER de Curières près de Cassagnas (107)
 - Claudine, épouse en 1532 de Claude FELGEROLLES de Cassagnas (108) et plus tard de Pierre MAURIN,
 - et peut-être aussi :
 - André, vivant aux Croses hauts, marié à Bérengère FOULC, en 1558 quand son fils Pierre, chapelier à Génolhac, épouse Jehanne RAOULX, fille de Jehan, cordonnier de cette ville (109) ; il est aussi le père de Claude marié à Françoise ANDRE.
 - Jehan, époux de Catherine TEISSIER, vivant aux Croses-hauts et père de Pierre, marié en 1554 à Cécile FORT, fille de Pierre et Françoise CAVALIER de Saint-Julien-d'Arpaon.
 - de sa seconde femme Gabrielle ATGIER, il a eu :
 - Julien qui a vécu au Masaldan avec une descendance : Jehan marié à Ester FORCOAL, puis Pierre, puis André.

VII a – Aulrias (Elzias, Ozias) LARGUIER

- héritier, ménager aux Croses hauts,
- de son épouse, Françoise MAURIN, il a eu :
 - Jehan dit Fossat, marié en 1579 avec Anne de VEYRAS, fille d'André et petite fille d'Antoine RICHARD de Richard, dotée de 650 livres, quatre robes, un quintal de plumes et deux couvertes (110) ; il est alors donataire de la moitié des biens dont il reconnaît une partie en 1598 au seigneur de Montmoirac, d'où Suzanne épouse de Pierre MAURIN et Françoise . Ses biens ont été mis en distribution générale.
 - Jacques, époux en 1593 de Marie FLORIT, fille de Charles et Suzanne TURC de Cassagnas (111)
 - Florette, mariée en 1572 à Etienne VARELHES du Pradal, près de Cassagnas (112),
 - Marie épouse de Jehan METGE de la Roche de Saint-André-de-Lancise.

V b – Laurent LARGUIER (+<1530)

- ménager aux Croses hauts,
- il est le père de :
 - Jacques,
 - André,
 - Pierre, chapelier aux Croses hauts, père de Jehan, marié dès 1531, à Ferminé VIDAL,
 - Claude dont le fils Jehan est sous la tutelle de ses trois oncles en 1530,
 - Gabrielle, mariée en 1528 à Guillaume PEYRONENCHE de Brasques (113),
 - Laurent est remarié en 1528 avec Marguerite RAUZIER, veuve d'Antoine PEYRONENCHE de Brasques.

7 – A Sambuget

hameau de la paroisse de Saint-Andéol-de-Clerguemort, au fond de la vallée du Dourdon, où ce patronyme est vivant durant tout le 20^{ème} siècle.

V – Etienne LARGUIER

- ménager dès 1487 à Sambuget où il a épousé Ferminé AMAT, fille héritière de Pierre et de Marguerite GIRALD.
- son origine est à rechercher dans la lignée du mas du Fossat, deux de ses fils ayant été parfois surnommés FOSSAT.
- en 1497, il reconnaît des biens au seigneur de Verfeuil.
- on lui connaît trois fils :
 - Antoine qui suit,
 - Etienne dit Fossat, marié en 1525 à Antoinette FOSSAT, fille de feu Jehan et Jehanne FELGEROLLES de la Vernède (Sainte-Cécile-d'Andorge) et donataire de la moitié des biens de ses parents à l'occasion de son mariage (114) ; en 1523, il reconnaît 15 pièces de terre au baron de Verfeuil. Jehanne FELGEROLLES est remariée avec Jacques DELEUZE et se réserve l'usufruit des biens donnés assumant les charges du mariage. Etienne apportant 100 livres.
 - Jacques (+<1537 ; il habite à Sambuget, époux de Guillemette MALPLACH, succédant à sa grand-mère Marguerite ; en 1506, il reconnaît des terres à l'abbé de Cendras, qui furent de Jehan CRESPIN. Il est le père d'Antoine, son héritier qui dote en 1537, sa sœur Jehanne, mariée à Pierre BENOIT, tisserand, natif de la Greivol de Vialas et habitant à l'Herm (115).

VI – Antoine LARGUIER alias FOSSAT

- ménager à Sambuget, héritier de ses parents,
- en 1523, il vend des châtaignes et en 1529, il cotise pour la rançon des fils du roi,
- on lui connaît :
 - Pierre qui suit en VII a
 - Jehan qui suivra en VII b,
 - Jacques, souche de la lignée de Lézinière et du Puech, couturier à Sambuget en 1574,
 - Antoine, souche de la lignée de Trémuejols,

VII a – Pierre LARGUIER (+1603/1617)

- serrurier à Chamborigaud avant son mariage puis à Sambuget.
- époux de Françoise ELZIERE, fille d'Antoine et Suzanne GIRARD, sa voisine, héritière de quelques biens.
- en 1595, il reconnaît au sieur des Faïsses des biens de Guillaume ELZIERE (1473) et Jehan ELZIERE (1405), comme le feront ses fils et petit-fils.
- on lui connaît six enfants :
 - Pierre qui suit,
 - Maurice, serrurier à Sambuget (1615), puis menuisier au péage de Sainte-Cécile-d'Andorge, marié à Jeanne BENOIT, fille de Catherine VIGNES des Ponchets, dès 1625 ; d'où au moins cinq enfants : Pierre, cardeur à Alès, marié en 1666 à Jeanne GUILHENT, fille de Pierre et Marie DOMMERGUE de Robiac (116), André, Françoise, l'aînée épouse de Jacques PUECH de la Chalserre, Marguerite, épouse dès 1643, de Jean CAYROCHE, natif de Pierrefiche en Gévaudan (il se fixe à Chalserre) et Catherine.
 - Marguerite, épouse en 1614 d'Etienne GIBERT, de la Bastide de Saint-Michel-de-Dèze qui donne quittance de la dot de Marguerite en 1617 (117),
 - Isabelle, femme en 1617 d'André DELEUZE, natif du Mazel de Saint-Hilaire-de-Lavit, boulanger au moulin d'Euzière, puis aux Tribes (Saint-Michel-de-Dèze) ; dotée de 110 livres et robes habituelles, elle cède ses droits à son frère Pierre contre 30 livres (118).
 - Anne, mariée à Jean RESCOL (RELHOT) de Valoussière, de Ste-Cécile d'Andorge, dès 1627. Il donne quittance de l'entier paiement de la dot de Anne en 1629.(118a)
 - Jeanne, épouse en 1594 de Jacques PASCAL, chapelier de Maleblachère, dotée de 140 francs, deux robes, une couverture et six linceuls (119).

VIII a – Pierre LARGUIER (>1629)

- serrurier à Sambuget,
 - en 1615, il remet le livre de compoix de la paroisse à Jean DELEUZE,
 - en 1617 et 1619, il paye la dot de ses sœurs,
 - consul en 1628,
 - en 1605, il reconnaît au seigneur des Faïsses, les biens qui lui viennent des ELZIERE,
 - époux en 1602 de Françoise CHAPON, fille de Jean et Claude BRISSONNET, du Mas Soubeyran de Saint-Michel-de-Dèze (120).
 - en 1603, il donne quittance à son beau-frère Jean CHAPON, de 180 livres, une couverture de laine pesant 23 livres, deux robes, dix-sept brebis et deux agneaux, en déduction de la dot de Françoise.
 - Françoise teste en 1655 (121) ; ils ont eu :
 - Pierre qui suit,
 - Paul, serrurier à Sambuget en 1654 ; il n'est pas cité dans le testament de son père en 1629 (122),
 - Jeanne, mariée dès 1655 à Louis BONIJOL, cadissier de Figeirolles près de Vialas,
 - Marguerite, femme d'Antoine SOULIER, chapelier de Sambuget, en 1649 (123) ; probablement l'épouse en 1675 de Jacques CESSENAT, chapelier de Vialas (124).

IX a – Pierre LARGUIER

- serrurier à Sambuget, héritier universel entre autres de maisons et terres à Lezinier,
 - en 1657 et 1670, il reconnaît au seigneur des Faïsses, comme ses prédécesseurs, les biens venant des ELZIERE.
 - consul de la paroisse en 1661, 1664, 1673, 1676, bien qu'il n'ait pas abjuré la foi de CALVIN.
 - il teste en 1677 (125).
 - en 1648, il épouse Jeanne BLACHERE, fille unique d'Antoine et Catherine MEJAN du Cros de Saint-Frézal-de-Ventalon (126), d'où :
 - Antoine qui suit,
 - Marguerite, mariée à Jean VIELJOUVE du Granier de Saint-Frézal-de-Ventalon (127) ; elle teste sans postérité en 1713.
 - Françoise, épouse en 1673 de Louis GARNIER, de Chammorel, près du Collet-de-Dèze (128),
 - Catherine, mariée en 1680 à Jean CHAPON, passementier de Ligmarrès, dotée de 800 livres, un habit de sarge, six cannes de cadis de maison, un coffre, six linceuls et six serviettes (129) ; elle teste en 1694 sans postérité (130).

X a – Antoine LARGUIER (+1705/06)

- ménager à Sambuget où il est recensé NC en 1697,
 - lieutenant du régent en la baronnie de Verfeuil (1680),
 - consul (1682),
 - époux en 1680 de Marie FELGEROLLES, fille de Maurice et Suzanne DURANT du Chambonnet de Saint-Frézal-de-Ventalon (131),
 - il teste en 1705, léguant 300 livres à ses filles, et décède peu après (132) ; sa veuve finit ses jours à Lézinier.
 - ses enfants lui ont donné une belle descendance :
 - Jean qui suit,

- Pierre, héritier de sa tante Marguerite ; il reconnaît en 1719 au seigneur d'Elgeyrenc les biens de ses prédécesseurs, reconnus au sieur des Faïsses ; bourgeois comme le montre l'estimation des dégâts qu'il a subis pendant la guerre des Cévennes : six métairies détruites (à Sambuget, Maleblachère, la Destourbe, deux à Lézinier, et une à Tourtoulon près de Saint-Frézal) et plus de 80 articles perdus (meubles, vêtements, ustensiles, provisions...), le tout valant 3100 livres. Il a été une des rares victimes demandant réparation des destructions ordonnées par le roi et on ne sait s'il a obtenu gain de cause. Son épouse Suzanne BASTIDE lui a donné un fils Antoine déjà mort lorsqu'il teste en 1719, (133), léguant 500 livres à ses sœurs.

- Antoine (+>1738),
 - Marguerite, mariée en 1708 à Antoine DELEUZE de la Viale, près du Collet-de-Dèze (134),
 - Suzanne femme de Simon MALLET des Pérelles, près de Saint-Frézal-de-Ventalon, en 1717 (135),
 - Marie, épouse en 1722 de Jacques SALLES du Mas Soubeyran de Saint-Michel-de-Dèze (136),
 - Françoise, mariée à Jean NICOLAS de l'Herm, en 1729 (137).

XI a – Jean LARGUIER (°1684, +<1743)

- baptisé le 28-1-1684 au temple de Vialas,
 - bourgeois, expert, maître chapelier à Saint-Michel-de-Dèze où il a épousé en 1711 Jeanne PLAN, fille de Pierre et Jacqueline FRAN-CEZON (138),
 - héritier de son frère Pierre, il règle en 1719, les droits de leur frère Antoine de Lézinier en lui remettant une métairie estimée à 990 livres.
 - on lui connaît deux fils :
 - Pierre, époux en 1732 de Marie LABAUME, fille de Jean et Antoinette VERDELHAN, de Sarreméjane, près de Saint-Privat-de-Vallongue (139), d'où Marie, épouse en 1753, de Paul CAPDUR du Soulier de Soustelle (140), Jean-Pierre, Louis (°1753),
 - Jean (°1717), en 1747, il donne quittance de ses droits, soit 1000 livres à son frère Pierre.

VII b – Jehan LARGUIER

- ménager à Sambuget, fils héritier d'Antoine,
 - en 1582, il paye des droits à son frère Jacques marié à Lézinier,
 - en 1595, il reconnaît au sieur des Faïsses, des terres de Pierre AMAT comme l'avait fait Etienne en 1497. Par la suite, ses biens seront reconnus par Louise BONNET en 1665.
 - en 1583, il règle 50 livres de légitime à son frère Antoine vivant à Trémuejols.
 - époux d'Agnès BARBUT, d'où :
 - Anne, héritière, mariée en 1580 à Jacques SOULIER, cordonnier de Pénens qui promet d'apporter 600 livres ; elle finit ses jours mariée avec Thibaut BALMES,
 - Marie épouse de Jehan CHAPON de l'Herm,
 - Marguerite mariée à Jacques ANDRE. (à suivre)

(1) c.m. le 24-10-1427, Me GUIN
 (2) c.m. le 17-1-1434 v.s., Me GUIN
 (3) c.m. le 21-1-1528 v.s., Me COMTE
 (4) c.m. le 27-5-1567, Me PAULET
 (5) le 5-5-1580, Me BAUZON
 (6) le 26-5-1612, Me DU THERON
 (7) c.m. le 8-2-1627, Me BONNET,
 (8) c.m. le 29-4-1664, Me FAVEDE
 (9) c.m. le 12-4-1678, Me VERDELHAN
 (10) c.m. le 20-12-1661, Me CHABRIER
 (11) le 14-2-1701, Me PERIER
 (12) le 29-7-1710, Me PRIVAT
 (13) c.m. le 12-1-1693, Me LEYRIS
 (14) le 24-11-1722, à l'église de Saint-Privat
 c.m. le 13-3-1724, Me PIN
 (15) c.m. le 7-1-1769, Me FILHON

(16) c.m. le 7-1-1756, Me PIN
 le 6-4-1756 au Désert
 (17) c.m. le 14-8-1781, Me PIN
 (18) c.m. le 17-5-1790, Me PIN
 (19) le 18-9-1747, Me PIN
 (20) c.m. le 26-8-1646, Me PRIVAT
 (21) c.m. le 4-3-1587, Me BAUZON
 (22) c.m. le 24-9-1594, Me PRIVAT
 (23) c.m. le 15-1-1622, Me PRIVAT
 (24) le 9-2-1457 n.s., Me GINHOUS
 (25) c.m. le 7-8-1504, Me DAUTUN
 (26) le 14-5-1595, Me BAUZON
 (27) c.m. le 1-5-1737, Me PIN
 (28) le 8-12-1761, Me PIN
 (29) c.m. le 6-3-1652, Me PIN
 (30) c.m. le 10-8-1752, Me PIN

(31) c.m. le 24-3-1753, Me PIN
le 24-7-1753, pasteur RIEUSSET
(32) c.m. le 15-2-1778, Me PIN
(33) c.m. le 28-9-1677, Me MAZOYER
le 26-10-1677 au temple de Saint-Privat-de-Vallongue
(34) le 6-4-1694, Me FOLCHER
(35) c.m. le 22-2-1700, Me VERDELHAN
(36) c.m. le 13-10-1699, Me VERDELHAN
(37) le 6-6-1724, Me PIN
(38) c.m. le 29-3-1744, Me PIN
(39) c.m. le 20-2-1745, Me PIN
(40) le 15-7-1754, pasteur TEISSIER
(41) c.m. le 29-2-1726, Me PIN
(42) c.m. le 17-2-1735, Me PIN
(43) c.m. le 6-3-1779, Me PIN
(44) c.m. le 11-3-1765, Me PIN
le 2-4-1765, pasteur ROCHE
(45) c.m. le 10-9-1771, Me PIN
(46) c.m. le 29-2-1726, Me PIN
(47) c.m. le 11-3-1765, Me PIN
le 2-4-1765, pasteur Roche
(48) c.m. le 3-10-1750, Me PIN
(49) c.m. le 2-3-1768, Me PIN
(50) c.m. le 31-1-1758, Me PIN
(51) le 9-2-1776, Me PIN
(52) c.m. le 6-4-1786, Me PIN
(53) c.m. le 18-5-1786, Me PIN
(54) c.m. le 3-12-1692, Me VERDELHAN
(55) le 29-3-1723, Me PIN
(56) c.m. le 26-1-1719, Me PELLET
(57) c.m. le 2-11-1728, Me PIN
le 20-3-1731, pasteur Combes
(58) le 29-5-1697, Me FOLCHER
(59) c.m. le 4-7-1726, Me PIN
(60) c.m. le 2-2-1757, Me PIN
(61) le 4-4-1768, pasteur ROCHE
(62) le 22-12-1435, Me GUIN
(63) le 28-7-1513, Me DAUTUN
(64) c.m. le 16-1-1512 v.s. Me DE LA PIERRE
(65) c.m. le 26-8-1533, Me DELAPIERRE
(66) c.m. le 19-2-1583, Me BAUZON
(67) le 2-2-1587, Me BAUZON
(68) le 22-1-1584, Me BAUZON
(69) les 7-10-1578 et 20-3-1584, Me POITEVIN
(70) c.m. le 20-2-1566, Me BOSCHET
(71) le 3-1-1586, Me BAUZON
(72) c.m. le 1-6-1588, Me BAUZON
(73) c.m. le 5-9-1608, Me BONNET
(74) c.m. le 8-5-1640, Me Du THERON
(75) c.m. le 13-2-1631, Me BONNET
(76) c.m. le 12-7-1666, Me BAUZON
(77) c.m. le 14-1-1692, Me VERDELHAN
mariage 1-2-17
(78) c.m. le 12-2-1737, Me PIN
(79) c.m. le 12-11-1733, Me PIN
le 1-2-1734 à l'église de Saint-Hilaire-de-Lavit
(80) le 28-8-1752, Me PIN
(81) c.m. les 27-8-1768 et 13-12-1768, Me PIN
(82) c.m. le 22-9-1735, Me DUCAMP
(83) c.m. le 13-2-1773, Me ARBOUSSET

(84) c.m. le 24-1-1693, Me VERDELHAN
(85) c.m. le 16-2-1700, Me PASCAL
(86) c.m. le 22-12-1722, Me PASCAL
(87) c.m. le 23-9-1723, Me PIN
(88) c.m. le 23-2-1740, Me PELLET
(89) c.m. le 20-7-1775, Me PIN
(90) c.m. le 25-7-1781, Me PIN
(91) c.m. le 24-8-1630, Me BONNET
(92) c.m. le 1-12-1609, Me BONNET
(93) c.m. le 28-2-1620, Me BONNET
(94) c.m. le 10-12-1616, Me BONNET
(95) c.m. le 11-3-1653, Me PONGE
(96) c.m. le 28-8-1671, Me PONGE
(97) c.m. le 8-5-1657, Me PONGE
(98) c.m. le 21-4-1574, Me CORBIER
(99) c.m. le 22-9-1645, Me GIRARD
(100) c.m. le 16-3-1600, Me PRIVAT
(101) le 13-5-1615, Me GIBERT
(102) c.m. le 26-12-1630, Me GIBERT
(103) c.m. le 13-4-1635, Me GIBERT
(104) c.m. le 15-3-1635, Me GIBERT
(105) c.m. le 11-2-1532 n.s., Me DELORT
(106) c.m. le 20-7-1514, Me COMTE
(107) c.m. le 13-10-1555, Me PRIVAT
(108) c.m. le 11-2-1532 n.s., Me DELORT
(109) c.m. le 13-5-1558, Me LAURENT
(110) c.m. le 6-7-1579, Me DELORT
(111) c.m. le 25-12-1593, Me DELORT
(112) c.m. le 16-3-1572, Me Le ROUX
(113) cm le 26-9-1528, Me DELAPIERRE
Sur Les PEYRONENCHE voir R. VIERNE familles Cévenoles 3
(114) c.m. le 2-2-1525 n.s., Me DAUTUN
(115) c.m. le 9-2-1537 n.s., Me DELEUZE
(116) c.m. le 2-5-1666, Me MAURIN
(117) c.m. le 20-11-1614, Me GIBERT
q.d. le 20-4-1617, Me BONNET
(118) c.m. le 6-9-1617, Me GIBERT
(119) c.m. le 25-2-1594, Me BAUZON
(120) c.m. le 23-5-1602, Me BONNET
(121) le 28-5-1655, Me PLANTIER
(122) le 12-6-1629, Me PRIVAT
(123) c.m. le 17-8-1649, Me PLANTIER
(124) le 14-6-1675, temple de Vialas
(125) le 14-6-1677, Me BONDURANT
(126) c.m. le 3-4-1648, Me PONGE
(127) c.m. le 4-11-1670, Me PONGE
(128) c.m. le 27-10-1673, Me MATHIEU
(129) c.m. le 6-6-1681, Me MATHIEU
(130) le 12-5-1694, Me DAUDE
(131) c.m. le 14-6-1680, Me VERDELHAN
(132) le 18-5-1705, Me PERRIER
(133) le 16-9-1719, Me PERIER
(134) le 20-2-1708, église du Collet
(135) c.m. le 8-2-1717, Me PERIER
(136) c.m. le 14-4-1722, Me PIN
(137) c.m. le 11-10-1729, Me GARNIER
(138) le 3-9-1711, église de Saint-Michel-de-Dèze
(139) c.m. le 21-10-1732, Me PIN
(140) le 18-1-1753, pasteur RIEUSSET

**Les Rencontres Généalogiques de Mauguio auront lieu les
Samedi 24 et Dimanche 25 Mars 2007. ,**

nous espérons que vous viendrez nombreux assister à cette très agréable manifestation et peut-être vous pourrez nous aider à tenir le stand de l'ACGC , aimablement invitée à y participer.

Les questions et réponses
doivent parvenir à la rédaction **au plus tard**
pour le prochain bulletin (n° 75)
le 4 février 2007

Par internet sur le site <http://site.acgc.free.fr>
en cas d'indisponibilité du site
aimefrancois.duigou@wanadoo.fr ou j.chapelier@tiscali.fr
Par la Poste chez Jean-Luc Chapelier 36, rue du Temple
34570 PIGNAN

Suite des réponses

LABAUME x Marie SOULIER

10/11 – Cézar TEISSIER, sieur des Plantiers et Lucretse BONNET de la Romigière (Saint -Privat-de-Vallongue)--18/19 - Jean SOULIER maître menuisier à la Blachère et de Marguerite DELEUZE QD 4-2-1623.Verdlan 3614--20/21 Pierre Seigneur de Vernede TEISSIER SPV, 48 x 10-05-1616 Lucretse de BELCASTEL —22/23- Jacques BONNET Mandarie-SHL, 48 x 15-04-1599 Privat Marthe PAULET ° L'Euze SHL--36/37 – Louis SOULIER x Antoinette PARIS (Citée en 1637 et 1651 3e 3545 Ponge)-- familles cévenoles 1, les TEISSIER et les VERDELHAN, par notre regretté Raymond VIERNE
Cécile CLEMENT

74/3 - PUECHEGUT x MALAVAL

Ascendance 1- Jean PUECHEGUT x Suzanne MALAVAL fa d'Etienne et Catherine LARGUIER du Malhautier (Les Balmes) cm du 04-01-1714 3E7999 Not CASTANET de SEVF —2- Pierre PUECHEGUT de Cadoëne (SGC)cm du 04/09/1673 3E3761 Not PELLET de SGC
3- Jeanne CANONGE
4/5- Claude PUECHEGUT du Castanet de Blannaves (30) x Jeanne PIC—6/7- Jacques CANONGE cardeur à laine de Cadoëne Rec. de dot du 25-10-1651 3E3755 Not DUCROS de SGC qui mentionne la date du cm le 28-12-1645 Not DELORT - Marguerite HUC 14/15- Jacques HUC de La Liquiérulle (SGC)cm du 16-03-1608 3E1249 Not DELORT x - Judith REBOUL —28/29- Jean HUC de La Liquiérulle x 29- Jeanne RAUZIER —30/31- François REBOUL marchand de SGC Marion GALDIN
Estelle BLANC

74/8 - SEMELY x BARRE

C'est une demie réponse. Jeanne BARRE est très probablement fa de Isaac et Magdeleine MOURGUES (Madon). lors de la naissance de Pierre SEMELY le 31-12-1683 la M. est Madon MOURGUES . Lors de la naissance de Pierre VALZ fs de Dournin et Marie BARRE , encore une fois M. Madon MOURGUES qui est l'épouse de Isaac BARRE.
Le mariage de Jean SEMELY et Jeanne BARRE est indiqué le 23-01-1682 et pour témoin nous trouvons Dournin VALZ. Jean SEMELY est bien de Lédignan.
Daniel BRUNETON

74/14 - MARTIN x ROUX

D'après les relevés d'Huguette Jac et Reine Duigou la réponse est: Jean-André MARTIN fs de Pierre et Françoise GUIN cm du 30-09-1711 chez Pascal avec Marie ROUX fa de Jean et Françoise GUIN (tous de Champlong de Lozère)
Daniel BRUNETON

74/15 - MANIFACIER x ANDRE

Victoire ANDRÉ est vraisemblablement née le 17-6- 1827 à la Volte, commune de Cubiè-

res. Son père est Jean ANDRÉ Cultivateur, et sa mère Victoire Hélène FERRAND. Ceci est à rapprocher de l'étude du dénombrement de la commune de Concoules, dans la quelle Victoire ANDRÉ a 69 ans en 1896, et 63 ans en 1891. Le Mariage Louis MANIFACIER Victoire ANDRÉ a lieu à Cubières le 12 janvier 1855 (réf: 4 E 053 art 11 page 75 et suivantes).

Alain MONTAGUT

74/16 - MANIFACIER x SOUCHON

Marie SOUCHON née à Montpezat en 1840 - domestique à St Denis, fille de Jacques ° ca 1803 et Marie BRUN ° ca 1805 demeurent Montpezat— << la nommée Marie SOUCHON dans le certificat délivré par le maire de St Ambroix est bien la même personne désignée sous le nom de Rose SUCHON dans son extrait de naissance >> mère d'un enfant naturel né à St Denis ° 5-10-1864 et + St Denis le 1-8-1865 prénommée Marie Mélanie ; Marie SOUCHON x à St Denis le 20-10-1867 Castillon Jean Cyprien °1840 Potelières veuf de Marie Rose TARDIEU+ 9.12.1864 St Ambroix
Sylvie BONHOMME TUECH

74/16 - MANIFACIER x SOUCHON

Le Mariage de Louis Alexis MANIFACIER avec Rose Victoire SOUCHON est célébré le 29 décembre 1883 à Pontails. Lui est fils de Louis et de Victoire ANDRÉ, elle de Frédéric et de feue Rose Victoire COLOMB du lieu de Ralouze, commune de Malons, mais demeurant au Bouchet de Pontails. Je n'ai pas le cm.

Alain MONTAGUT

74/30 - LAVAL x THERON

rech également cm et asc de ce couple. Je peux toutefois vous communiquer les renseignements suivants : —Jean LAVAL x Marguerite THEROND le 28-09-1707 (RP SMB) enfants : Hannibal—Anne ° 25-05-1710 x Pierre COMBES—Jean ° le 31-05-1712 x Marie CORBIER le 01-02-1739 Charles ° le 08-05-1717 x Marie PELLET (fa d'Annibal et + Marie NOGARET) le 21-12-1746 Reg Prot EDT 194 GG 5 Vialas Antoine x Anne BERMOND le 3-10-1753 Jean (fils cadet) x Suzanne VIERNE le 10-04-1746 Reg Prot EDT 194 GG 5 Vialas Françoise x Antoine PIERREDON le 21-11-1748—D'autres renseignements concernant la descendance de certains de ces couples,notamment Charles x Marie PELLET (mes ancêtres) me contacter
Christine LAFONT-VALERY

74/51 - PIC x LARGUIER

cm le 10-04-1682 Not PRIVAT (3E 4629 AD 48)d'André PIC ménager ° en 1650 à Ste Croix Vallée Française et + André PIC a deux soeurs, Jeanne et Suzanne. Jeanne LARGUIER a un frère nommé André, et une soeur nommée Suzanne. Dot de Jeanne: 50 livres. Dot d'André: les biens donnés lors du M de Jeanne PIC sa soeur avec André DELEUZE.
Estelle BLANC

74/56 - VERDIER x GABRIAC

1 Pierre VERDIER (° 1585 Travers-Castagnols (48)) 2/3-Pierre Sieur du Travers Écuyer VERDIER (°ca 1560 Tremueges-Castagnols (48) x 29-6-1581 Poitevin Ne-2e1 -74 (30))x Anne de GABRIAC de CADOINE (° ca 1561 St-Etienne-Vallée-Franc. (48)) - 4 Jehan VERDIER (° ca 1530 Tremuejols-Castagnols (48)) - 6/7 - Claude Sgr de Cadoine de GABRIAC de CADOINE (° ca 1531 SEVF)x Hélène d'AULGERAN ST ETIENNE (° ca 1535 SEVF) -8 Jehan VERDIER (° ca 1508 Trémuejols-Castagnols) - 12/13 Jehan Sgr de Gabriac de GABRIAC de CADOINE (° ca 1490 Gabriac (48))
Reine DUIGOU

74/78 - RAUZIER x CHAPELLE

1- Marguerite de RAUZIER (°ca 1643 La Vernede-Bedouesc (48)) - 2/3- Jacques RAUZIER (°ca 1610 La Coste-SGC (48))x Jeanne CHAPELLE (° 1615 La Vernède-Bédoues)) - 4/5- Jehan RAUZIER ° ca 1580 x Claude DUMAS ° ca 1585 - 6/7 - Jacques CHAPELLE ° ca 1588 Masmejan-SMV -12/13 François Sgr de Rieumal CHAPELLE ° 1535 Masmejan-SMV x 11 jan 1557 cm Bricconnet -2e 23 78) Bourguine d'AUTUN °ca 1540 Champclaux-SCA (30) T 20/10/1567 Poitevin - 24/25- Etienne CHAPELLE °ca 1510 Masméjan x Marguerite BONNET ° ca 1513 --26/27- Jean d'AUTUN °ca 1520 Champclaux-SCA (30) x 14 juil 1538 x Bonne de MONTGROS °ca 1520 - 52/53- Antoine d'AUTUN ° ca 1483 Champclaux-SCA (30) Notaire x Bourguine GREGOIRE ° 1485 Ispagnac - 54/55 -Astorg Sgr St Benoit de MONTGROS ° ca 1495 x Antonie de MONTVALLAT ° ca 1488 St Benezet T 7-3-1541 ,17-12-1555-- 104 -Jehan Sgr Champclaux d'AUTUN (° 1461 Champclaux-SCA (30)) Notaire
106/107 - Antoine Sgr Lambrandes, Ispagnac GREGOIRE (° 1449 Ispagnac x 1470) Isabelle MONTBEL °ca 1452-- 108 - Robert Cosgr St Benezet de MONTGROS (°ca 1450)-- 110/111- Guillaume de MONTVALLAT °ca 1456 x Alix ou Helips ROLLAN de VALLON ° 1455 Château Gorges Truyère
Cécile CLEMENT

74/103 - DIET x FAGES

1—Denis DIET ° 1642 La Vidallerie (48)) 2/3—Andre DIET ° ca 1612 Limone-Castanet-Cdd (48) T 27-9-1649 Gibert) 37-9-1664 3e 23-113 x Jeanne FAGES ° ca 1618 .. —4/5 Simon DIET ° ca 1582 Castanet-Cdd (48) x Anne VIDAL ° ca 1589 Abrix-SFV (48) — 8/9 - Claude DIET ° ca 1550 St Julien du Tournel ? (48)) x 9 Antoinette MASE ° ca 1553 Castanet-CDD (48) T 29-8-1586 Bauzon 3e3578) —10/ 11 Pierre VIDAL ° ca 1555 x 31-07-1587 Me Bauzon Ne x Antonye PONGE ° ca 1556 Abrix-SFV (48)) —18 Simon MASSE ° ca 1533 Castanet-CDD
Reine DUIGOU

74/104 - SIRVAIN x PIC

Sur le recensement des affaires étrangères de 1703, il est indiqué que Pierre SIRVEN et

son épouse Cibille PIC ses enfants Jacques, Espérance, Anne, Louise, Françoise et Pierre sont camisards ; Antoine leur fs a déserté et est également avec les attroupés.

Pierre SIRVEN fs d'Antoine et d'Anne TURC (x 06/12/1641) ° à SAL La Combe x PIC Cibille. Ils ont eu au moins 9 enfants : Jeanne ° 1662 x 17-10-1682 Cassagnas David PASCAL — Jacques ° 07-02-1674 x 02-05-1707 Louise DELEUZE—Espérance, Anne x Jean DELEUZE—Françoise ° 1676, Louise ° 21-04-1679 x 22-09-1707 Jacques ROUVERAND de SHL—Pierre ° 06-04-1682, Antoine, Françoise ° 23-02-1684
1 - Pierre SIRVEN x Cibille PIC
2/3- Antoine SIRVEN x Anne TURC
4 Pierre SIRVEN , 6/7 - Jean TURC x Jacqueline HUC tous de SAL
Christine LAFONT-VALERY

74/104 - SIRVAIN x PIC

2 /3 Pierre SIRVEN ° ca 1635 Valmale-SAL T 28-8-1703 Privat 3e4634 Ménager , Combe SAL en 1696 NC en 1696 et 1703 x Cibille PIC ° ca 1640 ..NC en 1696,Phanat en 1703 , Enf Jacques,Pierre, Espérance, Anne, Louise, Fse, Pierre- 4/5 Antoine SIRVEN ° ca 1605 la Combe SAL x 06-12-1641 Delort T 12-12-1656 Ducros—22/23 Jehan HUC ° ca 1560 Licayrolle-SGC x Cecile VAREILLES ° ca 1498.-- 90/91 Guillaume DELEUZE ° ca

1485 Elzet-SMD x Maurice MANICHARD ° ca 1488 Elzet T 3-1-1534 Ns 2e23-65 Cité Enf,Jean,Jacq,Pierre,Est,Anth.Cath.Jane,Mgt e,Jean,Guillaume
voir les HUC par Mr Raymond VIERNE
Reine DUIGOU

74/107 - de MALBOSC x de GABRIAC

1 - Amphelise de GABRIAC ° ca 1515--2/3 - Jehan Sgr de Gabriac de GABRIAC de CADOINE ° ca 1490 Gabriac, 48 x 05-06-1513 Cm Me Bataille, —4/5 -Raymond de GABRIAC de CADOINE ° ca 1450 Gabriac, 48 + 1499/1500 —8/9- Guillaume de CADOINE ° ca 1410 Cadoene-SGC, 48 x Jehanne de MOSTUEJOULS ° ca 1415 .,--10- Pons Bourgeois ALAMAND ° ca 1412 Mende, +-1434 --12 André-II Vicomte de Portes de BUDOS ° ca 1390 Budos, 33 x 10-03-1434 Marcillet -Notaire ou 1433 style non précisé, 30 + 1449 Portes, Chambellan de Charles VII x Cecile de la FARE ° ca 1400 St Pierre de la Tour, 30 --14/15- Tanneguy de JOYEUSE ° ca 1420 Bourges, 18 x 20-06-1448 Blanche de TOURNON ° ca 1425 Tournon, 07 --16/17- Guillaume de CADOINE ° ca 1390 Peyrefort, 48 x Douce de COUDOULOUS ° ca 1390 Nîmes, 30 --18/19 - Gui III, Sgr de MOSTUEJOULS ° ca 1375 + 1448/1452 x19 Jausionde de SAUNHAC ° ca 1370 --20/21- Barthélémy ALA-

MAND ° ca 1372 Mende, 48 x Agnès N ° ca 1374 --24/25- Thibaud de BUDOS ° ca 1335 Portes, 30 x ...-1380 + ...-02-1421 x Marqueze de la MANHANIE ° ca 1360 Montferrier, 34 --26/27 - Guillaume de la FARE ° ca 1385 St André de Valborgne, 30 x 20-09-1402 A un fils Guillaume x Almueis de MONTCLAR ° ca 1382 Crouzas-Chamborigaud, 30 --28/29- Louis II de JOYEUSE ° ca 1395 x 29-03-1419 Bourges-18, T 25-3-1441, Baron, vicomte de Joyeuse x Jeanne LOUVET ° ca 1398 (Fille d'honneur de Marie d'Anjou x Charles 7, soeur de Marie x Dunois) —30/31 Guillaume de TOURNON ° ca 1398 x 13-03-1423 x Antoinette de la ROUE ° ca 1406 les GABRIAC par Raymond VIERNE, familles cévenoles 3, Histoire des BUDOS par Jean Bernard ELZIERE
Reine DUIGOU

**N'oubliez pas votre
Cotisation
11 euros
à envoyer à
Jacques GEMINARD
Lot les Tamaris
6 rue des Lauriers roses
30740 le Cailar**

Paléographie (première partie)

Le 4^e may mil six cent quarante deux fait baptiser
Antoine Roujone. Fille a Antoine Roujone sa mere Louise
nourigade parrain Pierre Roujone sa marraine Jeanne Roujone
usquit le 27^e avril ay foy de ce me suis signe
V. Roul & cure

Le 4^e may mil six cent quarante deux fait baptiser
Jean negre fil a Jean negre sa mere Marguerite
parrain Jean miral sa marraine Anne laudier & ceneve
nasqui le 20^e avril ay foy de ce me suis signe
V. Roul & cure

Le xi^e may mil six cent quarante deux fait baptiser
Laurette balie sa mere Jeanne negre parrain
ay foy de ce me suis signe
V. Roul & cure

Cyber-généalogie
Vers un Arbre généalogique mondial

çInternet apporte incontestablement une aide aux généalogistes, mais risque très rapidement de les intoxiquer. En effet, en l'absence de sources et de vérifications, la moindre erreur se reproduit très rapidement, et il est difficile de la corriger auprès de généalogistes « copilleurs » (ou « gènescopieurs »), de plus en plus nombreux, et dont on ne connaît même pas le nom.

Le site Généanet propose une fonctionnalité intéressante dans GENEWEB, celle permettant à un généalogiste tiers de corriger les données d'autrui. Mais ce tiers aura-t-il la patience de corriger ou d'informer tous les généalogistes concernés par une erreur ? Certainement pas !

Alors que beaucoup parlent de partage en restant dans leur coin avec leur petit logiciel, il serait peut-être temps de disposer d'un véritable outil de partage : un Arbre généalogique mondial ! Et aujourd'hui, Internet permettrait ce partage ! Chaque individu ayant existé sur terre ne serait recensé qu'une seule fois. Les généalogistes pourraient compléter les informations en postant des sources, des photos, des corrections... mais en collaborant avec plein d'autres internautes. A la moindre correction sur un individu, toutes les généalogistes en descendant seraient prévenues par mail. Les éditions d'arbres, de fiches familiales, de cousinages, seraient également possibles, avec la référence des sources et de tous les internautes ayant participé aux recherches, et bien sûr le rapatriement d'une sélection de données en local sur son PC. Avantage : gain de temps appréciable pour tous, inutile de chercher sur des quantités de sites ou de refouiller dans les archives, de s'interroger sur la validité de telle ou telle donnée, car aujourd'hui, que de temps et de ressources perdues si on accumule toutes les recherches individuelles. Avec un Arbre généalogique mondial, la fiabilité serait renforcée, ou en tout cas, une correction serait connue de tous, car centralisée. Un même niveau d'information pour tous ! Des données que chacun pioche ou complète à un seul endroit. On se sentirait un peu plus tous frères. Chacun contribuerait à un projet d'envergure planétaire, y apportant sa petite pierre. Plus de concurrence, d'ingratitude, de ségrégation...

Utopique ? Pas tant que cela. Les données et certaines fonctionnalités existent déjà plus ou moins. Pour les données, il faudrait réconcilier :

Les généalogies déposées sur Généanet et d'autres sites tels que celui des Mormons.

- Les relevés de registres effectués par les particuliers et associations, pour s'assurer de la validité des sources.

- Les documents numérisés par des dépôts d'archives pour des liens.

- Les biographies rédigées par les généalogistes, les historiens locaux ou nationaux.

- Les bases de données diverses (et souvent payantes).

Techniquement, il faudrait :

1) Un minimum de sécurité informatique (sauvegardes des

données, habilitations, anti-virus), et d'importantes ressources (rapidité de traitement, espaces disques suffisants, fiabilité des connexions réseau). Les serveurs pourraient être régionaux, avec des liens entre eux en raison des migrations de population au cours des siècles, mais ce serait transparent pour l'internaute.

2) Une gestion des données par groupe de travail, auquel s'inscrirait l'internaute pour être prévenu de toute modification. Le groupe gérerait plus particulièrement un territoire, un type de sources...

3) Constituer un squelette de filiations, où aucun doublon n'apparaîtrait. Ce travail énorme et initial ne peut être entièrement automatisé et demanderait la participation des internautes, qui pourraient être regroupés par commune ou région au sein de leur groupe de travail.

4) Améliorer les logiciels au niveau de la gestion des événements et des sources. Au moins deux événements concernent un individu : sa naissance et sa mort. Ensuite, entre les deux, il peut y avoir un baptême, une communion, un diplôme, une embauche, un mariage, un divorce, un PACS, un parrainage, un témoignage dans un acte, une acquisition immobilière... bref tout ce qui peut être datable. Ces événements sont de catégories différentes, mais devraient être gérés de manière homogène. A un événement peut correspondre une ou plusieurs sources. Cette source peut être un texte intégral ou résumé, un enregistrement sonore, une photographie, une vidéo. A une source peut correspondre plusieurs événements concernant un ou plusieurs individus, par exemple, un baptême concerne l'enfant, le père, la mère, le parrain, la marraine, un acte de vente concerne l'acquéreur, le vendeur, les cautions, les témoins... La source doit être unique, au même titre que l'individu, le rôle de l'internaute étant principalement d'établir des liens événements entre les deux, liens qui seraient validés par son groupe de travail. Ces notions de sources et événements sont actuellement négligées, tant par les logiciels que par les généalogistes. Un simple témoignage peut faire grandement avancer une généalogie au 16e ou 17e siècle, mais est souvent mal géré aujourd'hui.

5) Améliorer les logiciels au niveau des filiations incertaines.

6) Par la suite, comme le suggérait récemment le président de la FFG, intégrer le code génétique, ce qui serait d'un grand apport pour la science.

Financièrement (mise en oeuvre, gestion, droits d'auteurs...), et surtout au niveau relationnel (particuliers, associations, sociétés privées, historiens, archivistes, collectivités territoriales), c'est une autre histoire. Il faudrait un fédérateur, et surtout que chacun prenne conscience que l'on établit "sa" généalogie non pas pour soi, mais pour les générations à venir, pour la sauvegarde de la Mémoire. Les membres des associations qui dépouillent les registres sont certainement les plus conscients, surtout depuis l'apparition des nouvelles technologies. Alors, dans 20, 50, 100, 200 ans (?), il suffira peut-être de se connecter sur le réseau mondial, et avec un simple clic de souris d'éditer le livre généalogique à offrir pour la naissance de son enfant...

Christian DUIC La Chaloupe, n° 78, avr.-mai-juin 2006

LU POUR VOUS		sitions lors des passages de troupes qu'elles soient régulières ou non,
Des Questions ? Découvrez une nouvelle façon d'obtenir des réponses à toutes vos questions ! Profitez des connaissances, des opinions et des expériences des internautes sur Yahoo! Questions/Réponses http://fr.answers.yahoo.com Ce que l'internaute ou le lecteur trouvera en visitant le site : http://www.blenoir-orain.info -des extraits illustrés de photographies de couleurs de l'ouvrage "Le blé noir" -une page de présentation d'un second ouvrage intitulé "Mes aïeux ...Quelle Aventure ! Accompagné d'un bon de commande du document, actuellement en souscription. Dans ce modeste ouvrage de moins de 200 pages, y a pris place une courte postface mais néanmoins de grande importance pour ce qui concerne ma propre généalogie, puisque je suis en mesure de vous annoncer que je dispose aujourd'hui d'un total de 60 générations réparties sur vingt siècles. Cette postface se termine ainsi : "Au soir de ma vie je me trouve à l'aube d'une nouvelles aventure généalogique" Le Lien des Chercheurs Cévenols n° 147 - octobre/décembre 2006. page 2 - Jean Castan, toujours à la recherche de renseignements sur le diocèse d'Arisitum, compare les sources des XVIII^e et XIX^e siècles - le siège était-il à Alais ou au Vigan ? combien de paroisses comportait-il ? - page 5 - La Saisie de Cantobre ou les foulées de Dourbies au XVII^e siècle, par Jean André : Où l'auteur évoque les mesures prises dans les villages isolés pour souffrir le moins possible des réqui- amies ou non - page 7 "Observations sur la confection de l'huile d'olive" par Jean-Gabriel Pieters : d'après le livre de raison d'un notaire qui fait presser ses olives ; résultats variables et conseils - page 13 - "Du moulin à la pouzarenque, le hériçon et la lanterne" par Pierre-A. Clément : ne pas confondre pouzarenque (machine élévatrice d'eau à godets) et noria (machine élévatrice à augets) ; le hériçon et la lanterne sont les dispositifs qui permettent de transmettre le mouvement à angle droit - page 15 : "David Devèse, un meunier en Cévennes à la fin de l'Ancien régime" par Gérard Caillat : une dynastie de meuniers aux Rousses (Lozère) -page 16 : "La Grande recherche" par André Claveirole : il s'agit d'un catalogue de tous les biens fonciers en Languedoc dressé vers 1550 - pour les Cévennes, ce document a été numérisé et est diffusé par le LCC sur CD - page 17 : "Secret fiscal" par Gérard Caillat : comment les estimateurs de la Grande recherche cryptaient leurs évaluations avant la synthèse finale - page 20 : "Le réveil cévenol, Alès 12/02/1911 - 5/10/1919" par Gabriel Liotard : les divergences d'opinion entre les francs-maçons alésiens amènent la création d'une nouvelle loge affiliée au Grand Orient de France - page 24 : Les nouveautés au centre de documentation et d'archives du Parc national des Cévennes [NDLR : il comporte un fonds d'une grande richesse y compris des documents généalogiques - ouvert lundi et vendredi matin et soir et le mercredi matin - mais il est conseillé de prendre contact au 04 66 61 19 97 - site http://www.cevennes-parcnational.fr - rubrique : Base de données , puis Centre de documentation). Les papes d'Avignon, par Jean Favier, Fayard, 2006. Pour approfondir sur Urbain V, après notre visite aoûtienne sur sa terre natale de Grizac, et élargir à toute la lignée des papes français qui se sont succédés en Avignon au 14^{ème} siècle, avec l'éminent historien grand spécialiste de la période médiévale".		
Le cousinage n'est plus ce qu'il était		
il y avait, deux façons de considérer les degrés de parenté, à savoir le Droit Civil et le Droit Canon; qui est le Droit propre à l'église et qui s'applique aux actes paroissiaux. On sait l'importance que peut avoir cette indication, de parenté puisqu'elle implique automatiquement un bisaïeul/le ou trisaïeul/le commun aux deux époux.. Quelques fois, cette consanguinité peut être double (côté paternel et côté maternel), et cela permet donc de retrouver le ou les ancêtres communs et d'éviter les erreurs que peuvent entraîner les prénoms -et patronymes semblables dans différentes générations. Cela permet aussi d'éclaircir les rébus que posent parfois les générations décalées, on "comprend mieux l'intérêt de suivre cette trace. L'idéal bien sûr est de retrouver la dispense de consanguinité accordée par l'Evêque après présentation de la supplique par les intéressés, et enquête par l'autorité religieuse avec audition de témoins, bien entendu toujours au passé et pour les mariages relevés dans les Registres Paroissiaux. En Droit Canon, on désignait le degré de parenté de chaque personne sans compter la souche commune : — Frère : 1e degré égal ; — Cousins germains : 2e degré égal ; — Cousins issus de germains : 3e degré égal; — Enfants d'issus : 4e degré égal, etc. Quand il y avait inégalité on donnait la position de chacun : — oncle-nièce 1e degré touchant le 2e. Le droit Canon dont la définition lui était particulière, s'appliquait donc aux actes anciens, mais plus récemment était -celui en vigueur entre les années 1917/1983, a connu un changement suffisamment profond pour qu'on en parle : en effet, à compter du 28 novembre 1983, le nouveau Droit Canon accepte la manière retenue par les Codes Civils, dont il est à remarquer qu'ils sont moins rigoureux. — Frères : 2^e degré égal — Cousins germains : 4^e degré égal — Cousins issus de germains : 6e degré égal — Enfants d'issus : 8^e degré égal -Ainsi, pour l'Eglise jadis, l'empêchement de mariage de cousins issus de germains — 6^e degré aujourd'hui — se nommait 3^e degré égal Aujourd'hui, l'empêchement n'atteint plus que les cousins germains, 4^e degré, jadis 2e degré égal. Il y a toujours empêchement entre oncle-nièce — 3^e degré — Jadis 1e degré touchant le 2^e . C'est donc en raison de ces importants changements que l'on peut dire que LE COUSINAGE N'EST PLUS CE QU'IL ETAIT Tout généalogiste doit être au courant de ces différentes façons de compter les degrés de parenté afin d'éviter des erreurs. Ces mentions peuvent permettre, parfois, d'heureuses et inattendues découvertes en ce qui concerne les mariages relevés dans les Registres Paroissiaux. Tiré d'un texte écrit par Monique BURAY (Reine Duigou.)		

LA GUERRE DES CÉVENNES

Echec de négociations à Durfort

Le vendredi 25 juillet (1704), d'Aigaliers arriva à Saint-Hippolyte, accompagné de sa mère. Cette dame craignait-elle pour la vie du baron en ces difficiles circonstances ? C'est possible, car l'entrevue pouvait être orageuse et mal se terminer. Sans doute, voulut-elle partager les dangers de son fils, autre raison qui s'ajoute à cette venue :

« Il vint dans l'esprit à ma mère de venir à cette conférence, et comme il s'agissoit de déterminer les gens à sortir du royaume, je crus qu'elle pourroit faire résoudre les filles de prendre le parti de s'en aller avec elle, comme je tâchois de persuader aux hommes de venir avec moi¹¹. »

D'Aigaliers trouva, en arrivant à Saint-Hippolyte, ou sur le chemin qui y conduisait, une petite escorte camisarde de sept à huit hommes dirigée par Marchand qui commandait alors la cavalerie de Rolland depuis la soumission de Pierre Blanc dit « Saint-Paul ». Marchand laissa d'Aigaliers dans le bourg et repartit. Deux jours passèrent... Le baron se demanda avec angoisse si, décidément, la rencontre aurait lieu. Enfin, le matin du lundi 28 juillet, Marchand revint à Saint-Hippolyte pour annoncer à d'Aigaliers que Rolland était à Durfort avec sa troupe et que c'est là qu'aurait lieu la conférence. Il l'invita à le suivre.

Le baron et sa mère, les sieurs Hermet, du Cayla, Valette et quelques autres personnes de Saint-Hippolyte se mirent aussitôt en route. Pierre Laporte alla au-devant d'eux avec une vingtaine de cavaliers. Il était accompagné de Ravanel, toujours furieux de ces tentatives d'accord, et qui n'aurait pas voulu de cette négociation. Il montrait, ce jour-là, une humeur massacrant et, dès qu'il aperçut l'escorte à la tête de laquelle se trouvait le baron, il se porta en avant et lui ordonna de se retirer. D'Aigaliers, calmement mais fermement, lui fit entendre qu'il ne voulait absolument pas se séparer de sa suite et que, si on obligeait son escorte à le quitter, il s'en irait avec elle. Rolland imposa silence à Ravanel, puis, descendant de son cheval, prononça, sur le chemin, une prière que tous les assistants écoutèrent respectueusement. Ils se rendirent ensuite à Durfort, gros bourg fortifié, et pénétrèrent dans le château.

Les négociateurs durent causer ensemble toute la matinée, puis se mirent à table avec plusieurs chefs camisards. La mère de d'Aigaliers assistait au repas que Ravanel refusa de partager, mangeant à part, comme pour témoigner de son déplaisir.

Le repas terminé, le baron dit à Pierre Laporte, en présence de tous ceux qui étaient dans la salle, que l'affaire en question intéressait tout le monde, il fallait l'exposer et l'examiner devant toute la troupe et la population rassemblées.

« Frère, aurait dit Rolland, parlez ici, les autres tiendront pour fait ce que nous ferons. - Vous savez ce qui est arrivé à Cavalier, aurait répondu d'Aigaliers. Vous l'avez blâmé vous-même de ce qu'il avait traité, sans communiquer à tous les frères. Ainsi, ne faisons pas comme lui ; parlons devant tout le monde pour que personne ne prenne son parti sans le connaître. »

En entendant prononcer le nom de Cavalier, Ravanel bondit de fureur et cria :

« J'adore Dieu ! Cavalier est un traître, mais pour moi je veux servir l'Eternel, quand il y auroit trente mille diables qui voulussent m'en empêcher. »

Rolland fit remarquer à ce furieux que, non seulement, ses propos étaient déplacés, mais qu'ils n'avaient rien à voir avec le sujet de leur discussion :

« Ces discours extravagants, dit d'Aigaliers, ne m'auguroient rien de bon. Cependant on convint que je parleroie à la troupe, parce que ceux qui étoient hors de la maison, le demandoient avec un très grand tumulte. »

Rolland ordonna donc à sa troupe de se rassembler dans un pré derrière le château. Cette troupe s'élevait à environ deux cents hommes, selon l'appréciation du baron : la plupart des camisards

présents parurent jeunes à d'Aigaliers. Ce dernier eut la conviction qu'ils avaient été précisément choisis par Laporte parce qu'ils partageaient ses sentiments et qu'ils seraient tous d'accord avec lui s'ils étaient appelés à prendre une décision.

Le baron, pour mieux dominer la foule, (il y avait dans le pré de quatre à cinq cents personnes) se mit à un balcon avec sa mère, Rolland et quelques autres chefs. De nombreux habitants de Durfort et des environs se pressaient sous les murs du château et c'était à eux, en particulier, que le baron voulait s'adresser, car il était persuadé que ses propositions de paix auraient beaucoup plus d'écho dans la population, en général fatiguée de cette guerre, que chez les rebelles et leurs chefs qui préféraient, pour la plupart, continuer la lutte. Laporte n'ignorait pas non plus cette lassitude du peuple et il craignait, en cas de vote, que les centaines de nouveaux convertis qui se trouvaient là n'obtinsent une forte majorité pour la cessation des hostilités.

D'Aigaliers s'apprêtait à commencer son allocution lorsque, de l'autre côté du pré, un prophète, que le baron qualifia de « prédicant séditieux », demanda la parole. Une partie de la population, qui se disposait à écouter d'Aigaliers, se retourna subitement vers cet orateur inattendu. Au même moment, on se mit à entonner un psaume. Le baron, surpris et impatienté, se tourna vers Rolland et lui dit qu'il y avait un temps pour chanter les louanges de Dieu et un autre pour discuter sur des questions importantes. Il lui avoua qu'on abusait de la Parole du Seigneur pour l'interrompre et l'empêcher de parler et que, si cette manifestation devait se poursuivre, il s'en irait.

Il décida de remettre son allocution à un moment plus propice et allait se retirer lorsqu'un habitant du lieu, nommé Olivier, dit au prédicateur qu'il devait attendre, pour prêcher, que le baron eût achevé sa harangue. Il était en effet déjà tard pour tout ce que l'on avait à dire et d'Aigaliers ne tenait pas à passer la nuit à Durfort. Ravanel, qui avait combiné cet incident dans le but de faire échouer les pourparlers, mit alors la main au sabre et se précipita, comme un fou, sur Olivier et lui porta un grand coup sur le bras en hurlant : « J'adore Dieu ! On veut empêcher d'entendre la Parole de l'Eternel. » Un grand et long tumulte s'ensuivit, les assistants s'invectivaient, les uns pour qu'on laissât d'Aigaliers s'exprimer, les autres pour l'empêcher de parler.

La mère du baron prit peur ; alors, Rolland, pour rétablir le calme, envoya un officier camisard, Charles Raspal, et trois ou quatre hommes sur Ravanel. Ils s'efforcèrent de l'arracher de son cheval, mais, comme ils étaient à pied et qu'il se débattait violemment, il leur échappa. Il fut poursuivi et on le ramena, désarmé, écumant de rage. D'Aigaliers, dans l'impossibilité d'intervenir, contemplait passivement ce désordre. Mais ces divers incidents avaient fait perdre beaucoup de temps et la nuit venait. Finalement, le baron rentra à l'intérieur du château. Rolland parvint cependant à rétablir le calme et d'Aigaliers revint sur le balcon. Il lui fallait, maintenant, dans cette ambiance survoltée, exposer le fameux projet qu'il avait laborieusement élaboré à Versailles. Ce n'était pas facile.

« Alors, dit-il, je fis mon discours pour leur faire connaître, que ne pouvant pas avoir dans le royaume l'exercice libre de notre religion, il falloit sortir pour éviter toutes les horreurs que cause la guerre ; qu'ils donneraient lieu par là, à bien de leurs frères d'aller avec eux dans un pays de liberté, qui sans cela n'en auroient pas la permission, et qu'ils procureroient la délivrance de ceux qui étoient dans les prisons et dans les galères. »

Il entra ensuite dans le détail du projet pour leur montrer les avantages qu'ils pourraient en retirer.

D'Aigaliers réussit à parler pendant près d'une heure sans être interrompu. Quand il eut terminé, Rolland prit la parole et dit, qu'au contraire, il fallait demeurer dans le pays, que lui-même avait offert son corps et sa vie à Dieu et qu'il n'abandonnerait

jamais ses chères Cévennes. Il continua longtemps sur ce ton. Le baron, jugeant son discours « extraordinairement » mauvais, coupa la parole au chef camisard.

« Je répondis à cela qu'il n'étoit plus question de religion, puisque il vouloit combattre pour des montagnes et pour des arbres. Je lui fis connoître le malheur qui arriveroit à leurs frères d'une obstination inutile, et que pour marquer que je croyais bon le parti que je leur proposais, c'est que je le voulois prendre avec eux, avec ma famille ; enfin, qu'il prit bien garde de se laisser séduire au désir de vivre dans l'indépendance ; que peut-être il ne seroit pas à tems de prendre le bon parti s'il différoit.

- Dieu pouvoit, s'il vouloit, répliqua Rolland, lui faire vaincre toute la terre ; qu'il leur avoit fait conquêter ce pays-là, qu'il leur en feroit conquêter bien d'autres !

- Comment conquérir ? interrompit d'Aigaliers ; vous croyez donc avoir conquis un pays parce que vous allez d'une montagne à l'autre et quand un grand nombre de troupes vient et que vous vous en allez, et qu'on brûlera par exemple ce lieu-ci. Votre protection me paraît fort inutile aux habitants d'un pays que vous regardez fausement comme vôtre. »

Les gens de Durfort parurent approuver ce raisonnement du baron qu'ils trouvèrent « convaincant », puisque une grande partie des assistants acclama d'Aigaliers. Mais celui-ci venait de s'aliéner, définitivement, Pierre Laporte en contestant publiquement son autorité.

La nuit était venue. Un nouveau tumulte éclata. Les camisards, furieux d'entendre rabrouer leur chef, commencèrent à protester. Les habitants qui donnaient raison au baron manifestèrent dans un autre sens. Voyant les esprits s'échauffer et craignant une mutinerie, d'Aigaliers reprit la parole pour apaiser l'assemblée et déclara qu'on devait, du moins, lui savoir gré de ses intentions et qu'il n'avait pu faire mieux. Il ajouta qu'il donnerait sa vie « pour leur procurer la liberté de conscience dans leur pays et qu'il priait Dieu qu'il touchât le cœur du Roi pour cela ».

D'Aigaliers dit, dans ses *Mémoires*, que les habitants de Durfort fondaient en larmes en voyant l'obstination des camisards et leur ferme dessein de continuer la lutte. Lorsqu'il eut fini de parler et alors qu'il se retirait, un assistant, dont le nom n'a pas été retenu, remercia le baron au nom de toute l'assemblée pour tous les efforts qu'il avait faits en faveur de la paix. Il l'exhorta à continuer ses démarches, dans l'intérêt de la province et de ses habitants, en lui promettant « les récompenses du Seigneur ».

Cependant, les camisards, excités contre les habitants qui ne les approuvaient pas, exprimaient leur désappointement par des gestes de menace. C'est du moins ce qu'affirma d'Aigaliers qui décida de différer son départ. Il craignait en effet que, pendant la nuit, il lui arrivât quelque fâcheux accident, car ce que les rebelles n'osaient entreprendre contre lui, en présence de la foule, ils pouvaient l'exécuter dans l'ombre un peu plus tard. Aussi, alla-t-il rejoindre sa mère, demeurée dans le château où ils s'installèrent dans une chambre pour y passer le reste de la nuit. Il n'y

avait là qu'un « méchant » lit et quelques chandelles éclairant la pièce.

A l'extérieur, le vacarme continuait. Les chants des psaumes alternaient avec les prédications des prophètes qui donnaient libre cours à leur inspiration. Le baron, sa mère et quelques autres personnes cherchaient en vain le sommeil. Vers minuit, au moment même où ils espéraient pouvoir prendre un peu de repos sur les chaises et les bancs où ils étaient assis, plusieurs camisards firent, tout à coup, irruption dans leur chambre. Un instant, ils crurent leur dernière heure venue : l'un des rebelles, « un grand homme armé d'un fusil et de deux pistolets », vint s'installer près de la dame d'Aigaliers et des cinq ou six femmes qui l'entouraient. A peine ce colosse était-il entré qu'« après quelques mouvements convulsifs, ou qui paraissaient tels, [il] se laissa tomber sur le parquet avec armes et bagages. Il occupa la moitié de la chambre où il resta trois longues heures à faire des contorsions et des mouvements épouvantables ».

On devine le spectacle hallucinant que devait offrir cette scène, avec le relief et les ombres que la lueur des chandelles donnait à ce personnage en transes, « comme s'il avoit esté ravy au ciel où il préjugeoit beaucoup de malheur sur la terre ! ». Il déclara que les négociateurs étaient des hypocrites, des pharisiens, des sadducéens, « et tant d'autres sottises, raconte d'Aigaliers, que je pensois mourir de la contrainte où j'étois d'estre obligé d'écouter patiemment un scélérat à qui j'aurois esté ravi de pouvoir donner mille coups de bâton pour luy imposer silence ». Il avoue, dans ses *Mémoires*, qu'il crut que sa mère allait mourir de frayeur en voyant une telle manifestation. « On jugera facilement, ajoute-t-il, que dès qu'il fut jour nous ne restâmes pas dans un lieu si désagréable. »

A l'aube, d'Aigaliers, sa mère et sa suite se mirent en route pour Saint-Hippolyte-du-Fort. Rolland tint à escorter lui-même le baron et ses compagnons jusqu'à la moitié du parcours, près du pont qui franchit le Crespenou. Mais leur conversation fut des plus réduites. Pierre Laporte et d'Aigaliers se séparèrent « assez froidement ». Assurément, ce chef ne pouvait pardonner à son interlocuteur d'avoir encouragé sa troupe à quitter le royaume et à déposer les armes, et surtout de l'avoir admonesté, publiquement, en lui reprochant son désir d'indépendance. Ces propos l'avaient profondément vexé. De son côté, d'Aigaliers, par l'échec de cette négociation, voyait s'écrouler, à la fois son projet de former un régiment et la promesse qui lui avait été faite d'un brevet de colonel.

Cette entrevue de Durfort ne pouvait être qu'un échec. Rolland, depuis son récent entretien avec Rocayrol, qui avait ranimé ses espérances, n'était nullement disposé à négocier. Ayant décidé de poursuivre le combat, c'est uniquement par correction envers l'actif et dévoué baron, et pour sauver, malgré tout, les convenances aux yeux des populations cévenoles, que Rolland avait accepté cette rencontre après neuf jours d'hésitations.

La Guerre des Cévennes par Henri BOSC (Reine Duigou)

Paléographie (transcription)

Le 4^e may mil six **cens** quarante deux **feut** baptisé
Antonye Roujonne fille à Antoine **Roujon** sa mère Louise
Nourigade parrin Pierre Roujon sa marrine Jeanne Roujone
nasquit le 27^e e avril en foy de ce me suis signé
Vidal curé

Le 4^e may mil six cens quarante deux feut baptisé
Jean Negre filz à Jean Negre sa **mère** Marguerite Prozete
Parrin Jean Miral , sa **merrine** Anne **Laurdiac** de Denars ?
nasquit le 20^e e avril en foy de ce me suis signé
Vidal curé

Le XI^e may mil six cens quarante deux feut baptisé Laurens Balac
De la Chasette filz à Jean Balac, sa mère Jeanne Negre, parrin
Laurens Negre marrine Agnes Fabre nasquit le 2^e e may
En foy de ce me suis signé Vidal curé

Notez les E voir la différence entre cens et mère
surtout le ER de sa merrine Anne Laurdiac,
les C qui ressemblent aux T sans la barre , le C de Lourdiac
les F ressemblent aux S mais le F se différencie par le trait qui sépare
les 2 boucles
Les R ressemblent à un U ou un V barré ROUJON
Les X montent moins haut sur la ligne que le S voir deux et cens

**si un mot vous arrête passez aux suivants , le sens de la phrase
vous donnera certainement le mot manquant ou éventuellement
son sens**

Bien sûr il n'y a pas d'orthographe en Généalogie !

Reine Duigou

Des chouans en Cévennes

On a souvent comparé à la chouannerie vendéenne le soulèvement contre-révolutionnaire, connu sous le nom de *camps de Jalès*, qui agita les Cévennes du Bas-Vivarais de 1790 à 1802. Certes ces deux mouvements ne sont pas de même importance mais ils ont des objectifs communs, la défense de l'église catholique et de la royauté.

En 1789 protestants et catholiques vivent en paix dans la vallée de la Cèze depuis une trentaine d'années. Les uns et les autres accueillent très favorablement la Révolution mais elle ne tarde pas à les diviser. Il y a d'un côté les partisans de l'Ancien Régime et de l'autre les partisans de la Révolution. Les premiers, qui croient le trône et l'église menacés, se recrutent parmi les catholiques tandis que les protestants embrassent avec enthousiasme les idées nouvelles. C'est ainsi que, sans avoir la même cause qu'autrefois, renaît dans nos Cévennes la querelle entre protestants et catholiques. [NB : Beaucoup de catholiques sont partisans de la Révolution dont ils constituent la majorité des membres dans bien des communes]

le 1er camp de Jalès (18 août 1790)

Le 14 juin 1790, une bagarre oppose à Nîmes patriotes et contre-révolutionnaires et fait 300 morts, principalement des catholiques. Les catholiques de notre région veulent répliquer à ce qu'ils décrivent comme une offensive protestante. Sous le prétexte de renouveler le serment de fidélité à la Nation, Louis Bastide de Malbosc, maire de Berrias, invite toutes les municipalités catholiques du Bas-Vivarais, de l'Uzège et d'Alès à une assemblée fédérative, le 18 août 1790, à Jalès, un lieu-dit de la commune de Berrias à un dizaine de kilomètres au dessus de St-Ambroix. Plus de 30 000 catholiques en armes s'y rassemblent aux cris de "Vive la Religion", "Vive la Religion catholique", "Vive le Roi", "Vive la loi". On imagine l'inquiétude des protestants de la région. A Jalès, les esprits s'échauffent rapidement, le ton monte. On parle de marcher sur Nîmes "pour punir les égorgeurs". Mais les organisateurs ne sont pas prêts. Effrayés par l'ampleur prise par le mouvement, ils dissolvent non sans mal ce premier camp et constituent en secret un comité insurrectionnel.

le 2ème camp de Jalès (17 au 23 février 1791)

La Constitution civile du clergé relance la sédition. Le comité insurrectionnel convoque un nouveau rassemblement catholique à Jalès les 20 et 21 février 1791. Près de 30 000 hommes se rassemblent à Jalès avec une cocarde blanche ornée d'une croix rouge en signe de ralliement. Le 20 février, Chastanier de Burac est élu général en chef. Il est décidé de s'emparer de Saint-Ambroix, de désarmer tous les protestants, d'établir un camp sur les bords de la Cèze, d'en surveiller tous les passages et de placer 800 hommes à Barjac. Ce qui est fait aussitôt. Les catholiques de Jalès envahissent la vallée de la Cèze et pillent les maisons protestantes de Saint-Ambroix à Barjac, comme le décrit la Jalésade, un poème en occitan.

Dans un jour tellement [de contre-révolutionnaires] a versé la montagne

*Qu'à Jalès une armée a couvert la campagne
Et que Vallon, Barjac, Saint-Ambroix, Avéjan
Se sont vus d'un coup inondés de brigands.
Les uns ont des fusils, les autres ont des faux,
L'un porte un pistolet, l'autre au bout d'un bâton
Fait voir avec un croc un cruel aiguillon ;
L'un, fier de sa fourche, se croit une tempête ;
L'autre avec sa hache veut couper mille têtes.
[...]*

*Fuyez, bons citoyens, huguenots, catholiques,
Car tous vous êtes compris dans la classe hérétique.
[...]*

*« Nous voulons de votre corps faire quatre quartiers »
Tel était leur projet, surtout contre Germain,
Pasteur de St-Ambroix, homme franc, doux, humain.
La troupe furieuse à sa maison se porte
A grands coups redoublés en fracasse la porte*

*S'élançe, brise tout, soit en bas, soit en haut.
L'on dirait que l'enfer est dans cette maison.
[...]*

*Mais les plus rapineurs de tous les cébets
Sont ceux d'Uzès, toujours vus à la tête,
Et les cébets voisins qui font rafle du reste.
Ô gens de Saint-Ambroix, toi Bastidon d'Uzas,
Et toi Gueydan de Cals, qui mieux que vous autres le sait ?*

*Ainsi vont les bandits de village en village,
En répandant l'alarme et laissant le ravage,
Ainsi le long de la Cèze et tirant vers Tharaux.*

(cébets = mangeurs d'oignons en occitan, sobriquet choisi par les contre-révolutionnaires)

(Pierre Encontre dit Germain est notre ancêtre, Bastidon et Gueydan nous sont alliés)

Le but final des conjurés est de marcher sur Pont-Saint-Esprit, de s'emparer des canons et des munitions de la citadelle, de réduire Alès et Uzès puis d'attaquer Nîmes. S'ils réussissent dans leur entreprise, ils peuvent rallier tous les opposants du Midi catholique et faire triompher leur parti. Mais l'armée royaliste n'est pas aussi motivée qu'il y paraît. Elle se disperse le 21 février 1791 à l'approche des régiments patriotes. Jalès est pris et incendié. Bastide Malbosc est arrêté et enfermé dans la forteresse de Pont-Saint-Esprit dont il voulait s'emparer. Il y trouve la mort dans une tentative d'évasion.

Le 21 février 1791, des contre-révolutionnaires en fuite regagnent leurs maisons de St-Sauveur-de-Cruzières. Dans leur fuite, ils passent par Courlas et Belvezet où ils pillent les maisons patriotes de nos parents et alliés (les Chabrier, les Vincent et les Mazer) comme en témoigne le certificat suivant :

« Nous soussignés, Maire et officiers municipaux et procureur de la commune, attestons qu'il est à notre connaissance que le jour porté dans les plaintes ci-dessus [21 février 1791] une troupe de brigands dont la majeure partie était de la commune de St-Sauveur [de Cruzières] tombèrent sur la métairie de Belvezet occupée par Simon Vincent fermier, que de là ils se portèrent sur le hameau de Courlas habité par Jaques Mazer, Simon Vincent et Antoine Chabrier auxquels ils firent toutes sortes de violences. Attendu que les quatre particuliers plaignants ont été constamment reconnus pour gens de probité et bons patriotes, nous signons le présent certificat pour leur servir et valoir ce que de droit. A Rochegude le 15 mars 1791. Signent Rivière maire, Lacroix officier municipal, Mazer procureur, Vincent officier municipal ».

Les brigands (selon l'expression habituellement employée à l'époque) ont pillé les maisons, emporté les bijoux, les vêtements, les provisions, les outils pour une valeur de 180 livres chez les Chabrier. Douze d'entre eux ont été parfaitement identifiés. Ce sont des habitants de la commune voisine de St-Sauveur dévoyés par la passion politique au point de s'en prendre à leurs voisins. Quelques mois plus tard par souci d'apaisement, les autorités abandonnent les poursuites judiciaires contre ces brigands et les patriotes ne sont pas indemnisés.

le 3ème camp de Jalès ou la conspiration de Saillans (7 au 11 juillet 1792)

Cet échec ne décourage pas Claude Allier qui prend la relève de Bastide-Malbosc. Cet ancien prieur de Chambonnas a refusé de prêter serment et s'est réfugié chez une sympathisante royaliste et catholique de Saint-André-de-Cruzières. Il se rend à Coblençe pour rencontrer les futurs Louis XVIII et Charles X et leur demander un chef militaire reconnu de tous. Son plan est de regrouper les contre-révolutionnaires du Midi et de rejoindre les royalistes de Lyon. Les Princes désignent le comte de Saillans qui connaît bien notre région où il était en service avant d'émigrer.

Saillans s'installe le 7 mars 1792 à Saint-André-de-Cruzières dans la même maison qu'Allier. Il se fait reconnaître comme chef par tous les royalistes locaux. Pour galvaniser ses partisans, il joue à fond la carte de l'anti-protestantisme. Le soulèvement royaliste est décidé pour le 15 août 1792 (date particulièrement symbolique). Toutes les dispositions sont prises et le rôle de chacun bien précisé. Mais les autorités découvrent le complot et manquent de peu d'arrêter Saillans.

Se voyant déjoué, Saillans décide de brusquer le dénouement. Le 7 juillet 1792, il s'empare de Banne, de son château et des communes voisines. Il appelle ses partisans à le rejoindre mais les royalistes, déconcertés et frileux, restent prudemment chez eux. Saillans ne rassemble que 2000 hommes sur les 15000 escomptés. L'armée révolutionnaire du Général d'Albignac, forte de 8000 soldats, encercle Saillans autour de Banne. Le combat s'engage le 11 juillet 1792 sur le plateau de Saint-Brès, à l'entrée de Courry, à 3 km au nord de Saint-Ambroix. Malgré une résistance héroïque, les royalistes sont écrasés. Plus de 1000 cadavres jonchent le terrain. Les châteaux de la Selve et de Jalès sont dévastés, Saint-André-de-Cruzières est brûlé. Le château de Banne est détruit le 15 juillet 1792 sur ordre du directoire de l'Ardèche. Très regrettable décision car ce magnifique château serait aujourd'hui un des fleurons touristiques de ce Département. Saillans est arrêté le 12 juillet 1792 et conduit aux Vans. Son arrivée déclenche une émeute au cours de laquelle Saillans est tué. Sa tête est promenée sur une pique devant toutes les maisons royalistes des Vans. La répression est très sévère et les rebelles les plus notables sont exécutés.

les cinq autres camps de Jalès

Claude Allier et son frère Dominique échappent à la répression et sont à l'origine de cinq autres mouvements séditieux de moindre envergure. Claude Allier est arrêté et guillotiné le 5 septembre 1793, Dominique Allier en septembre 1798.

La fin du mouvement séditieux

Privé de chefs, le mouvement séditieux verse alors dans la chouannerie et le banditisme. Il entretient dans toute la région un climat de peur.

Les brigands reviennent à Courlas le 12 brumaire an IX (3 novembre 1800) racketter nos ancêtres Simon Vincent et Antoine Chabrier.

« L'an neuvième de la République Française Une et Indivisible et le 12^{ème} Brumaire au matin,appelé Courlas, commune de Rochegude, qui serait néanmoins distant de plus d'une demie lieue où nous, Jean Dumas, maire de Rochegude, nous sommes transportés sur le bruit qui m'était parvenu qu'une troupe de gens armés y avaient été dans la nuit précédente pour en faire contribuer les habitants, qu'étant arrivé à la maison du citoyen Simon Vincent et ensuite à celle du citoyen [Antoine] Chabrier chez lesquels cette bande de gens armés furent. Sur l'interrogatoire que je leur fis à l'un et à l'autre de me dire ce qu'ils avaient souffert ou éprouvé de leur part, ils m'ont dit,

ledit Vincent, que dans la nuit d'auparavant, 11 Brumaire, sur les onze heures du soir, on frappa à sa porte à toute force à coup de pierre ou autrement, que n'ayant pas voulu l'ouvrir, l'un de ces gens armés pénétra dans l'intérieur de sa maison par une vitre à lapins d'une échelle, ouvrit aux autres qui, entrés, lui demandèrent 400 francs au seul prétexte que depuis 1790 il n'avait pas payé la dîme, qu'à cause qu'il n'eut que 11 francs à leur donner et qu'ils prirent néanmoins ensemble un mouchoir ...et le menacèrent maintes fois de le fusiller, lui ayant même lancé un coup de bourrade de fusil à l'estomac, et au moment où ils sortaient de sa maison, ils lui avaient dit

que si dans 8 jours il ne leur portait [pas] 400 francs au bruit d'un coup de fusil aux approches de sa maison, ils la lui incendieraient

et ledit Chabrier que ce même attroupement (que tant lui que ledit Vincent nous dit être de 8 à 9 hommes bien armés), ayant pénétré dans sa maison où il n'y avait que ses enfants, étant lui-même caché à son grenier sous la paille, lui ont emporté quatre paires de bas neufs, neuf fromages, un pain bure, deux bouteilles de vin rouge, quatre livres environ de la saucisse, enfoncé un de ses coffres et forcé ses enfants de leur ouvrir les autres, qu'ayant beaucoup fouillé partout sans avoir trouvé ce qu'ils cherchaient, ils dirent à son fils [Louis 17 ans] que, s'il ne leur donnait pas 48 francs, ils allaient le fusiller, lui ayant maintes fois mis leur fusil en joue et, en sortant de sa maison, ils lui dirent que, si dans 8 jours, il n'avait 3000 francs à leur donner, ils reviendraient lui incendier sa maison et, finalement, que le lendemain il avait trouvé au devant de sa maison environ les trois livres de pain qu'ils lui avaient prises (.. ?). Le présent procès-verbal pour être transmis au sous-préfet du 1^{er} arrondissement du Gard ».

Une loi du 10 vendémiaire an IV prévoyait que la communauté villageoise devait prendre en charge la réparation des dommages causés aux victimes des brigands. Pourtant le tribunal juge que cette loi ne peut pas s'appliquer à Rochegude. En effet, une partie des habitants les plus aisés ont fui les campagnes à cause de la terreur qui s'y est répandue et se sont réfugiés dans les villes voisines. Il n'est pas possible de faire supporter le poids de ces réparations à ceux qui restent, en nombre insuffisant et trop mal armés pour résister efficacement aux brigands. Cette fois encore nos ancêtres de Courlas ne sont pas indemnisés.

Nos ancêtres de Courlas surélèvent le mur d'enceinte de leur mas dans lequel ils percent des meurtrières. Bien abrités dans leur mas forteresse, ils repoussent à coups de fusil les attaques dont ils sont l'objet dans les moments troubles de notre Histoire nationale, la Terreur Blanche en 1816, le départ de Charles X en 1830, le coup d'Etat de Napoléon III en 1852. Mais cette protection ne fut d'aucune utilité contre les Allemands qui, accompagnés par de mauvais Français, se saisirent en 1944 de nos cousins Chabrier, héros de la Résistance, pour les conduire au martyre et à la mort.

C'est Bonaparte qui mettra fin au mouvement séditieux de Jalès en rendant en 1802 la liberté au culte catholique par la signature d'un concordat avec le Pape. Il connaît cependant un nouvel épisode en 1815 avec l'envoi d'un contingent de volontaires de Jalès au Duc d'Angoulême pour s'opposer au retour de Napoléon de l'île d'Elbe.

Une souscription nationale est ouverte sous Charles X pour élever un monument à Jalès en l'honneur des participants aux camps. Le projet sombre avec Charles X. Le mouvement est tiré de l'oubli et exalté à l'occasion des conflits entre l'Eglise catholique et la République naissante à la fin du 19^{ème} siècle. Il s'incarne dans un livre de Firmin Boissin *Jan de la Lune* qui fut en son temps un best-seller parmi les catholiques du Bas-Vivarais. Jan de la Lune est un héros mythique, défenseur intraitable de l'église catholique et de la royauté, dans lequel on reconnaît bien des traits des frères Allier.

Jean Claude LACROIX

Dénombrement Rochefort du Gard

- **En 1384**, Rochefort comptait 25 feux., A cette date Beaucaire avait 160 feux, Valabrègue 43, Aramon 42, Fourques 8, Thézières 10, Montfrin 52, Bellegarde 8. -

En 1802, Rochefort comptait 172 chefs de familles.

- Liste de 172 habitants de la commune datée du 14 prairial de l'an 10 (4 juin 1802)

Abrieu Joseph, cultivateur	Chaviere Louis ?, cordonnier	Jaume, Jacques cultivateur	Courbis
André Nicolas, cultivateur	Clarel Louis?, cultivateur	Jonquet Barthélémi, cultivateur	Privat Jean, travailleur
Arnaud Jacques, cultivateur	Claude veuve, cultivateur	Jonquet Nicolas, cultivateur	Pujolas Pierre jeune, cultivateur
Arnaud la femme à Joseph, meunier	Clavel Nicolas jeune, cultivateur	Josserand ? la veuve Joseph	Pujolas Pierre, vieux, cultivateur
Arnaud, Christophe tailleur	Clavel Nicolas vieux, cultivateur	Jourdan Simon, cultivateur	Pusolas Jean cultivateur
Arvieux la veuve Augustin	Clavel, Jean Baptiste cultivateur	Joyeux Pierre, cultivateur	Queilame Jean cultivateur
Aubanel Jacques cardeur	Clodillon Pierre Guillaume, cultivateur	Jullian François, cultivateur	Queisame ? Louis Maitre Valet du sieur
Audibert Amboise, meunier	Clodillon Jean cultivateur	la Héraud veuve Pierre	Rainaud, Honoré cultivateur
Audibert Louis fils, meunier	Combe Jean, cultivateur	Lachard La veuve Joseph?	Rouviere Joseph jeune, cultivateur
Audibert Louis, fils à Louis jeune, meunier	Combe, Antoine cultivateur	Laget, Hilaire cultivateur	Rouvière Joseph vieux, cultivateur
Audibert Louis père, meunier	Coulomb Jean fils, cultivateur	Laget, Jacques cultivateur	Rouvière la veuve Antoine
Baucase Jean Baptiste, cultivateur	Coulomb Jean père, cultivateur	Laget, Jean cultivateur	Rouviere Laurent, tisserand
Blanc Jean, cultivateur	Coulomb, Pierre cultivateur	Lahondès Antoine?, cultivateur	Roux Pierre cultivateur
Bonfils Jean, cultivateur	Courlas François ?, berger	Laurent Etienne, cultivateur	Roux Antoine, maçon
Borne Nicolas, cordonnier	Coussiere François ?, cultivateur	Laurent Guillaume, cultivateur	Roux la veuve Pierre
Boulaire Jean Louis fils à autre, trav	Daniel Antoine cultivateur	Laurent Jean, cultivateur	Roux, Joseph maçon
Boulaire André, maréchal	Dasplan Louis ?, cultivateur	Laurent La veuve Robert	Sarnier la veuve Jacques
Boulaire Antoine fils à autre, travailleur	Davaud, Jean tisserand Brunel,	Laurent Pierre fils à Guillaume, cult	Sati ? Jean cultivateur
Boulaire Estienne fils à Louis, cardeur	David Jean, cultivateur	Laurent Pierre, fils à Louis, cultivateur	Sicard Jacques Marie Aimable, prop foncier
Boulaire Estienne fils d'Amboise, cultivateur	Dibon Joseph, aubergiste	Leydier Jean Pierre, cultivateur	Soleyat Thomas cultivateur
Boulaire Jean fils à Louis, cultivateur	Dibon, François cordonnier	Lhermite, Simon travailleur	Sorbière André travailleur
Boulaire Joseph, cultivateur	Dubecq Antoine, cultivateur	Lombard Joseph berger	Soulier ? Joseph, cultivateur
Bourelly François	Dubecq, Jean cultivateur	Martin François berger	Talet Joseph, cultivateur
Boutin la veuve Claude	Dumas Gabriel travailleur	Masquet Jacques, travailleur	Teissier Jean, cultivateur
Broche Guillaume, cultivateur	Durand Joseph Cultivateur	Masse La veuve Claude	Tesle ? Yves aubergiste
Brunel André, cultivateur	Farmier Jean, travailleur	Million Guillaume, Cultivateur	Trenquier Christophe cultivateur
Calmen Laurent, travailleur	Fauque Jean, cultivateur	Neguel François ?, cultivateur	Trenquier Pierre, berger
Cambe Michel, travailleur	Fauque, Estienne cultivateur	Neguel ?, cultivateur la veuve Jean	Trenquier Richard cultivateur
Cambe la veuve Claude	Fauque, Pierre berger	Odoyer Antoine, cultivateur	Turion Nicolas cultivateur
Canonge Antoine, cultivateur	Foque Etienne, cultivateur	Jonquet Joseph, cultivateur	Turion la veuve de Nicolas
Carret François, tisserand	Galliard Louis? cultivateur	Palejay Placide, officier de Santé	Vache Pierre, cultivateur
Carret, Bénézet cultivateur	Gandioli, Jacques cultivateur	Pallejay Pierre Marie, prop. foncier	Vache Jean, cultivateur
Carret, Claude cultivateur	Gervais Claude, cultivateur	Palus Jacques, cultivateur	Valladie André Toussaint r, cultivateur
Chabert Jean fils Simon vieux, cult	Gervais Pierre, cultivateur	Panet, François travailleur	Valladier Guillaume, cultivateur
Chabert Simon fils à François, travailleur	Gille Dominique, travailleur	Pécourt Claude, aubergiste	Velay Joseph, meunier
Chabert, Simon vieux fils à Jean, cult	Gironet, Jean cultivateur	Philip, Antoine ministre du culte catho	Verges Jean André, cultivateur
Chambordon Jean, cultivateur	Gisard Jacques ?, cultivateur	Pierre cultivateur	Vidal Jean Joseph, travailleur
Chambordon Joseph	Gisard la veuve Jacques?	Piquet Barthélémi fils à autre, cultivateur	Transmis par Mme Fernande BEZZINA
Chambordon la veuve	Grac Barthélémi, travailleur	Piquet Barthélémi fils à Pierre, cult	Trouvé sur Internet
Champion Jean Baptiste, cordonnier	Granger Jean, cultivateur	Piquet Claude, travailleur	
Charmasson Joseph, cultivateur	Granier Barthélémi, cultivateur	Piquet Gabriel cultivateur	
Charmasson la veuve Melchior	Granier Louis, tisserand	Piquet Jean Baptiste cultivateur	
Chaudérac Jacques, domestique	Granier Estienne, cultivateur	Privat Benoit, cultivateur	
	Granier Vincent, cultivateur	Privat Henriette ? veuve	
	Guigue Jean, cultivateur		
	Guigue Joseph cultivateur		
	Guigue Pierre, cultivateur		
	Héraud, André berger		
	Jaume Bertulphe, cultivateur		